LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
—No 42 ST-BONIFACE, VENDREDI 30 JANVIER 1959 PRIX: SEPT CENTS

La situation scolaire au Manitoba

4. Liberté d'enseignement et octrois du gouvernement.

A l'occasion d'une conférence qu'il a donnée en 1957, le Dr Andrew Moore, vétéran pédagogue du Manitoba, a déclaré que l'autorité exercée par le département provincial d'instruction publique dans le domaine scolaire dépassait largement la part de responsabilité financière que la province avait acceptée dans ce même domaine. Il a fait remarquer entre autres choses que le Conseil Aviseur avait perdu beaucoup de son pouvoir initial, et que, non satisfait de cette usurpation d'autorité, le département exerçait un contrôle encore plus étendu moyennant les règlements, les interventions d'inspecteurs, et en agissant comme interprète de la politique gouvernementale auprès des commissions locales.

En principe, cette tendance n'a rien de surprenant car l'Acte de l'Union a donné toute responsabilité sur l'instruction dans la province au gouvernement central, de sorte que, depuis ce temps, les commissions locales n'ont qu'un pouvoir délégué. L'instruction a commencé dans la province sur une base locale, cependant, et cette tradition tient encore une place importante dans l'organisation de l'enseignement. Elle est d'autant plus tenace que les intérêts de la localité se confondent souvent avec les aspirations de groupes ethniques et religieux. Le département provincial a endossé une plus large part du budget scolaire depuis soixante ans, mais, selon le Dr Moore, ce ministère s'est arrogé en même temps un contrôle encore plus étendu de l'activité scolaire.

Ces constatations font comprendre la divergence qui règne au Manitoba entre l'organisation scolaire et l'idéal qui a été proposé par le pape Pie XI au sujet du rôle de l'Etat dans l'éducation des jeunes. L'Etat a une mission providentielle et par conséquent a le droit de participer à l'oeuvre des écoles. Question de "fins respectives". Mais, selon l'encyclique sur l'éducation chrétienne, cette participation devrait abonder surtout sur le **plan matériel**, laissant les préoccupations spirituelles, culturelles et humaines aux parents et à l'Eglise. Voici une phrase frappante sur ce point: ". . . l'Etat, plus que tout autre, est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là mêmes dont elles proviennent."

Tout cela revient à dire que le rôle de l'Etat — et de la province — en ce qui touche au "contenu" de l'instruction est de beaucoup inférieur à sa mission quant aux fonds nécessaires pour construire des écoles, transporter les enfants, payer les maitres, etc. A l'heure où le Dr Moore parlait, la situation était à l'envers de ce qu'elle devait être.

La tendance gouvernementale consiste depuis quelque temps à augmenter sensiblement la contribution matérielle de l'état central, et cela est louable, même urgent. Mais il est de plus en plus urgent aussi de laisser plus de liberté aux parents, aux commissions locales, à l'Eglise, aux minorités, dans le contrôle du "contenu" de l'enseignement officiel, dans le choix des livres, la formation et l'embauchage des maitres, la distribution de l'horaire, et quant à la variété des sujets à l'étude.

Aujourd'hui, par exemple, un grand débat s'engage au sujet de la réforme de l'organisation "primaire secondaire" (High School) au moyen de divisions. Ce nouveau plan comporte des problèmes pratiques de financement, de transport, de construction, et même d'entente entre villages et régions qui sont groupés ensemble. Au-dessus de ces préoccupations, cependant, se place celle du contrôle efficace du "contenu" de l'enseignement, car, chez les Canadiens français surtout, la lutte au sujet des plans, des systèmes, des cadres, est inspirée par le désir d'assurer à leurs enfants une éducation d'une certaine **qualité**.

Si un nouveau plan sauvegarde les "privilèges" qui ont été acquis et laisse prévoir la possibilité de les élargir un peu — un meilleur enseignement du français dans les hauts grades, par exemple — ce plan serait plus digne d'approbation qu'une réforme qui, sous prétexte d'octrois augmentés, limiterait davantage la liberté d'enseignement. Décision complexe qui se complique davantage quand on considère le point de départ, peu satisfaisant selon le Dr Moore.

La province veut faire plus pour financer l'enseignement. Projet louable et juste. Son plan donnera-t-il aux parents et à leurs délégués autant ou plus de contrôle sur le "contenu" de l'enseignement? Voilà le point véritable de toute discussion dans ce domaine.

(La semaine prochaine:
5. "Des étrangers à la vie".)



L'on voit sur cette photo une partie de la foule qui envahit la salle académique du Collège de St-Boniface mercredi soir dernier à la séance de clôture du congrès de l'Association des commissaires. L'on reconnait, au centre, Son Excellence Mgr Baudoux, et, à sa droite, M. Paul Martin, nouveau président, et M. Frank Kennedy, membre de l'exécutif de la M.S.T.A. A gauche de Son Excellence paraissent MM. Brunelle Léveillé, nouveau vice-président, René Préfontaine et Antonio Dumont, membres de l'exécutif de la M.S.T.A. Plusieurs dames ont prit part à ce congrès. (Voir éditorial en page trois.) (Photo Gene Gauthier)

Le Saint-Père convoque un concile oecuménique

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a convoqué un concile oecuménique de l'Eglise catholique pour faire l'union des forces chrétiennes dans le monde. Sa décision est historique et inattendue.

Le Pontife a annoncé la nouvelle le jour de l'anniversaire de la conversion de saint Paul. Le texte de la déclaration du Vatican laisse entendre que les Eglises chrétiennes, en dehors de l'Eglise catholique, pourraient être invitées à participer au concile, du moins comme observateurs. Oecuménique signifie universel.

La convocation d'un concile oecuménique est prévue dans le code de droit canonique, collection officielle des lois de l'Eglise, qui a été revisé en 1917.

On y trouve huit canons ou clauses du numéro 222 au numéro 229. Ces canons déclarent que seul le pape peut convoquer un concile universel, le présider en personne ou par délégué, déterminer les sujets à traiter et dans quel ordre, transférer le concile ailleurs, le suspendre, le dissoudre et en confirmer les décrets.

Le concile de 1869

Le dernier concile, celui du Vatican convoqué en 1869, avait proclamé l'infaillibilité du pape. C'est ainsi que cette doctrine traditionnelle a été définie en termes précis et formels. Ce dogme de foi catholique enseigne que le pape, quand il parle **ex cathedra**, ou en vertu de sa pleine autorité comme pontife suprême de l'Eglise catholique, ne peut errer en matière de foi ou de morale.

Le pape Pie XII, prédécesseur de Jean XXIII, aurait pu convoquer un tel concile quand il a proclamé, en 1950, le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie — le dogme de foi par lequel il faut croire que la Vierge est montée au ciel en corps et en âme après sa mort.

Mais Pie XII, avant de proclamer le dogme, avait pressenti par lettre les archevêques et évêques, pour savoir leur opinion.

La convocation par Jean XXIII d'un concile oecuménique souligne bien que le pape est conscient du besoin pressant de nos jours de l'unité de la chrétienté.

Cette inquiétude est provoquée par l'Eglise orthodoxe en Russie soviétique et par l'Eglise catholique en Chine communiste où les tentatives de créer une Eglise séparée, à domination communiste, menace de créer un schisme.

Préoccupation évidente

Dans sa première allocution au monde, après son élection le 28 octobre, le pape Jean avait parlé du schisme qui menace l'Eglise en Chine. Il y est revenu à plusieurs reprises depuis et ce problème a été l'objet de prières spéciales qu'il a récitées le 25 janvier.

Le pape n'a pas fixé de date pour la réunion du concile. Il faudra peut-être une année pour préparer cette importante réunion.

Plus de 800 cardinaux, archevêques, évêques, patriarches et autres prélats ont assisté au dernier.

Avec les moyens modernes de transport, le nouveau concile — le 21e dans l'histoire de 2,000 ans de l'Eglise catholique — pourrait facilement être la réunion la plus considérable dans toute l'histoire actuelle, 74 cardinaux et plus de 2,500 évêques, archevêques et autres prélats pouvant y assister.

Parmi les autres participants se trouveront les abbés nullius, les supérieurs majeurs d'ordres religieux et des clercs exempts. On peut y inviter des théologiens et des experts, qui n'auront pas cependant droit de vote.

Le pape n'a pas fixé non plus l'endroit de la réunion. Ce sera tout probablement à Rome, bien qu'il ne soit pas nécessaire que ce soit dans la Ville éternelle. Le pape, ou un délégué spécialement nommé, présiderait la réunion.

La nouvelle annoncée par le pape en la basilique de St-Paul-hors-les-murs, a pris les milieux du Vatican par surprise. Il semble que l'intention du pontife de convoquer une telle réunion a été un secret bien gardé par ses collaborateurs les plus intimes.

Invitation aux Eglises séparées

Le bref communiqué, publié par le bureau de presse du Vatican, dit que le concile, "dans l'esprit du Saint-Père, n'a pas seulement pour but l'édification du peuple chrétien, mais veut aussi servir d'invitation aux autres communautés séparées — de l'Eglise catholique — à chercher l'unité, vers laquelle un grand nombre d'âmes aspirent dans toutes les parties du monde".

Le dernier concile oecuménique a siégé pendant six mois et a été suspendu seulement après l'occupation de Rome, alors centre des Etats pontificaux, par les troupes nationalistes italiennes, qui cherchaient à unifier l'Italie. L'Eglise considère que ce concile ne s'est jamais ajourné.

Dans l'homélie qu'il a prononcée à saint Paul en faisant allusion à la situation de l'Eglise dans les régions d'Europe et d'Asie "agitées par la menace de faire sombrer les consciences et les collectivités, le Saint-Père a dit: "Par souci de réserve et de respect sincère et médité, dans l'espoir aussi que la tempête s'apaisera peu à peu, nous nous abstiendrons de préciser les idéologies, les lieux, les personnes. Mais nous ne sommes pas insensibles à la documentation qui passe constamment sous nos yeux et qui révèle la peur, la violence, l'anéantissement de la personne humaine."

Le pape a exprimé la douleur que lui cause la vue "de l'horizon teinté de sang pour le sacrifice imposé à tant de gens, de leur liberté de pensée, d'activité civique et sociale et de professer leur foi religieuse". Il a engagé les fidèles à prier comme lui le Seigneur pour que l'unité, la liberté et la paix soient assurées à l'Eglise et au monde.

"Pendant que nous sortons d'une semaine de prières visant à obtenir ce triple don, a poursuivi Jean XXIII, cette cérémonie sur la tombe de l'Apôtre constitue un nouvel appel de notre charité fraternelle qui

(Suite à la dixième page)

Le drapeau et l'hymne enflamment les députés

OTTAWA — Bien que la session fédérale ne soit ouverte que depuis quelques jours, les vieilles revendications d'un drapeau canadien distinctif et d'un hymne national officiel sont revenues à l'ordre du jour avec une vigueur nouvelle.

Presque chaque jour, l'une ou l'autre de ces demandes est portée à l'attention de la Chambre. La session ne se terminera sûrement pas avant que ces requêtes n'aient fait l'objet d'un ou même de deux débats de grande envergure.

M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummond-Arthabaska, P.Q., est le parrain d'un projet de loi priant le cabinet de choisir "un drapeau national distinctif et approprié", de le soumettre à l'approbation du Parlement au cours de la session actuelle et de demander ensuite à la Reine de l'approuver, après une résolution commune des deux chambres. Un député ministériel, M. Maurice Allard, de Sherbrooke, a proposé la formation d'une commission des Communes et du Sénat qui aurait pour tâche d'adopter un drapeau national distinctif et un hymne national officiel.

Profusion de projets

La discussion au sujet de l'hymne n'est pas compliquée. Il s'agit de déterminer si "Dieu protège la Reine" ou "O Canada" devrait être choisi. Aucune loi n'en parle.

La question du drapeau est plus complexe. Autrefois, on ne parlait que de deux drapeaux, l'Union Jack et le Red Ensign, avec les armoiries du Canada. Mais depuis, plusieurs organismes ont réclamé quelque chose de plus distinctif, de plus canadien. Plusieurs jugent que le drapeau du Canada ne doit renfermer ni l'Union Jack ni la fleur de lis.

Le Parlement fit son plus grand effort pour résoudre ce problème en 1946, en nommant une commission des Communes et du Sénat. Un total de 2,695 projets furent étudiés. On en retint onze et on en recommanda finalement un, le Red Ensign où les armoiries étaient remplacées par une feuille d'érable sur fond blanc.

Depuis, une profusion de créations ont été soumises. La semaine dernière, le premier ministre de l'Ontario, l'hon. Leslie Frost s'est prononcé en faveur d'un Red Ensign qui porte une couronne de 10 feuilles d'érable autour des armoiries.

Contrairement à la question de l'hymne national les statuts canadiens sanctionnent un drapeau canadien, le Red Ensign. En 1924, un arrêté ministériel autorisait qu'il flotte sur les édifices publics. Un autre, en date du 5 septembre 1945, approuvait son usage "au Canada et à l'étranger quand il est souhaitable qu'un drapeau canadien distinctif soit hissé".

Récemment, deux ministres du cabinet ont dit que pour eux, "Dieu protège la Reine" est l'hymne national.

Le ministre de la Citoyenneté, l'hon. Ellen Fairclough, a dit qu'elle trouve "un peu ridicule" de mentionner tout autre chant. Le ministre du Revenu, l'hon. G. C. Nowlan, s'est dit d'accord avec elle pour déclarer que "O Canada" est un "beau" chant national, mais non l'hymne national.

Cette prise de position a été violemment attaquée par l'opposition libérale aux Communes, la semaine dernière.

La dernière fois que les Communes votèrent sur ce problème, ce fut en novembre 1957, alors que deux motions de l'opposition présentées au cours du débat sur le discours du trône réclamaient l'adoption d'un drapeau national distinctif. Elles furent défaites après que le gouvernement eut déclaré qu'il les considérait comme des motions de non-confiance.

Le R. P. Aimé Duval, S.J., descend d'avion à Montréal pour entreprendre une tournée de récitals au Canada. Le Père Duval, accueilli avec enthousiasme dans les grandes capitales européennes, chantera à St-Boniface, le samedi 7 février. (Voir annonce à la sixième page)

Refonte de la carte électorale nationale

OTTAWA — Le Discours du trône contient le passage suivant: "Il sera proposé que le Comité des privilèges et élections fasse une révision de la loi électorale en prévision d'une législation subséquente."

Le gouvernement n'a donné aucune indication de nature à préciser s'il s'agit de la tentative normale en période post-électorale de raffermir les dispositions de la loi électorale ou s'il entre dans ses intentions de faire une enquête sérieuse sur le remaniement électoral et les méthodes employées à cette fin.

Rapport attendu

En 1955, le Comité avait demandé au gouvernement de préparer un rapport sur les méthodes employées dans d'autres pays à ce sujet. Ce rapport est terminé, mais il n'a pas encore été remis au Comité.

Si le Comité se propose d'étudier les méthodes employées pour la réfection de la carte électorale en plus de voir au remaniement des 263 circonscriptions fédérales — dont deux sont jumelées — ce travail pourrait bien ne pas être terminé avant 1962.

Lors du remaniement électoral de 1952, le premier ministre Diefenbaker, qui siégeait alors dans l'opposition, s'était vu couper l'herbe sous le pied. En effet, la vieille circonscription de Lake Centre, dont il était le représentant, avait été rattachée au comté de Moose Jaw et il avait dû chercher ailleurs. Fort heureusement pour lui, il porta son choix sur Prince Albert, qui l'a constamment renvoyé au pouvoir avec d'imposantes majorités depuis 1953.

Changement périodique

En vertu des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, on doit procéder tous les 10 ans à un remaniement électoral, ce qui signifie que le prochain en date doit avoir lieu en 1962. On considère qu'il n'est pas trop tôt pour se mettre à l'oeuvre dès maintenant.

Suivant les formalités régissant actuellement le remaniement, la délimination des circonscriptions électorales est de la juridiction exclusive du Parlement. Cette pratique ne constitue pas nécessairement un désavantage pour les parties minoritaires, bien qu'il en ait été ainsi en certaines occasions.

Alors qu'il était dans l'opposition, M. Diefenbaker avait proposé de soustraire le remaniement électoral à l'autorité du Parlement et de le confier à une Commission indépendante et libre de toute affiliation politique. Il soutenait également que cette tâche devait être exécutée avec la collaboration des provinces.

Nouvelle loi

Il est tout naturel pour un homme politique de penser avant tout aux intérêts de la circonscription qu'il représente.

C'est la raison qui fait croire qu'il faudra deux ans, au bas mot, au Comité des privilèges et élections de la Chambre pour en arriver à une décision, si jamais il y réussit, au sujet de la réfection de la carte électorale.

Et les obstacles que le Comité devra surmonter ne seront pas uniquement d'ordre politique. On peut présumer qu'il y aura divergence de vues entre les représentants de circonscriptions urbaines et rurales et même entre les représentants d'un même parti de circonscriptions avoisinantes.

Un exemple

Ainsi, un député qui se sait particulièrement favorisé dans l'un des secteurs de la circonscription qu'il représente devient extrêmement malheureux si l'on décide de lui enlever cette portion et de la rattacher à une autre circonscription électorale.

Lettre de Paris

Algérie: de Gaulle entre le marteau et l'enclume

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

La fin de la guerre en Algérie — cette guerre qui dure depuis plus de quatre ans — conditionne impérieusement la réussite de l'oeuvre extraordinaire entreprise par le général de Gaulle. Rien ne sera définitivement réglé ou acquis en France tant que les fusils parleront de l'autre côté de la Méditerranée, tant que seront mobilisées là-bas une partie importante des ressources humaines et économiques de la France, tant que les nuées sanglantes de l'orage africain obscurciront la politique française et détourneront les esprits et les bras des grandes tâches nationales et internationales.

Il n'est personne en France, et même à l'étranger, pour contester ce diagnostic. Le général de Gaulle, que le drame algérien a précisément amené au pouvoir lors des fiévreuses journées de mai 1958, est pour sa part convaincu qu'il a reçu mission de conduire le pays envers de nouvelles destinées, et donc qu'il est le seul capable de mettre un terme à la lutte fratricide qui se déroule en Algérie.

Mais quels sont ses méthodes et ses moyens? L'opinion française, qui lui fait aveuglément confiance, n'a pas eu la curiosité de les découvrir à travers les propos et les actes de celui qui est désormais le chef de l'Etat.

Aurait-elle eu cette curiosité, qu'elle serait restée sur sa faim. Car de Gaulle pratique, là comme ailleurs, une politique essentiellement empirique: si l'objectif est nettement défini, les moyens de l'atteindre varient selon les circonstances et les événements, mais demeurent secrètement enfouis dans son esprit. La tactique est celle que le colonel de Gaulle enseignait à l'Ecole de Guerre pour l'utilisation des engins blindés: coups de boutoir, percées profondes, dérobades habiles, manoeuvres d'enveloppement ou de débordement, etc... Bref, pas de "front" statique, mais une politique de mouvement qui surprend et désoriente.

De Gaulle semble bien avoir fait sien l'axiome célèbre, selon lequel la politique est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. L'affaire algérienne exige un règlement, et la recherche de ce règlement s'effectue dans un climat de tension passionnelle qui, jusqu'à ces derniers mois, a ruiné tous les efforts de ceux qui s'efforçaient de mettre fin au drame. D'où une première tâche que s'est imposée de Gaulle: désamorcer la bombe de la passion.

* * *

A l'inverse de certains hommes, le général de Gaulle ne parle pas à tort et à travers. En outre, il possède la langue française jusque dans ses infinies nuances, manie avec un rare bonheur des mots dont il connait le sens, et projette des formules qui font choc et qui roulent longuement, comme les échos dans la montagne.

Lors de son premier voyage en Algérie, quelques jours après son retour au pouvoir, et alors que les vainqueurs de la révolution du 13 mai à Alger réclamaient vigoureusement "l'intégration" totale de l'Algérie à la France, le général de Gaulle sut éviter de se lier les mains. Dans aucun de ses discours, il ne prononça le mot "intégration", et il esquiva superbement la difficulté en s'écriant "Vive l'Algérie et la France" au terme de sa retentissante allocution d'Alger.

Le fait que de Gaulle ait toujours refusé de se prononcer formellement sur le statut futur de l'Algérie a dé-

(Suite à la troisième page)

Son Exc. Mgr Giovanni Panico est nommé nonce au Portugal

OTTAWA — Sa Sainteté le pape Jean XXIII a daigné nommer nonce au Portugal Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada depuis cinq ans, a communiqué la délégation apostolique à Ottawa, sur réception d'un câblogramme du Vatican. Le septième représentant du Saint-Siège au Canada se rendra au Portugal vers la fin de mars. Il succèdera à Son Em. le cardinal Fernando Cento qui a été élevé, en décembre, à la dignité cardinalice.

Mgr Panico, archevêque titulaire de Justiniana, avait succédé, en date du 15 novembre 1953, à Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, maintenant nonce à Madrid, comme délégué apostolique au Canada. Le nouveau nonce au Portugal était, avant de venir à Ottawa, nonce apostolique au Pérou.

Longue carrière

Né le 12 avril 1895, au village de Trécase, à l'extrémité sud de la péninsule italienne, Mgr Jean-Baptiste Panico était ordonné prêtre le 14 mars 1919. Il a commencé sa carrière diplomatique à l'âge de 27 ans. Mgr Panico était bientôt nommé secrétaire à la nonciature apostolique de Bogota, Colombie, de 1923 à 1926, assurant pendant un an l'intérim à titre de chargé d'affaires, au départ du nonce; nommé ensuite, novembre 1926, secrétaire de la nonciature de Buenos Aires avec juridiction sur le Paraguay et l'Uruguay. Mgr Panico retournait en Europe, en avril 1931, comme auditeur de la nonciature de Prague; il occupait le même poste à Munich, en août 1932, puis devenait chargé d'affaires au départ du nonce.

Mgr Panico retourna à Prague en 1933; il était ensuite nommé observateur du Saint-Siège dans la Sarre, à l'époque du plébiscite de la Rhur en 1934. Il était chargé pendant huit mois de la nonciature de Prague, avant d'être nommé délégué apostolique en Australie le 17 octobre 1935. Il recevait la plénitude du sacerdoce des mains de Son Em. le cardinal Fumasoni-Biondi, le 8 décembre 1935, comme archevêque titulaire de Justiniana.

Mgr Panico était nommé nonce apostolique au Pérou le 28 septembre 1948. Il devait quitter ce pays pour venir au Canada au début de mars 1954. Depuis, il a parcouru le pays d'un océan à l'autre et tous les diocèses ont eu l'honneur de sa visite. Sa pensée dominante a été toujours le bien de l'Eglise, l'accroissement des vocations sacerdotales et la propagation de la foi. Mgr Panico va maintenant exercer son zèle apostolique dans la vieille chrétienté du Portugal, à l'ombre du sanctuaire marial de Notre-Dame-de-Fatima.

AVIS

Nos collaborateurs et collaboratrices, responsables des chroniques de collèges et autres institutions, sont priés de nous faire parvenir leur copie le vendredi autant que cela est possible où, au moins, le lundi.

La raison est que l'atelier d'un hebdomadaire ne peut produire qu'un nombre fixe de colonnes par jour. Les chroniques qui arrivent en retard entrent en conflit avec d'autres articles plus urgents. De plus, la congestion de copies empêche le personnel de donner tout le temps nécessaire pour la chasse aux coquilles et aux erreurs.

Quant à la longueur des articles, trois pages, au dactylo, interligne, suffisent.

LA REDACTION.

Un geste symbolique pour enrayer la crise du chômage

MONTREAL — S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, faisant confiance à la Providence et à la générosité de ses fidèles, ouvrira bientôt quelques chantiers pour contribuer, d'une manière si modeste soit-elle, à la solution du grave problème du chômage.

Au cours de son message du Jour de l'An, livré avant la messe de minuit, à l'église Notre-Dame, Son Eminence avait déclaré qu'un jour viendrait peut-être où elle solliciterait l'aide de tous les fidèles du diocèse pour donner du pain à ceux qui n'en ont pas.

A peine deux semaines se sont écoulées que déjà le cardinal, dans une lettre pastorale sur le chômage, annonce qu'il se fait constructeur et que des quêtes spéciales auront lieu tous les mois dans les paroisses à cette fin. Les quêtes seront organisées selon le mode décidé par MM. les curés et les fruits seront envoyés directement à l'archevêque de Montréal.

Nouvelle initiative audacieuse

Ce n'est pas la première initiative audacieuse du cardinal Léger depuis son élévation au siège épiscopal de Montréal. La fondation par lui d'un hôpital pour malades chroniques, pour ne nommer que cette oeuvre, avait soulevé un sentiment de surprise et d'admiration dans le public. L'ouverture de chantiers de construction, surtout dans le contexte actuel de notre économie, ne manquera pas de faire beaucoup de bruit dans bien des milieux.

Le cardinal veut procurer du pain à ceux qui n'en ont pas, mais il veut aussi un acte susceptible d'entrainer d'autres initiatives de ses concitoyens. "L'ouverture de ces chantiers sera bien loin de régler l'actuelle crise du chômage! Il ne s'agit donc, dans notre intention et dans la réalité que d'une modeste action symbolique".

La lettre pastorale, qui a été lue dans plusieurs églises du diocèse, ne donne pas de détails sur le genre de chantiers qui seront ouverts. Tout laisse indiquer cependant qu'il ne s'agira que de constructions de modeste envergure. On ne s'attend pas à ce que les quêtes donnent des millions.

Appel à tous

Le cardinal ne compte pas que sur les quêtes dans les églises. "Nous faisons un appel pressant à ceux qui ont des sommes d'argent non investies et non soumises au contrôle de l'impôt. En versant une aumône pour "nos chantiers", vous rétablirez l'équilibre social que la cupidité avait rompu. Les sommes que vous déciderez de verser à cette oeuvre doivent Nous être adressées personnellement".

En se lançant dans cette aventure, l'archevêque de Montréal demande que son exemple soit suivi par tous, y compris les fabriques paroissiales et les communautés religieuses: "Comme il serait encourageant de voir des entreprises industrielles et commerciales, des fabriques paroissiales, des communautés religieuses et différents organismes civils, faire diligence pour mettre en chantier, sans tarder, certains des travaux qu'ils ont déjà projetés. Il en coûtera évidemment certains sacrifices, mais quelle espérance ne feront-ils pas naitre dans notre milieu!"

Le cardinal promet dans sa lettre que les résultats obtenus par cette campagne seront révélés publiquement, que les chantiers dont il est question feront l'objet d'une certain publicité. Et "tout l'argent qui sera ainsi recueilli sera remis en circulation immédiate en salaires et achats de matériaux. Ainsi permettra-t-il à des concitoyens de connaitre, dès demain, un peu plus de sécurité".

Prière, charité, examen de conscience

Cette deuxième section de la lettre pastorale se divise en quatre parties où l'archevêque de Montréal: traite du devoir de la prière; demande que patrons, travailleurs et hommes d'Etat fassent un sérieux examen de conscience pour déterminer leur part de responsabilité devant la situation actuelle; fait le point sur le devoir que la charité nous impose; et annonce finalement son action symbolique qui est d'ouvrir les chantiers en question.

Après avoir énuméré plusieurs points sur lesquels chaque chrétien devrait s'interroger, le cardinal s'élève contre l' "accroissement intolérable de certaines dépenses de luxe".

"Nous savons bien, dit le cardinal, qu'en termes économiques, ces dépenses permettent aux uns et aux autres de gagner leur vie. Mais, demandons-nous bien si ces sommes fabuleuses ne pourraient pas être investies et cette main-d'oeuvre employée à des fins socialement et moralement plus utiles."

Le grand problème du chômage ne pourra être résolu que par une politique de présence et d'action, souligne-t-il en conclusion.

En 20 ans, Louis-A. Belisle a catalogué 54,582 mots français utilisés au Canada

QUEBEC — M. Louis-Alexandre Belisle, de Québec, a travaillé pendant 20 ans à la définition de 54,582 mots contenus maintenant dans un dictionnaire de la langue française au Canada, oeuvre qui lui valut récemment une médaille de l'Académie française. Il consacra ses loisirs à cet ouvrage, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre son travail régulier d'écrivain, d'éditeur et d'imprimeur.

Il s'agit du "Dictionnaire général de la langue française au Canada", qui comporte 1,408 pages. Il a été publié en 1957.

Il joue avec les mots

"Il y a des gens qui jouent au golf, moi je joue avec des mots", dit M. Belisle, qui est le fils d'un cultivateur de St-Eloi de Témiscouata.

Environ 30,000 de ses dictionnaires ont été vendus au Canada français. Un magasin à succursales en a acheté 26,000.

On n'y trouve pas les différences entre les divers vocabulaires régionaux du pays, mais par contre il comporte une foule de mots particuliers au Canada français.

M. Belisle a souvent constaté l'emploi fréquent de mots anglais ou américains par les Canadiens français dans le domaine de la technique ou des affaires. Cela provient à son avis d'une insuffisance des manuels de langue française. Il comprit la nécessité de doter le Canada français d'un dictionnaire qui lui soit propre.

M. Belisle dit que ce sont précisément les besoins financiers, techniques et lexicographiques de la langue française au Canada qui l'ont poussé à acquérir sa propre imprimerie et à accomplir les nombreux travaux dont il est l'auteur.

Ancien journaliste

Sa maison d'édition, "La Semaine Commerciale", a été fondée en 1894. M. Belisle l'acheta en 1936. Il publie également des manuels techniques et financiers, tous en français. En 1957, il a vendu 48,000 volumes techniques.

M. Belisle a été bûcheron, commis, reporter et plus tard chroniqueur financier du journal "Le Soleil" de Québec, professeur de commerce et traducteur.

Son dictionnaire contient des mots comme "crinquer", du mot anglais "crank"; des mots de formation locale comme "érablière" et certains vieux mots qui ont été oubliés ou transformés en France.

En certains cas de mots anglais acceptés par les Français, "living room" et "speaker", M. Belisle donne des traductions comme "vivoir" et "annonceur".

Tous les soirs, M. Belisle travaille à une réédition d'une partie de son dictionnaire. Il a l'intention de la réimprimer dans deux ans environ.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 11 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES ET DE CENDRES, DIVERS EDIFICES FEDERAUX, WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); du directeur, direction de la gestion des immeubles, pièce 620, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau du soussigné, ou par l'entremise des bureaux du directeur, direction de la gestion des immeubles à Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau à Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 janvier 1959. (pbm-59-1)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE DE L'INTERIEUR, BUREAU DE POSTE, WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau du directeur direction de la gestion des immeubles, pièce 620, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), et du gérant de bureau, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau du directeur, direction de la gestion des immeubles, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du gérant de bureau à Winnipeg (Man.), le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 janvier 1959. (pbm-59-2)



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir le vendredi 13 février 1959, pour la position de

COMMIS GRADE "B"
Jeune homme bilingue de préférence
au département de l'Evaluation de la Cité

Entrée en fonction: immédiatement

Salaire initial: $227.80 par mois, augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Connaissance de la dactylographie exigée.

Les candidats devront soumettre âge, expérience et éducation.

Pour plus de détails, s'adresser au Commissaire Evaluateur de la Cité, M. William PELLAND, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 28 janvier, 1959.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arondissement scolaire de St-Boniface No 1188

Un règlement pour autoriser une dépense de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface No 1188, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit District Scolaire de St-Boniface No 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 120) du District Scolaire de St-Boniface No 1188 sera soumis, en vertu du règlement No 4053 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l' "Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 120 du District Scolaire de St-Boniface No 1188 est de contracter une dette de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit district scolaire, au coût total de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 27 FEVRIER A.D. 1959, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

QUARTIER No 1
Sub. élec. no 1 —Eglise Belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Sub. élec. no 2 —Club St-François, 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 5 —33 Cherokee Bay, Niakwa Park
Sub. élec. no 6 —école Frontenac, Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 —école Bélîveau, chemin Speers

QUARTIER No 2
Sub. élec. no 8 —Salle des Canadiens de Naissance, 230, ave Provencher
Sub. élec. no 9 —école Marion, rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce vingt-septième jour de janvier, A.D. 1959.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME
Greffier.

Les lunettes

— Oh! grand-père, questionne la petite Nicole, pourquoi as-tu trois paires de lunettes?

— Eh bien! mon enfant, j'en ai une paire pour voir de loin, une paire pour voir de près et . . . une paire pour chercher les autres quand j'en ai besoin.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 17 février 1959, à l'égard du contrat no 2/59/NWT, Régalage, ponceaux, gravier routier, Mille 83 à Mille 136.1, Fort-Providence à Frank's Channel, Territoires du Nord-Ouest.

Un "préavis de demande de soumissions" a paru le 23 octobre 1958.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. J. P. Walsh, Division des routes, ministère des Travaux publics, Yellowknife (T.N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans la délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 16 janvier 1959. (DEV 59-3)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, MOOSE JAW (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); du directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Regina et Moose Jaw (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.); du préposé à Saskatoon (Sask.), et du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 13 janvier 1959. (arch-59-4)

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

(Tous droits reserves)

(Suite)

Mgr Augustin Dontenwill, originaire de Bischwiller (Bas-Rhin), émigra avec sa famille à Buffalo en 1871 et fit ses études chez les Oblats à Ottawa. Professeur à leur collège de cette ville, il se vit transféré à celui de New-Westminster. Devenu coadjuteur de Mgr Durieu et lui ayant succédé comme évêque, il était nommé en 1908 premier archevêque de Vancouver; mais il fut élu presque en même temps supérieur général de la congrégation des Oblats, avec résidence à Rome.

LE PREMIER CENTRE AGRICOLE: OKANAGAN-MISSION

C'est au milieu de la riante vallée de l'Okanagan, célèbre par l'abondance et la richesse de ses vergers, que surgit le premier centre agricole. Il porte toujours son nom primitif, Okanagan-Mission, sur la rive orientale du lac. Non loin de là, à mi-chemin vers la ville voisine de Kelowna, on peut encore voir un bâtiment vieux d'un siècle — la première école de la vallée — qui vient d'être restaurée à l'occasion du centenaire de la province. Okanagan-Mission eut pour fondateur et génial animateur le P. Charles-Marie Pandosy. Ce Français d'ancienne ascendance grecque, né dans le voisinage de Marseille, se distinguait par un allant très méridional. Toujours un cantique ou une chanson aux lèvres, servi par une voix souple et puissante, il possédait des connaissances étendues en botanique et en médecine. Ses dures années d'apprentissage parmi les aborigènes de l'Orégon, l'avaient rompu à toutes les misères. Il eut pour premier compagnon le P. Pierre Richard, venu de la Haute-Loire.

Dans le même temps, un autre Français d'humeur aventureuse, Elie Lequime, qui vivait depuis trois ans en Californie, avec sa femme et deux jeunes enfants, répondait à l'appel irrésistible de l'or et arrivait en Colombie. A Fort-Hope, sur le bas Fraser, il travailla pendant douze mois comme mineur. La nouvelle se propagea qu'un gisement venait d'être découvert à l'intérieur, sur le Columbia. Aussitôt Lequime se mit en route avec plusieurs autres. Ils n'avaient tous ensemble que trois chevaux de bât et les femmes durent marcher comme leurs maris. Les deux petits garçons, Bernard et Gaston, se laissèrent attachés solidement à la pointe des bagages.

Après une randonnée pénible de deux cents milles le long de la frontière américaine, par des sentiers dangereusement escarpés, la caravane atteignit Rock-Creek. Il y avait là des mines en exploitation; les voyageurs fourbus ne résistèrent pas à la tentation d'y élire temporairement domicile. De dures épreuves y attendaient la famille française. Gaston se noya dans une écluse. Son frère, Bernard, fut enlevé par un Indien. Après une chasse mouvementée au ravisseur dans la direction du sud, on retrouva heureusement le petit sain et sauf.

LE P. PANDOSY RECRUTE SON PREMIER COLON

L'année suivante, voici les Lequime encore par monts et par vaux. Cette fois, l'objectif est le Caribou, à près de 300 milles de Rock-Creek. Mais ils n'arriveront pas à destination. En cheminant le long du lac Okanagan, ils font la rencontre d'un prêtre français qui les engage à prendre une terre près de sa mission. Le mari et la femme se consultent. Après tout, pourquoi pas? . . . Au fond, ils en ont assez d'errer ainsi en pays inconnu, à la recherche d'une fortune problématique, sans foyer pour eux et leur enfant. Que risquent-ils à suivre le conseil de ce compatriote, à tenter de s'établir à demeure dans cet endroit fertile et attrayant? . . .

Le P. Pandosy a recruté son premier colon. Un peu plus tard, il obtient le même succès auprès de deux hommes de la Compagnie de la Baie d'Hudson; et le petit noyau va grossir peu à peu. Les Lequime furent ainsi, après les missionnaires, les premiers Blancs à cultiver le sol dans la vallée de l'Okanagan, et Bernard en fut le premier enfant. Il eut bientôt un frère, nommé Gaston en souvenir du cher disparu, puis un autre, Léon. Lequime fut le premier marchand d'Okanagan-Mission. On raconte qu'un jour, flânant tout près de chez lui, il eut la surprise de voir surgir du bois un Indien nu qui se mit à le poursuivre, un couteau à la main. Il se précipita dans sa maison, ferma vivement la porte sur le bras de son agresseur et cria à sa femme de lui apporter la hache. Son dessein était de désarmer à coup sûr le meurtrier en lui tranchant la main, mais Mme Lequime dissuada son mari de commettre un acte aussi cruel.

Tout au début de la petite colonie française, un envoyé du gouverneur James Douglas se plait à souligner l'aspect agréable des bâtiments de la mission et des fermes naissantes. "Les prêtres, ajoute-t-il, ont une école pour les enfants des colons. A mon retour, j'ai trouvé le P. Richards (sic) dans une classe proprette, enseignant à lire et à écrire à cinq ou six élèves. Toute l'instruction se donne, dans cette école, en langue française. . . . Avec un bon moulin à farine sur place et des mines dans le voisinage, ce centre agricole deviendra, sans aucun doute, l'un des meilleurs de la colonie."

Cette prédiction allait se réaliser. La ferme d'Elie Lequime prospéra si bien qu'après vingt-cinq ans il se retirait avec sa femme à San-Francisco, laissant le domaine entre les mains de ses trois fils. Cette même année, un autre rapport officiel mentionnait les vergers de la mission et ceux des frères Lequime comme les plus prometteurs du district.

UN HOMME QUI PENSE A TOUT

La région de l'Okanagan avait été, à l'origine, un territoire de chasse. Quand les chercheurs d'or l'envahirent, la nécessité de nourrir ces hommes, réputés gros mangeurs, fit naitre l'élevage du bétail. On dit que le P. Pandosy et ses confrères introduisirent le premier troupeau de bêtes à cornes dans la vallée. Dès que cette industrie manifesta quelques signes avant-coureurs de déclin, l'ingénieux missionnaire planta le premier verger. On pense bien que l'exemple fut suivi, et avec un succès toujours croissant.

Quel homme d'une activité étonnante que cet apôtre marseillais et que de prouesses à son crédit: "fondateur de la première colonie permanente de l'Okanagan, constructeur de la première église, de la première école et du premier moulin, officiant du premier mariage, introducteur du premier troupeau, planteur des premiers arbres fruitiers! . . .

Entre-temps, le centre de Kelowna se formait, en prolongement de la mission. Bernard Lequime traça le plan de la ville en 1891. C'est aujourd'hui l'une des plus belles de la province, point important de distribution pour les producteurs de la vallée. L'origine de son nom mérite d'être contée. Un vieux Français d'aspect assez rustre, Auguste Gillard, habitait là autrefois une cabane demi-souterraine. Un jour que des aborigènes l'en virent sortir à quatre pattes, ils le baptisèrent en plaisantant "Kim-ach-touch" (Ours brun). Le nom lui resta, ainsi qu'à l'endroit. Plus tard,, comme on le trouvait un peu compliqué et farouchement indien, on y substitua "Kelowna" (Ours grizzlé).

Vernon, au nord, bénéficia aussi de la sollicitude des missionnaires et s'appela d'abord "Priest Valley".

Le P. Pandosy vécut assez vieux pour assister au plein épanouissement de son oeuvre d'apôtre et de colonisateur. Travailleur infatigable, il mourut sur la brèche, à soixante-dix-sept ans, des suites d'une chute de cheval en se rendant au chevet d'un malade. La rue principale de Kelowna porte le nom du fameux missionnaire, mais pourquoi est-il épelé "Pendosi"? . . .

Dieu lui épargna la douleur d'une perte matérielle qui lui eût été très sensible. La propriété de la mission, à Okanagan, avait été transférée à la mense épiscopale de New-Westminster. Un Américain possesseur d'une mine de valeur très douteuse était à la recherche de fonds pour l'exploiter. Mgr Durieu, missionnaire tout à fait remarquable auprès des Indiens, mais n'entendant rien aux affaires temporelles, se laissa prendre aux belles paroles de l'habile enjôleur. En retour d'un paquet d'actions frauduleusement cotées $33,000, il lui céda les deux mille acres de la mission. L'Américain, en les revendant, devait réaliser un bénéfice net de $100,000. Quant aux actions de la compagnie minière, l'évêque trop confiant n'en retira pas un sou . . .

UNE LIGNEE DE RANCHEURS SAVOYARDS

Dans certaines parties de la province, les ranches ont gardé leur prestige et leur pittoresque d'autrefois. Les Français y réussissent non moins que les autres. Comme la plupart des premiers éleveurs, Joseph Guichon, né à Chambéry, fut un ancien mineur qui renonça à la recherche des pépites pour exploiter la richesse des herbages. Ses descendants ont continué dans la même voie. Venu peu après 1860, le Savoyard amenait des chevaux et des mules qu'il fit hiverner dans la région de Kamloops. Bientôt il put se consacrer uniquement à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes. Après 1870, il fit l'acquisition de terres dans la vallée Nicola et ses domaines s'agrandirent au cours des années.

Joseph Guichon prit part à la célèbre chasse à l'homme contre les frères Maclean, redoutables bandits et voleurs de chevaux qui terrorisèrent le pays, allant jusqu'à tenter de soulever les Indiens contre les Blancs. Les meurtriers périrent sur l'échafaud. Plus heureux que beaucoup d'autres, le pionnier savoyard put traverser sans trop de dommage le dur hiver 1886-87, qui décima de nombreux troupeaux de bovins.

Le ranch Guichon est l'un des rares, et peut-être le seul, des plus anciens demeurés dans la même famille. Les trois fils et les quatre filles du fondateur le détiennent depuis 1918. Jusqu'à tout récemment, il était dirigé par Laurent Guichon, célèbre dans le monde de l'élevage, à qui l'Université de la Colombie-Britannique décernait en 1953 un doctorat honorifique ès sciences, pour services signalés à cette industrie. Le premier établissement est aujourd'hui divisé en deux ranches: l'un de mille moutons et d'autant de bovins, ayant à sa tête Charles et Gérard Guichon, fils de Laurent; l'autre sous la direction de Guy Ross, un neveu. Au ranch Beaver, pittoresquement situé entre des crêtes de montagnes au nord du lac Nicola, on fauche et l'on met en balles, chaque été, 1,500 tonnes de foin. Grâce aux progrès de la mécanisation, sept hommes suffisent à cette besogne qui nécessitait jadis trente travailleurs et de nombreux attelages.

Laurent Guichon épousa à New-Westminster une compatriote savoyarde, Péronne Ray. Comme à côté de ses occupations de rancher, il fit l'acquisition de 500 hectares sur la rive gauche du Fraser, à son embouchure. La maison qu'il y construisit est encore habitée. Elle se distingue par son cachet particulier de l'époque: double véranda entourant trois côtés de la demeure, avec dentelles de bois style Victoria. Ce coin de terre d'une fertilité exceptionnelle devint le centre d'un petit noyau de catholiques composé de Savoyards et d'Autrichiens. Le rancher fit don du terrain pour la construction d'une église et l'endroit s'appela primitivement Port-Guichon, avant d'adopter le nom actuel de Ladner. D'autres colons français se trouvaient alors — et il s'en trouve toujours — ici et là dans la vallée du Fraser, à Langley-Prairie, Mission, Chilliwack, Hope, Yale, etc.

LE ROI DES "PACKETEURS": LE BASQUE JEAN CAUX

Dans ce vaste territoire extrêmement boisé et montagneux, il fallait compter avec les obstacles qui retardaient la pénétration à l'intérieur. Le bas Fraser offrait un moyen d'accès relativement facile aux premiers chercheurs d'or, mais la ruée vers le Caribou compliqua singulièrement les difficultés du transport. A partir de Yale, toute navigation devenait impossible. Le ravitaillement en provisions de bouche et en équipement se faisait par les **pack-trains**, longues caravanes composées d'une cinquantaine de bêtes de somme — chiens, boeufs, mulets, chevaux — qui acheminaient lentement et dangereusement vers le Nord des tonnes de marchandises précieuses et variées. La construction de la fameuse route du Caribou (850 milles) permit l'entrée en scène des lourds chariots à bâche et des diligences tirés par six chevaux. Le prix des messageries dégringola d'un seul coup d'un dollar à quinze cents la livre, mais les **pack-trains** survécurent à cette concurrence redoutable.

L'ancienne industrie pittoresque, dont l'âge d'or remonte à près d'un siècle, compta parmi ses grands chefs un curieux et quasi légendaire personnage venu de la frontière franco-espagnole. Son habitude d'employer à tout propos le mot "Catalina", comme une sorte de juron, lui avait mérité le sobriquet de "Cataline", sous lequel tout le monde le désignait; mais il s'appelait en réalité Jean Caux (en basque Yinkoa, à peu près l'équivalent de mon Dieu!). Chassé de son village natal lors du coup d'Etat de Napoléon III, il avait franchi l'Océan et s'était dirigé par étapes, tout en travaillant, vers le Pacifique. Si bien que la fièvre de l'or le poussa, comme tant d'autres, jusqu'en Colombie-Britannique. Nul doute que le souvenir des Pyrénées de son enfance facilita sa rapide acclimatation. Il pouvait comprendre le français et l'espagnol, mais dans la vie courante, il se servait d'un dialecte à lui — mélange d'anglais, de français, de chinouk et d'argot forestier, entrelardé de termes basques. Chose certaine, il jurait et calculait en basque.

(A suivre)

L'année du Curé d'Ars débute dans le monde

PARIS — Son Exc. Mgr Rene Fourrey, évêque de Belley, Ain, France, a publié récemment une lettre qui souligne que 1959 marque le centenaire de la mort du saint Curé d'Ars: le 4 août 1859 mourait l'abbé Jean-Marie Vianney, "cet homme inouï qui, selon l'expression de Barbey d'Aurevilly, a perdu son nom dans le titre de sa fonction et qui, dans l'avenir comme dans le ciel, ne s'appellera plus que le Curé d'Ars".

"L'année 1959 sera donc l'année du centenaire de l'entrée dans la gloire éternelle de l'humble prêtre, que saint Pie X béatifia le 2 avril 1905, que Pie XI canonisa vingt ans plus tard et qu'il donna en 1929, comme Patron céleste à tous les curés de l'univers.

Notre époque orgueilleuse, trop portée à ne croire qu'aux choses de la terre et à ne recourir qu'aux moyens humains, a besoin d'apprendre de l'homme de Dieu les vérités fondamentales que, pendant plus de quarante ans, il prêcha aux paroissiens et aux pèlerins d'Ars.

L'occasion est bonne pour faire de nouveau retentir les accents d'une voix qui jadis toucha tant de coeurs et bouleversa tant de consciences. Le message d'un saint Jean-Marie Vianney s'adresse aux chrétiens du XXe siècle, comme il s'adressait à ceux du XIXe.

Les vedettes de l'actualité, si retentissant que soit leur succès, passent vite. Leur triomphe est éphémère. Les foules qui les acclament aujourd'hui ne connaitront même plus leur nom demain. La gloire d'un Curé d'Ars, après un siècle, n'est pas seulement intacte; elle n'a pas cessé de grandir. Son influence n'a pas cessé de s'exercer et son rayonnement peut s'étendre encore. Les fêtes du centenaire y aideront.

Avant tout nous avons tenu à implorer pour ces fêtes la bénédiction du chef suprême de l'Eglise.

Joie pontificale

Lors de l'audience que le regretté Pape Pie XII voulut bien nous accorder le 27 janvier 1958, nous l'avons informé de notre désir de marquer par d'exceptionnelles solennités l'année 1959 et nous avons eu la joie d'entendre le Souverain Pontife nous parler du saint Curé avec une véritable ferveur. Les manifestations annoncées, disait-il, réjouiraient grandement son coeur.

Nous avons d'autre part la fierté de pouvoir inscrire en tête de notre Comité d'honneur les noms de LL. EEm. les cardinaux Liénart, évêque de Lille, Gerlier, archevêque de Lyon, Roques, archevêque de Rennes, Feltin, archevêque de Paris, Grente, archevêque-évêque du Mans, et de Son Exc. Mgr Marella, nonce apostolique. De tels noms indiquent déjà avec quel éclat les fêtes du centenaire chercheront à glorifier le saint Patron des curés de l'univers.

Aussi bien, à la suite des princes de l'Eglise et du vénéré représentant du Saint-Père en France, tous les pasteurs d'âmes auront-ils à coeur de contribuer, selon leurs moyens, au succès de l'entreprise. Quant aux fidèles, c'est en foule, nous n'en doutons point, qu'ils accourront. Si, les années ordinaires, Ars voit passer dans son église plus de 300,000 pèlerins, combien l'année du centenaire en attirera-t-elle devant la châsse du plus populaire des saints de France!

"Cette paroisse ne pourra contenir tous ceux qui plus tard y viendront", avait annoncé le jeune abbé Vianney, le jour où pour la première fois se présentait à ses regards le pauvre village, qui lui doit d'être aujourd'hui connu jusqu'aux extrémités de la terre.

Si admirable qu'ait été depuis un siècle la réalisation de l'étonnante parole du saint, le spectacle qu'offrira au monde l'année du centenaire sera plus saisissant encore.

René FOURREY,
évêque de Belley,
Ain, France."

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le congrès des commissaires — un point de départ prometteur . . .

Selon un rapport du secrétariat, quarante-trois paroisses étaient représentées cette année au congrès des commissaires de langue française, par 128 délégués, qui contrôlent 79 écoles. Cela se compare avec les chiffres suivants, du congrès de 1958: 50 paroisses, 197 représentants, 101 écoles. Cette année, 75 délégués ont pris part à deux séances tandis que l'an passé 115 commissaires ont été présents à trois séances.

Comme d'habitude, ces chiffres sont plus ou moins sûrs, car il y a des délégués qui sont obligés de prendre part aux délibérations des comités du congrès de Winnipeg, d'autres ne s'inscrivent pas lors de la deuxième séance et d'autres ne s'inscrivent pas du tout. Mais les comparaisons d'une année à l'autre gardent une certaine valeur. Il est à noter que cette année la baisse dans le nombre de paroisses est attribuable surtout à l'absence des "petits" centres qui étaient représentés l'an passé.

On attribue la diminution du nombre des commissaires au fait que plusieurs consolidations ont eu lieu depuis le dernier congrès. Mgr l'archevêque a souhaité que ces commissaires sortant de charge ne cessent pas de s'intéresser activement aux affaires scolaires.

A part cette baisse numérique, le congrès a eu cinq caractéristiques:

1) L'influence des nôtres auprès de la M.S.T.A. a été confirmée. Il est utile de faire remarquer à ce sujet que deux candidats d'un groupe ethnique qui ne nous étaient pas connus n'ont pas réussi à se faire élire.

2) On a choisi un président "de la campagne". Depuis longtemps, en effet, la présidence semblait se limiter à St-Boniface pour des raisons pratiques. Le choix de M. Martin, en plus d'être justifié par ses qualités personnelles, fait comprendre davantage la plus grande facilité dont on jouit aux temps modernes quant aux moyens de communication. Les voyages entre St-Boniface et les centres ruraux deviennent de plus en plus affaire de routine.

3) L'exécutif entreprendra l'organisation de congrès régionaux. Cela permettra des discussions plus intenses et plus positives, qu'autrement il aurait fallu assurer en ajoutant une autre pleine journée au programme du congrès général. Ce système a l'avantage de se conformer un peu à la politique de la M.S.T.A. et du département, de sorte que les commissaires de langue française puissent à l'avenir jouer un rôle plus efficace à l'occasion des congrès régionaux de ces organisations.

4) Dans son allocution paternelle, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a indiqué que, pour le moment, l'autorité ecclésiastique ne se prononçait pas au sujet du référendum qui aura lieu le 27 février ni au sujet de la réorganisation scolaire qui peut s'ensuivre. Les congressistes d'ailleurs n'ont pas soulevé ces questions mais ont semblé contents d'en parler dans l'intimité, sans parti pris violent.

5) Enfin, le mot d'ordre principal de l'archevêque demeure comme base de toute activité scolaire au cours de l'année qui commence: étude, préférablement en groupes (commissions scolaires, APM, Chevaliers de Colomb, etc.) de ce que c'est que l'éducation chrétienne et canadienne-française.

Le congrès a été un point de départ prometteur pour une année d'organisation plus intense, de consolidation des cadres de l'Association et de compréhension plus profonde de l'idéal qui doit inspirer toutes ses activités.

La Croix Rouge

La Croix Rouge représente une de ces sociétés de bienfaisance humaine qui est tellement bien connue qu'elle risque d'être oubliée quand l'homme de la rue fait le budget de ses aumônes. Même au Manitoba, où cette organisation a fait des merveilles pendant l'inondation de 1950, on peut être porté à la considérer comme un groupement ayant à sa disposition des ressources inépuisables. Il n'en est pas ainsi. La Société doit quêter de l'aide partout afin d'être en mesure d'aider ceux qui ont le plus besoin de secours chaque année.

Les catastrophes et les misères ne manquent pas. Ainsi l'an passé la Croix Rouge s'est rendue utile à 65 pays. Une de ses activités les plus touchantes à l'heure actuelle est le soin des réfugiés, victimes de la guerre ou de la persécution. Elle poursuit aussi inlassablement l'oeuvre de la réunification des familles brisées par la tyrannie et l'immigration.

La Société de la Croix Rouge est une des rares organisations internationales modernes dont le nom respire un peu l'inspiration religieuse. Cela est tellement vrai qu'en Turquie l'on substitue à la Croix, le Croissant, symbole sacré de l'antiquité.

Le campagne de souscription de la Croix Rouge mérite à plusieurs titres l'appui de tous.

Le français reconquiert son droit de cité en Egypte

L'une des conséquences de la nationalisation du canal de Suez et de l'expédition franco-anglaise en Egypte, il y a deux ans et demi, avait été la fermeture des lycées et autres institutions d'enseignement du français au Caire, à Alexandrie et en d'autres villes égyptiennes. Le débarquement des Français avait déclenché une campagne de propagande hostile à la France. Depuis très longtemps, pourtant, des maîtres de Paris dispensaient l'enseignement et la culture en ce pays. D'innombrables enfants avaient appris la langue de Racine parallèlement à l'arabe et l'avaient parlée toute leur vie avec élégance et amour. Le français était langue seconde courante dans les hautes classes de la société. On l'entendait dans les palais, dans les boutiques, dans les rues du Caire et d'Alexandrie.

En 1956, du jour au lendemain, les foyers de langue et de culture françaises furent fermés. Des organisations privées suppléaient à la rigueur aux institutions officielles, mais l'avenir de la culture française en Egypte restait compromis.

Les récents accords conclus entre Paris et Le Caire comportent heureusement des clauses relatives aux facteurs culturels. Les lycées vont rouvrir officiellement leurs portes. Les cours reprendront dans quelques semaines. En outre, l'Institut français d'Archéologie, fondé au Caire il y a longtemps, où ont défilé des archéologues célèbres, entre autres le chanoine Drioton, reprendra son activité au cours de janvier.

Ce sont là des nouvelles réconfortantes. Tous les gens soucieux de l'expansion de la culture française étaient consternés des mesures restrictives imposées il y a deux ans au français. Ils se réjouiront que le gouvernement du Caire ait compris qu'il ne pouvait vraiment pas rompre une tradition à la fois ancienne et précieuse pour sa nombreuse élite.

L'Algérie . . .



(Suite de la première page)

contenancé l'opinion française, habituée à se nourrir de formules — furent-elles creuses — plus que de réalités. Les propos du général ont été jugés équivoques et ambigus aussi bien par ceux qui exigent l'annexion pure et simple de l'Algérie à la France — l'intégration — que par ceux qui placent leurs espoirs dans une solution de "décolonisation", ou même qui souhaitent que l'indépendance de l'Algérie soit accordée au F.L.N. Les paroles et les écrits du général ont fait l'objet d'une exégèse aussi savante que vaine. "Avec les élus de l'Algérie, nous verrons comment faire le reste . . .", s'était-il écrié le 4 juin à Alger. Quel reste?

Le discours de Constantine du 3 octobre a défini les conditions de vie de l'Algérie de demain, et ouvert à la population d'intéressantes perpectives économiques et sociales. Puis est venue la conférence de presse du 23 octobre, au cours de laquelle le général a offert aux rebelles "la paix des braves", et jeté le désarroi dans l'organisation politique du F.L.N., mise au pied du mur. Le refus intransigeant opposé aux offres françaises d'un "cessez-le-feu" a affaibli l'audience internationale de la rébellion, comme devait ultérieurement le confirmer le débat de novembre devant l'O.N.U.

L'échec de cette tentative n'a nullement decouragé de Gaulle qui, face a l'opinion internationale, venait de "tourner" les positions de l'adversaire. Mais il ne profita pas de cet avantage — du moins pas d'une façon publique et spectaculaire — et poursuivit la préparation du "coup" suivant.

* * *

Celui-ci a été porté dès que le général de Gaulle eut pris possession de ses fonctions de président de la République. Dans l'allocution qu'il a prononcé à l'Elysée le 8 janvier, on a retenu comme lourd de sens les propos relatifs a l'Algérie: "Dans l'ensemble de la communauté française, une place de choix est destinée à l'Algérie de demain, pacifiée et transformée, développant elle-même sa personnalité, et étroitement associée à la France . . ."

Qu'est-ce à dire? se sont écriés dérechef les partisans de l'intégration. L'Algérie n'est donc pas la France! Elle en est seulement l'associée? De Gaulle n'a pas cru bon d'expliciter son propos. Mais deux jours plus tard, le gouvernement de M. Michel Debré prenait en son nom de spectaculaires mesures de clémence: libération de Messali Hadj, le prophète de l'indépendance algérienne, chef du Mouvement Nationaliste Algérien (M.N.A.), interné depuis plusieurs années dans une petite île bretonne; transformation libérale du statut de détention de Ben Bella, membre du "gouvernement algérien" du Caire, et emprisonné à Paris depuis la sensationnelle capture de son avion au-dessus de la Méditerranée; ouverture des portes des camps d'internement d'Algérie pour 7,000 détenus administratifs, etc . . .

Le choc psychologique déclenché par ces mesures fut violent. En France et en Algérie, des voix s'élevèrent pour protester contre une clémence jugée injustifiée. "C'est une grave erreur politique", entendit-on dire dans les milieux "ultras" stupéfaits et indignés. De Gaulle, dit-on, eut ce mot: "Je suis comme Louis XVIIII, j'ai mes ultras. Eh bien! Comme Louis XVIII, je saurai leur prouver mon ingratitude".

Cependant, du côté de la rébellion, la résonnance fut profonde. Au Caire, les leaders du F.L.N. sentirent glisser entre leurs doigts, comme le sable de la mer, les sympathies gagnées en Algérie et dans le monde. Bourguiba applaudit et en profita pour relancer l'idée qui lui est chère d'un vaste ensemble nord-africain (Algérie, Tunisie, Maroc) associé à la France. De mystérieuses allées et venues entre Paris, la Suisse et l'Egypte furent signalées. Bref, en doublant la mise, de Gaulle avait opéré une magistrale relance.

Le F.L.N., une fois encore, dit: "Non". Mais son souffle s'est fait plus court, et sa voix haletante; le peuple algérien nourrit maintenant l'espoir que la fin des combats est proche et que la paix va refleurir sur l'aride terre d'Algérie. De Gaulle ne dit mot. "Celui qui ne sait pas garder un secret n'est pas un homme d'Etat", a-t-il rappelé d'une voix sévère aux membres du gouvernement Debré lors du premier Conseil des Ministres à l'Elysée.

On ne peut donc savoir quels seront les prochains développements de la politique gaulliste à l'égard de l'Algérie, comme on ignore tout des nouvelles initiatives que pourrait prendre le chef de l'Etat. De Gaulle connait la valeur de l'effet de surprise et sait en jouer magistralement.

En attendant, la puissante "Standard Oil" (ESSO) vient de demander au gouvernement français et d'obtenir des permis pour la recherche pétrolière au Sahara. Le fait que les Américains se "dégèlent" ainsi à propos du pétrole saharien tend aux yeux de l'opinion française, à prouver deux choses: d'abord que les gisements du Sahara existent et qu'ils sont fabuleusement riches; ensuite que les Etats-Unis sont maintenant persuadés que la France demeurera en Algérie et au Sahara, après avoir réglé l'affaire algérienne de façon satisfaisante.

Maurice HERR.



La photo ci-dessus semble faire écho à l'appel du pape en faveur d'un concile universel. On voit Sa Sainteté au collège Grégorien de Rome, accueillant des étudiants de trois races, blancs, noirs et jaunes.

Billet du vendredi

Un homme du nord: James-Oliver Curwood

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On lit encore James-Oliver Curwood, trente ans après sa mort. Tant à l'étranger que chez lui, aux Etats-Unis. Il s'identifie dans son oeuvre avec le Canada, et ce n'est pas là la moindre de ses originalités. Il fut, dit-on, le seul Américain employé par notre pays, pour en décrire et interpréter les beautés.

Curwood fut un homme du nord, un écrivain passionné de la forêt et de la vie forestière, des faune et flore des régions nordiques, toujours au premier plan dans ses livres.

Natif du Michigan, il fut élevé à la lisière du bois, en prit le goût en son enfance, ne tarda guère à passer au Canada, où il trouva de vastes paysages conformes à ses aspirations, et dans les régions éloignées l'existence rude et exaltante de l'explorateur, du chasseur, du pêcheur, des pionniers d'autrefois.

Il parcourut le grand Nord Canadien de l'est à l'ouest, jusque dans les solitudes glacées de l'Arctique. Il avait une affection particulière pour la province de Québec, où il situa plusieurs de ses romans.

Son **Ancient Highway**, par exemple, emprunte ensemble à l'Ontario et au pays québecois. L'homme est un maître dans la description du domaine nordique. Il sent ses paysages et les vit, ce qui explique l'intensité, la vérité de son évocation.

* * *

Curwood avait du sang indien dans les veines, et c'est lui qui le dit dans son autobiographie: **Son of the Forest.** Son arrière-grand-père avait épousé une beauté de la race des Mohawks. Plus qu'octogénaire, elle avait les cheveux noirs et luisants comme une aile de corbeau, et les pieds si petits que la mère de l'auteur, à l'âge de dix ans, ne pouvait chausser ses mocassins.

Le capitaine anglais Frederick Marryat, qui laissa tant d'ouvrages où l'aventure tient la première place, et qui enchantèrent des générations de jeunes, était un grand-oncle de Curwood. Avec une telle ascendance, et l'atavisme jouant son rôle, il était impossible qu'il ne fut attiré par le risque de l'aventure, le goût de raconter.

Dans sa jeunesse, il fit si souvent l'école buissonnière qu'il finit par se faire expulser de l'autre. Mais il s'enrichissait, dans champs et bois, d'une science inconnue des professeurs. Il finit par terminer ses études et devint journaliste, attaché pendant sept ans à une feuille de Detroit. Cela non plus ne pouvait durer. A la première occasion, il s'orienta vers le nord.

* * *

Non point à longueur d'années, puisqu'il eut presque toujours un foyer dans sa ville natale d'Owosso au Michigan, mais à tout propos, sur le moindre prétexte, pendant des semaines et de longs mois.

Quand il épousa en 1919 Ethel Greenwood, sa seconde femme, il partit avec elle pour la Baie d'Hudson et y passa trois saisons d'affilée — automne, hiver, printemps — dans un camp de bois rond. Il écrivit alors son roman: **"Philip Steele of the Royal Mounted".**

Par la suite, ce fut de multiples séjours dans les régions boisées et les terres les plus désertiques, tantôt seul avec des Indiens ou des compagnons de sa trempe, tantôt en compagnie de sa femme, qui partageait ses goûts, admirait son travail, heureuse de le seconder. Ils vécurent ainsi ainsi dans des tentes, des maisons de billes qu'ils construisaient eux-mêmes, jusque dans des iglous. Ils poussèrent, à l'extrême nord, jusqu'au lac Athabaska dans l'Ouest, jusqu'au Yukon et à l'Alaska.

Curwood travailla beaucoup, donnant plus de trente ouvrages en une vingtaine d'années. Il ne prisait pas l'inspiration, disant qu'elle n'est qu'un mot, mais il croyait que le travail ardu et méthodique vient à bout des pires difficultés.

Curwood mourut chez lui dans son lit, après une maladie d'une semaine, en août 1927. Il est chez les écrivains de la même lignée que Jack London, Stewart-Edward White, Ernest Thompson-Seton. Comme lui, ces deux derniers demandèrent beaucoup au Canada et contribuèrent à le faire connaître.

L'ILLETTRE.

L'O.N.U. pourrait intervenir

De nouvelles raisons pour le choix d'un drapeau canadien

Les agences de presse qui nous rapportent les nouvelles de l'étranger donnent souvent à leurs articles une saveur dont elles ne se doutent pas. Mais, parfois elles s'en doutent un peu.

Tel est le cas d'une nouvelle de la United Press International, provenant de Karachi, à la suite de l'arrivée du premier ministre Diefenbaker dans la capitale du Pakistan. On sait que c'est là une des principales étapes du voyage de M. Diefenbaker dans les capitales des pays du Commonwealth. On signale qu'à son arrivée à l'aéroport de Karachi le premier ministre était debout entre les drapeaux "canadien" et pakistanais. Ce n'est pas sans raison que l'agence de presse met ici le mot canadien entre guillemets.

A mesure que le Canada assume des obligations internationales plus étendues, ce qui est normal pour un pays en pleine ascension comme le nôtre, l'absence de drapeau vraiment canadien se fait tragiquement sentir. On pourrait dire qu'un drapeau n'est qu'un symbole. Il faut reconnaitre que c'est un symbole singulièrement important puisque tous les grands pays tiennent à conserver jalousement leur drapeau respectif. La moindre nation, aussitôt promue à l'indépendance, ne s'empresse-t-elle pas d'adopter son drapeau national?

Faut-il conclure de là que nous ne sommes pas encore indépendants? Cette objection ne viendrait certainement pas à l'idée des Canadiens eux-mêmes. Mais, comment empêcher les étrangers de s'y arrêter? Les faits son d'ailleurs là pour indiquer qu'on ne s'y fait pas faute.

Nous sommes à une époque où les échanges internationaux se font nombreux; le premier ministre de passage à Karachi a dû fortement le sentir. Tandis que le Canada projette d'accroitre son aide matérielle au Pakistan, celui-ci pourrait peut-être en retour adopter à notre égard une espèce de plan de Colombo de la fierté nationale et apporter toute sa contribution à un pays sous-développé en ce domaine. Les nations asiatiques à qui nous fournissons du blé, des locomotives, des installations hydro-électriques pourraient se réunir pour nous conseiller en matière de drapeau.

Pour ménager notre susceptibilité nationale, afin que cette aide ne comporte aucun signe de domination "héraldique", le plus efficace serait sans doute de faire passer leurs suggestions par l'entremise d'un organisme international, l'O.N.U., par exemple. Celui-ci à son tour pourrait dissiper les craintes des Canadiens, leur faire valoir que la disparition d'un emblème étranger sur leur propre drapeau n'est pas nécessairement un geste de provocation qui pourrait susciter un conflit armé, puisqu'il y a tout de même quelques nations à l'heure actuelle qui ne sont pas affligées d'un drapeau de ce genre.

Enfin, puisque nous en sommes aux organismes internationaux, il pourrait être utile que l'UNESCO organise en notre pays un vaste mouvement d'éducation populaire (par le film, comme elle le fait aux Indes, puisqu'un peuple sans drapeau est certainement analphabète) pour démontrer aux Canadiens, lentement sans les brusquer, tout ce que représente un drapeau national pour une nation.

Avec tous les organismes internationaux de notre part, avec l'appui de pays comme le Ghana, le Pakistan, nous arriverions certainement à un résultat concret — nos gouvernements libéraux et conservateurs n'y ont pas réussi. Si nous nous hâtons, les agences de presse pourront écrire drapeau canadien sans guillemets au prochain voyage du premier ministre canadien à l'étranger.

(Le Soleil)

Bilinguisme et efficacité

Parmi les recommandations contenues dans le volumineux rapport que la Commission du service civil a présenté au Parlement en vue de la refonte éventuelle de la Loi du service civil, il en est une qui intéresse de façon particulière tous les Canadiens de langue française. La recommandation vise à répandre le bilinguisme dans l'administration fédérale.

Selon la loi actuelle et le règlement qui s'y rattache, il suffit qu'un fonctionnaire connaisse la langue de la majorité dans la localité où il travaille. Ainsi, dans une ville où 60 p. 100 de la population est de langue anglaise, il lui suffit de connaître l'anglais, même si 40 p. 100 des citoyens ne parlent que le français. L'application stricte de l'article 19 permettrait même au gouvernement (théoriquement) d'employer un personnel totalement de langue française dans une ville où les Canadiens de langue française forment 55 p. 100 de la population.

Il ne s'agit pas ici d'une simple question de sentiments patriotiques; il s'agit d'une question d'efficacité administrative. L'unilinguisme est une des causes d'inefficacité dans plusieurs services fédéraux. Si nos renseignements sont exacts, c'est le cas, notamment, au ministère de l'Agriculture. On nous signalait l'autre jour l'exemple suivant:

Ne pouvant se débarrasser des insectes qui ravagent son jardin, un jardinier de langue française écrit au ministère de l'Agriculture. La lettre est remise à un traducteur, qui la traduit en anglais et la remet aux spécialistes. Ceux-ci l'étudient, rédigent une lettre-réponse en anglais et la remettent au traducteur qui, lui, la retraduit en français. Quand le pauvre jardinier reçoit finalement la réponse à sa lettre, les insectes ont déjà mangé la moitié de son jardin . . . non par la faute des traducteurs évidemment — ils accomplissent fort bien leur travail — mais par la faute du système.

Notre informateur a peut-être choisi un cas extrême, mais on ne peut douter que l'unilinguisme nuise sensiblement à l'efficacité administrative du gouvernement.

M. Arnold Heeney, président de la Commission, qui vient d'être nommé ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, les commissaires Ruth Addison et Paul Pelletier, qui ont préparé le rapport de 160 pages, recommandent des dispositions précises dans la prochaine loi pour que les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française soient servis dans leur propre langue. Là où le groupe linguistique minoritaire ne saurait justifier la présence d'un personnel complet bilingue, la nouvelle loi prévoirait tout au moins la présence d'un certain nombre de fonctionnaires bilingues.

"Il nous semble, lit-on dans le rapport, que là où les clients d'un bureau gouvernemental comprennent à la fois des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française, la meilleure solution est de créer un personnel bilingue, non un personnel qui connaisse seulement la langue de la majorité." Le rapport recommande enfin que les sous-ministres fournissent à la Commission les renseignements qui lui permettront de fixer les exigences minima en matière de langue pour les différents postes.

L'idéal, évidemment, serait que tous les employés de l'Etat soient bilingues; ce jour viendra peut-être . . . dans 50 ans ou plus. Mais pour le moment, la solution que propose la Commission nous parait juste. Le Canadien de langue française qui s'adresse à un bureau du gouvernement en français, n'exige pas que tout le personnel du bureau soit de langue française; il demande seulement d'être renseigné dans la langue qu'il comprend le mieux, avec précision et sans trop de délai.

Le gouvernement se doit de corriger l'anomalie actuelle; c'est non seulement une question de justice, mais une question d'efficacité administrative.

Jean TAILLEFER.
(Le Droit)

Placements britanniques au Canada

Les capitaux britanniques ont toujours joué un rôle de premier plan dans le développement économique du Canada. A la fin de 1955, les immobilisations sous ce chef atteignaient le chiffre de 2,400 millions de dollars et avaient presque reconquis le terrain perdu pendant et après la guerre. Les capitaux britanniques qui étaient de $2,500 millions en 1939, étaient passés à $1,600 millions en 1948.

Toutefois la formule de placement qui s'est développée au cours des 10 premières années de l'après-guerre est sensiblement différente de celle qui existait avant 1939. Les capitalistes britanniques s'adonnent davantage aux placements directs par l'établissement de nouvelles usines et de nouvelles entreprises commerciales, et l'achat d'intérêts majoritaires dans des sociétés industrielles et commerciales déjà existantes. En 1955, ces placements directs représentaient 38% de la valeur globale des intérêts britanniques au Canada, comparativement à 15% en 1939. En outre, de 1945 à 1955, les placements de ce genre ont augmenté d'au-delà de 150% plus que l'ensemble des placements britanniques au Canada. Cependant, les valeurs de portefeuille, c'est-à-dire, les valeurs ne donnant pas à leur détenteur le droit de participer à l'administration et à la conduite de l'entreprise, par opposition aux placements directs qui confèrent ce droit, représentaient encore en 1955, environ 60% de tous les intérêts que détenaient les Britanniques au Canada.

11% du total

A la fin de 1955, les placements britanniques directs s'élevaient à $883 millions, ou 11% environ de tous les placements directs de l'étranger au Canada. Ils représentent la totalité ou la majorité du capital d'au-delà de 950 sociétés. Si la liste comprend les noms de très grandes entreprises, on y trouve aussi beaucoup d'entreprises assez modestes. C'est un trait qui distingue les sociétés britanniques des entreprises américaines, ces dernières dans l'ensemble sont plus grandes. Ce peu d'ampleur relative de certaines entreprises britanniques s'explique, en partie, par le fait que les capitalistes du Royaume-Uni cherchent avant tout à créer des débouchés pour leurs industries nationales. C'est pourquoi plusieurs de ces établissements sont des maisons de distribution ou de vente.

En tout, 300 sociétés manufacturières étaient aux mains des capitalistes britanniques à la fin de 1955. Ce sont elles qui ont attiré le plus de capitaux, soit 60% de tous les investissements directs des Britanniques au Canada. Les entreprises qui en ont profité le plus sont par ordre d'importance les industries du bois et du papier, des produits chimiques, du fer et des produits des légumes.

La même années, 15% des placements directs étaient consacrés à des établissements de vente, 12% à des institutions financières, 5% à des entreprises minières ou métallurgiques, 4% à des services d'utilité publique et environ 3% à des entreprises diverses.

Les capitalistes britanniques qui établissent des usines ou achètent des sociétés canadiennes contribuent directement à notre progrès industriel. Les nouvelles entreprises apportent de nouvelles techniques, créent de nouvelles positions et ajoutent à la liste des produits faits au Canada. Elles rapportent aussi au Canada des dollars qui servent à l'achat de produits canadiens et contribuent ainsi à raffermir notre marché d'exportation au Royaume-Uni.

Il ne faut, cependant, pas perdre de vue que si les investissements étrangers au Canada s'effectuent dans une mesure toujours croissante, sous forme de placements directs, cela peut constituer pour l'industrie canadienne une grave menace de contrôle par l'étranger.

(Commerce-Montréal)

10e anniversaire de Fides en France

PARIS — Pour marquer le 10e anniversaire de l'établissement de la société Fides en France, le R. P. Paul Martin, C.S.C., directeur général de Fides-Montréal, a célébré le 26 janvier une messe d'action de grâces en la chapelle de la maison Notre-Dame-de-Ste-Croix, où la société a été fondée en 1949.

Le R. P. Martin a prononcé une brève allocution dans laquelle il a fait l'historique de la société.

La route transcanadienne sera terminée en 1960

OTTAWA — Les deux tiers de l'étendue du Canada sont déjà traversés par une route pavée qui, dans deux autres années, reliera l'Atlantique au Pacifique par un ruban d'asphalte et de béton.

Vers décembre 1960, les Canadiens pourront, en effet, rouler confortablement en automobile sur un réseau transcontinental de routes pavées, entreprise nationale recommandée dès 1910 par la Canadian Highway Association.

La plupart des routes de ce réseau auront été construites par les gouvernements fédéral et provinciaux en vertu de la loi de la route transcanadienne. D'autres sections de cette voie seront des routes construites par les provinces avant l'adoption de cette loi, en 1949, et 400 milles de routes provinciales traversant le Québec, qui a refusé de signer avec le fédéral un accord relatif à la route transcanadienne.

Route de 4,470 milles

La route transcanadienne, exception faite des routes du Québec, aura 4,470 milles de long.

Un relevé transcontinental, fait par la Presse Canadienne, a démontré que la construction de la route s'est considérablement accélérée au cours des 16 derniers mois. Pendant cette période de temps, on a pavé près du tiers de la distance qui avait été parachevée dans les huit ans et demi antérieurs.

Depuis le début des travaux en 1950 jusqu'au 31 mars 1957, on avait pavé 1,559 milles de la route. Cependant, durant les 16 mois allant du 31 mai 1957 au 30 septembre dernier, on en a terminé 469 milles.

En huit ans et demi, on avait nivelé 2,154 milles de route, comparativement à 533 milles en 16 mois. On avait parachevé 186 milles de ponts et d'approches en huit ans et demi et 83 milles en 16 mois.

Le 1er septembre dernier, 2,028 milles de route étaient entièrement pavés; la distance nivelée portait ce total à 2,687 milles, auxquels il fallait ajouter 269 de ponts et d'autres structures élevées.

De ce total, 2,028 milles de route ont été pavés selon les spécifications du plan de la route transcanadienne. Environ 1,200 milles sont conformes aux exigences des règlements provinciaux.

Coût partagé

La part du gouvernement fédéral dans la construction de cette route était limitée à $150,000,000 par la loi de 1949, acceptée par toutes les provinces sauf Québec. Ottawa a consenti par cette loi à défrayer 50 pour cent du coût de toutes les routes nouvelles requises et la moitié des dépenses à encourir pour que les sections de routes pavées avant 1949 soient repavées suivant les spécifications de la route transcanadienne.

La part du gouvernement fédéral a été accrue à $250,000,000 par un amendement à cette loi voté en 1956. Cet amendement maintient le partage du coût à moitié, mais Ottawa a accepté de payer 90 pour cent du coût des travaux de parachèvement de sections essentielles non encore terminées, jusqu'à concurrence de 10 pour cent de la longueur totale de la route dans les limites d'une même province.

La loi revisée a aussi éliminé l'exigence imposant aux provinces la reconstruction de sections de routes pavées selon leurs règlements de voirie, en plus de permettre l'accélération des travaux sur les sections de route qu'il fallait absolument reconstruire ou repaver.

Crédits insuffisants

Il résultera de cette accélération des travaux par les provinces que les $250,000,000 votés par Ottawa ne suffiront plus. Le gouvernement fédéral, à la session courante, demandera au Parlement d'autoriser une somme additionnelle de $40,000,000 à $50,000,000 pour acquitter le coût des travaux prévus jusqu'au mois de décembre 1960.

Le coût cumulatif de la construction de cette route tant pour Ottawa que pour les provinces s'établissait à $435,422,301 au 4 octobre dernier. De cette somme, Ottawa s'est engagé à payer $259,821,130, soit près de dix millions de dollars de plus que le montant autorisé par le Parlement canadien. Toutefois, les déboursés effectués jusqu'à la même date par le fédéral n'atteignaient que $165,682,338. Le solde reste à payer.

Travaux terminés

La Saskatchewan a terminé sa section de route de 406 milles. Dans l'Ile du Prince-Edouard, il ne reste qu'un mille de route à paver.

A Terre-Neuve, seulement 100 milles ont été pavés, mais on a terminé le nivelage sur une distance de 270 milles. Présentement, on ne peut se rendre d'un bout à l'autre de l'île par cette route, qui aura 580 milles, qu'en faisant transporter son auto par chemin de fer entre Clarenceville et Gambo.

Dans les autres provinces, le nombre de milles de route pavés selon les spécifications fédérales (avec le nombre de milles conformes aux règlements provinciaux entre parenthèses se réparti comme suit:

Nouvelle-Ecosse, 26 milles (311); Nouveau-Brunswick, 94 milles (390); Ontario 499 milles (1,436); Manitoba, 276 milles (309); Alberta, 265 milles (282); Colombie-Britannique 284 milles (568).

Les distances nivelées selon les spécifications de la route transcanadienne, en date du 30 septembre, étaient les suivantes:

Terre-Neuve 270 milles; Ile du Prince-Edouard 71; Nouvelle-Ecosse 101; Nouveau-Brunswick 140; Ontario 658; Manitoba 284; Alberta 277; Colombie-Britannique 413.

Exactement 143 milles de la route transcanadienne traversent des parcs nationaux relevant de la juridiction d'Ottawa. De ce nombre, 73 milles sont pavés et 95 nivelés.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 26 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville. M. l'échevin Ursel, promaire, présidait en l'absence du maire Van Belleghem. La salle était remplie d'auditeurs surtout du quartier no 1 qui attendaient la décision du Conseil dans l'affaire Pynoo.

Après la lecture des lettres par le greffier, M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière, présenta une requête au nom de cette société, demandant un vote de $500.00 pour aider le Cercle à défrayer les dépenses de la tournée qu'il entreprendra dans l'Ouest du Canada au mois de mars.

Le Cercle Molière a reçu $6,000.00 du Conseil des Arts, mais les dépenses de cette tournée se chifferont à environ $8,000.00. Le Cercle Molière était représenté par une grande partie de son exécutif, dont Mme Boutal. Dans la discussion qui eut lieu plus tard dans la soirée, M. l'échevin Guay fit ressortir la valeur culturelle du Cercle et la gloire qui en rejaillit sur notre ville; la demande du Cercle sera étudiée par le comité de finances.

Le Conseil procéda ensuite à l'acceptation des rapports des comités: 90 résolutions étaient soumises à l'approbation du Conseil. Mais la plus contentieuse et celle qui intéressait surtout l'auditoire était la disposition de la requête des résidants du quartier no 1 qui avaient demandé au Conseil d'instituer une enquête judiciaire, alléguant que M. l'échevin Pynoo était redevable à la ville d'une somme de $1,800.00 et qu'il était par le fait même disqualifié.

M. l'échevin Appleby, président du comité de législation, prit la parole au nom du Conseil et résuma les délibérations du comité qui avait siégé pendant près de quatre heures samedi après-midi. Après avoir étudié cette question sous tous ses aspects, dit-il, et ayant entendu le rapport de l'avocat de la ville, qui s'était informé auprès des autorités provinciales, et après consultations avec l'auditeur et le trésorier de la ville, après avoir étudié le chartre de la ville, les statuts provinciaux, les filières de la ville et celles du département du Bien-être social, le comité est d'avis que l'échevin en question n'a aucune dette envers la ville et qu'il est pleinement qualifié pour être un échevin de cette ville.

L'argent que M. Pynoo a reçu en secours direct durant la période de dépression ne constitue pas une dette et il n'existe aucun règlement pour le recouvrement de cet argent. Et bien que la ville n'a jamais passé de règlement pour effacer ces obligations, et M. l'échevin Appleby souligne que la ville devrait passer un tel règlement, la ville n'a pas et n'a jamais eu l'intention de se faire rembourser l'argent fourni en secours direct. Ces paiements ne peuvent être considérés comme dette, dit-il.

M. l'échevin McKall demande si on ne pourrait pas soumettre la question à un juge de la cour de comté. Si nous sommes dans l'erreur, dit M. l'échevin Appleby, les délégués du quartier no 1 peuvent consulter leur avocat et si ce dernier le juge à propos, il pourra demander une enquête judiciaire. Lorsque la motion fut prise au vote, M. l'échevin Pynoo se retira de la salle. Le Conseil accepta à l'unanimité la décision du comité et M. l'échevin Pynoo réintégra son siège. La délégation sortit de la salle du Conseil, pas trop satisfaite du verdict.

Le règlement 4053, qui vise à l'émission et à la vente d'obligations au montant de $360,000.00 pour la construction de deux additions de 12 classes aux écoles Frontenac et Prendergast dans le Windsor Park, fut soumis au Conseil. 275 maisons sont en construction près de ces deux écoles et ceci veut dire qu'il y aura 550 élèves de plus à l'automne et ces deux écoles sont déjà remplies à capacité. Un vote aura lieu le 27 février lorsque les électeurs résidant dans le district scolaire de St-Boniface pourront se prononcer sur cette question.

L'achat de la chaine d'apparat pour le maire fut autorisé par le Conseil, malgré les objections de M. l'échevin McKall qui croit qu'on ferait mieux en remplaçant les bancs de la salle du Conseil par de bons fauteuils (ceci aux applaudissements de l'auditoire).

A la demande du comité de la santé, un règlement fut adopté pour contrôler la vente et la pasteurisation du lait et de la crème dans la ville. M. l'échevin Guay demanda si ce règlement s'applique aussi au lait de chèvre, ce qui déclencha l'hilarité générale.

Par suite des nombreux accidents qui ont eu lieu sur la rue Archibald, une demande sera faite à la Manitoba Power Commission d'ériger le plus tôt possible le nombre de lumières requises sur cette rue au sud du chemin Elisabeth.

La demande faite par le chef des pompiers pour la permission de demander des soumissions pour les uniformes des employés de son département fut accordée.

Le Conseil remercie chaleureusement M. Tim Hunter pour le beau geste qu'il a fait en apportant du café et des victuailles aux pompiers qui étaient aux prises avec l'incendie chez Graham Cleaners. Ce n'est pas la première fois que M. Hunter a cette bienveillance envers nos pompiers et le Conseil, ainsi que le département des incendies, tiennent à le féliciter et le remercier publiquement pour son esprit civique.

L'inspecteur des bâtiments aura à renuméroter des maisons et édifices de la rue Archibald. Le numéro 1 sera désormais à la frontière nord de cette rue. Il faudra aviser tous les résidants de la rue de leur nouveau numéro.

L'offre de la Standard Chemical, au montant de $6,465.30 pour l'achat d'un terrain sur la rue Plinquet où cette compagnie érigera un édifice d'une valeur d'environ $100,000.00, a été acceptée, sujet aux conditions imposées par la ville.

M. l'échevin Appleby avise le Conseil que, maintenant que la question du représentant du quartier no 1 est close, il serait opportun de continuer l'étude des qualités et des conditions requises des candidats à l'échevinage et que le comité de législation pourra maintenant siéger pour clarifier les clauses de la chartre qui semblent être embrouillées.

A lundi prochain.

Le Cercle St-Thomas étudie un texte de l'apôtre S. Paul

Les membres du Cercle St-Thomas avaient une réunion fort intéressante, le mardi 27 janvier, à la salle St-Thomas, au soubassement de la basilique.

Les sujets à l'étude étaient l'Evangile et l'Epitre de la Sexagésime. Pour donner une idée de la discussion, voici la première question: "Que veut dire saint Paul par ces paroles: Sont-ils Hébreux? Moi aussi. Israélites? Moi aussi. Ministres du Christ? Je le suis plus qu'eux."

Et maintenant voici un résumé des réponses formulées par les diverses équipes. Saint Paul veut signifier qu'il est envoyé de Dieu, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour sauver toutes les âmes, quelles que soient leur nationalité, leurs tendances politiques ou leurs croyances; pour lui, il n'existe aucune différence de langue ou de race. Il met en pratique la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres: "Allez par toute la terre, prêchez l'Evangile à toutes créatures, baptisez-les, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

Il y eut plusieurs autres questions et d'autres discussions animées. M. l'abbé A.-B. Boulet, curé, directeur du cercle, donna un court aperçu, fort apprécié de tous, de la doctrine spirituelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Puis on dégusta un bon goûter préparé par Mme J.-J. Tétrault et servi par les dames. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 10 février à 8 h. précises. Ceux qui aimeraient faire partie de ce cercle n'ont qu'à se présenter le soir même ou à se mettre en communication avec M. Raymond Bernier, président.

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier

Les joueurs de dames du Cercle Ouvrier eurent leur assemblée le 25 janvier. Il fut décidé que leur concours commencera le 9 février au soir et se continuera tous les lundis et mercredis jusqu'à ce que terminé.

Tous les joueurs intéressés sont invités à se joindre à eux.

Le trophée Lanthier est à l'enjeu, ainsi que de beaux prix.

M. Albert Boutin, champion 1958, est allé passer l'hiver en Californie.



Le Major-Général W. J. Megill, officier commandant de la région des prairies, a ouvert officiellement la nouvelle salle de tir de l'auditorium-gymnase Notre-Dame de St-Boniface dimanche après-midi, la déclarant "meilleure du Canada".

Prirent part à la cérémonie l'instructeur Léo Pelletier et M. Robert Bockstael. On y remarqua en outre, le Lieutenant-Colonel Louis Deniset, les anciens cadets, MM. Charles Schwartz, Henri Levêque et Charles Senez.

Tous rendirent hommage à la persévérance du Frère Laurin, qui demandait cette salle depuis longtemps.

Les gagnants au concours de l'ouverture étaient MM. Rémi Ross, Ronald Klassen, Tony Den Boer, Léo Duguay et Paul Léveillé.

Précieux-Sang

La partie de cartes du 20 janvier était organisée par Mmes Armand Larivière et Fernand Painchaud, capitaines, assistées de Mmes Lucien Guilbault, André Robin, Marcel Morier, Jos. DeMontigny, Gérard Audette, Victor Fontaine, Léon Rossignon, Léon Bernardin, Edouard Van Lis, Georges Forest, Eugène Lacroix, R. Thériault, Léo Dufault, Roméo Audette, Raoul Desaulniers, Gilbert Bisson, Alfred Guénette, Anna Lauzée, René Heyser et Jos. Beaudry.

Le prix d'entrée échut à Mme Donat Rémillard et ceux de la cagnotte, à Mme C. Husband et M. Albert Filteau.

Les gagnants des cinq mains étaient: 1er, Mme L. Painchaud; 2e, MM. Armand McCarthy et Albert Filteau; 3e, M. Albert Robin; 4e, Mlle Betty Johnson et M. Albert Filteau.

Les prix du tirage spécial furent gagnés par Mme M. Fillion, M. H. Bibeau, Mme A. Tougas et Mme Emma McCarthy.

Ligue de quilles

Equipe	Points
Les Joyeux	62½
Sunshines	60½
Royals	55
Les Météores	52
Leo's Electric	52
Aces	49
Toupin Lumber	49
Les Hirondelles	40
Dames:	
H 1 P—L. Rémillard	203
H 3 P—D. Collette	529
Hommes:	
H 1 P—N. Girard	324
H 3 P—N. Girard	750
Equipes:	
H 1 P—Sunshine	1331
H 3 P—Royals	3624

Rapport financier de la Cathédrale de St-Boniface

BILAN FINANCIER — 1958

Recettes	
Support paroissial (dime)	$ 39,924.85
Bancs (par enveloppes seulement)	7,075.30
Quêtes ordinaires	22,135.84
Quêtes commandées	7,185.33
Dispenses (bans, religion, etc.)	104.00
Messes (honoraires et casuel)	6,393.00
Baptêmes, mariages, sépultures	3,062.00
Cimetières (terrains et entretien)	7,787.15
Dons et contributions	6,665.74
Recettes diverses	10,179.39
Total des recettes de 1958	$110,532.60
Réserve, 1er janvier 1958	46,901.30
Grand total	$157,433.90

Déboursés	
Salaires et pension: curé et vicaires	$ 6,259.50
Salaires, employés; aide ministérielle	14,304.15
Culte, lingerie, entretien	4,706.52
Chauffage (salaire compris)	6,255.53
Lumière, eau, taxes assurances, téléphone	4,024.92
Bureau, "Bulletin", enveloppes	3,101.07
Cimetières: entretien salaires	8,637.38
Chapelle Saint-Maurice (entretien)	1,527.62
Quêtes commandées et dispenses	7,518.99
Messes (honoraires et casuel)	5,122.00
Taxe diocésaine (Archevêché)	7,535.18
Oeuvres paroissiales; écoles	4,500.93
Déboursés divers (fournaises)	29,751.24
Total des déboursés	$103,245.03
Réserve, 31 décembre 1958	54,188.87
Grand total	$157,433.90

LES CANADIENS DE NAISSANCE

Les membres de l'assemblée La Vérendrye, à la réunion du 9 décembre dernier, ont élu M. Henri Lévesque, président, en remplacement de M. Auguste Pichette qui s'était dévoué à ce poste depuis 4 ans. M. Pichette demeure dans le bureau de direction à titre de président honoraire.

Voici le tableau des officiers élus: M. L. Lavoie, 1er vice-président; M. L. Loiselle, 2e vice-président; M. E. Guilbeault, chapelain; M. E. Vermette, sergent d'Armes; M. A. Loiselle, trésorier; M. G. Monnier, secrétaire; M. G. Van Buckenhout, garde interne; M. J. Hébert, garde externe.

L'installation des officiers a eu lieu le mardi 13 janvier. Les officiers nationaux suivants officiaient: MM. Stewart, Lou Gendron, Engleheart, R. Anderson, K. Robbins, Louis Desautels et Fillion.

Le nouvel exécutif prend charge immédiatement. La prochaine réunion régulière aura lieu le mardi 10 février. Venez en grand nombre à cette réunion et encouragez le nouveau président.

Une récollection sacerdotale a eu lieu à St-Boniface les mercredi et jeudi de cette semaine, ce qui a nécessité dans quelques endroits la suppression de la messe quotidienne paroissiale. Le R. P. O. Fournier, O.M.I., était le prédicateur.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dim.
10.00—Nouvelles, Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Regards sur le Canada français
12.30—Chansonnettes
12.45—Programme juif
1.30—Ukrainian Catholic Council
2.00—Musique ukrain.
2.30—A l'opéra
5.00—Prog. allemand
6.00—Voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symph.
7.00—Ecoles à la ronde
7.30—Pères Blancs
7.45—A propos de livres
8.00—Match inter-cités
8.30—Sérénade
9.00—Nouvelles
9.15—J'ai choisi
9.30—Récital
10.00—Nouvelles, L'Heure Exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive Réveille-matin
8.00—Nouvelles, Réveille-matin
9.00—Nouv., tempér.
9.10—Vos problèmes, mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles, Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'Ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv., variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Réveil rural
12.45—Variétés
1.00—Nouv., variétés
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes, marché aux best., marché du grain
1.30—Je vous ai tant aimé
1.45—Fémina
2.00—Visages de l'amour
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouv., Ranch 1250
4.00—SDS, Variétés
4.30—Coin des jeunes
5.00—Nouv., comment.
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.15—Variétés
6.45—Rosaire
7.00—Nouvelles, prév. du temps, carnet social
7.15—Clinique du coeur
7.30—Nouvelles, Par ci, par là

LUNDI

8.00—Idées en marche
8.30—Reportage
9.00—Radio-journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Prog. hongrois
10.00—Paris chante et danse
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

MARDI

8.00—D'un océan à l'autre
8.30—Revue des arts et des lettres
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.00—Vie artistique à Londres
10.30—Concerts symph.
11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

8.00—Parade des chansonnettes
8.30—Disques en primeur
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

JEUDI

8.00—Paris chante et danse
8.30—Prog. polonais
9.00—Nouvelles
9.15—Prog allemand
9.30—Prog. allemand
10.00—Quand l'opéra se donne des airs
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

7.30—Chasse à l'inconnu
8.00—Prog. ukrainien
9.00—Nouvelles
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—La rue s'allume
10.00—Folklore
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

7.00—Ouverture, Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive, Réveille-matin
8.00—Nouvelles Réveille-matin
8.30—Nouvelles, Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles, Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
11.00—Nouvelles, A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv., Variétés
12.25—Nouvelles, Etablis. rural
12.40—Variétés
1.00—Nouv., Variétés
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouv., Ranch 1250
4.30—SDS, Variétés
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux franco-man.
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.25—Variétés
6.45—Rosaire
7.00—Nouv., prévisions du temps, carnet social
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Par ci, par là
8.00—Ca c'est Montréal
8.30—Chron. canadienne
9.00—Heure du rosaire (en polonais)
10.00—Revue de la semaine
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture



M. Gilles Guyot (à gauche) jouera le rôle de Lucas, mari de Jacqueline, et M. Robert Séguier, celui de Perrin, fils de Thibaud, dans la pièce "Le Médecin malgré lui" qui sera présentée, le vendredi soir 13 février, au Dominion. Cette soirée du Cercle Molière inaugurera une tournée dramatique dans huit villes de l'Ouest canadien.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Fondation

Pour comprendre la naissance du scoutisme, il faut se poser deux questions: pourquoi et comment?

La réponse à la première est facile. Le scoutisme a été fondé pour répondre à un besoin de la jeunesse. Avant le début de ce siècle moderne, on attachait pas assez d'importance aux jeunes avant leur avènement dans le grand monde. Enfin, on a réalisé que la nouvelle génération aurait un grand rôle à jouer durant ce siècle. C'est pourquoi plusieurs mouvements ont été fondés pour des jeunes.

Baden-Powell lui aussi s'en est aperçu. Et alors, cet homme militaire a commencé à s'intéresser aux jeunes. Il s'est fait un plan, il s'est informé auprès des éducateurs et, le 25 juillet 1907, il tentait une expérience. Il fit un camp sur l'île Brownsea, en compagnie de vingt garçons et de quelques amis. L'année suivante, il publiait un compte rendu de ce camp dans "Scouting for Boys", le maitre livre du scoutisme. Le mouvement était né.

Depuis ce temps, le scoutisme a grandi et aujourd'hui compte quelques millions de membres, répandus dans tous les coins du monde.

Le salut scout est connu de tous, ainsi que la divise "Toujours prêt".

La semaine prochaine, nous publierons un court résumé de la vie de ce grand homme, Lord Baden-Powell.

Partie de cartes

Notre première partie de cartes du 25 janvier a été un grand succès. Alors, n'oubliez pas de venir le dimanche 1er février à la deuxième. Notez que ces parties de cartes ont lieu à la salle des Fils Natifs de St-Boniface.

Récollection

Jeudi dernier, toutes les cheftaines guides et louveteaux, tous les chefs du diocèse, ont assisté à la deuxième récollection prêchée par M. l'abbé Eugène Raimbault, vicaire à la paroisse de la Ste-Famille. M. l'abbé Raimbault a été chef et commissaire diocésain durant plusieurs années. Il a parlé des devoirs du chef. La récollection a été suivie de la messe pour l'Unité chrétienne.

Les scouts au Canada

La famille scoute du Canada vient d'atteindre le quart de million. En décembre dernier, le Conseil canadien du scoutisme rapportait que plus de 250,000 garçons étaient enregistrés dans ce mouvement et que 24,000 adultes dirigent plus de 10,000 unités. D'autre part, plus de 50 associations patronisent le scoutisme au pays; 60 pour cent des troupes et meutes sont dirigées par des groupes religieux (catholiques, 770 unités; United Church, 730; Anglican Church, 630; Presbytériens, 200; Baptistes et Armée du Salut, 100; Service Clubs, 103; associations de parents et d'instituteurs, 225).

Il y a aussi les groupes spécialisés, dont: les scouts marins (1,607 garçons), 33 unités pour les handicapés et 90 unités attachées aux résidences militaires au Canada et à l'étranger. Or, en soulignant ces chiffres, M. Jean-Louis Houle, commissaire diocésain du Scoutisme catholique à Montréal, ajoute que la population scoute a grandi au pays de 127 pour cent depuis la fin de la guerre. En 1949, il y avait 110,030 scouts enregistrés; en 1958, il y en a plus de 250,000.

M. Houle précise que pour le centenaire de la Confédération scoute du Canada, fondée depuis 1914, on ambitionne d'atteindre 500,000 membres.

TOUJOURS PRET.

Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

Toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose qui aura lieu le dimanche 1er février.

Elles sont priées de s'inscrire à compter de 2 h. de l'après-midi. La bénédiction du T. S. Sacrement aura lieu à 5 h. et sera suivie d'un souper. Le prix d'inscription et du banquet est de $2.00.

Il est encore temps de donner son nom en téléphonant, soit à Mme Janine Moreau, AL3-1432, soit à Mme Jacqueline Bockstael, WH3-5905.



"Le champ de tir le plus moderne de tout l'Ouest canadien" a été officiellement ouvert par le major général W. J. McGill dimanche dernier à 3 h. p.m., au soubassement de l'auditorium-gymnase Notre-Dame, à l'angle de l'avenue Cathédrale et de la rue St-Jean-Baptiste, en présence de nombreux dignitaires dont les membres de la commission scolaire de St-Boniface. Capable d'accommoder à la fois de 15 à 18 tireurs, ce champ de tir a été construit pour reconnaitre publiquement les prouesses des cadets de l'Institut Provencher qui ont gagné de nombreux championnats, dont celui du Commonwealth en 1953 et 1954. On voit ci-dessus quelques jeunes s'apprêter à viser les cibles. On sait que M. Robert Bockstael, président de la Commission scolaire, leur a donné l'exemple dimanche dernier en faisant de son premier tir un coup de maitre; il visa la cible en plein centre. (Photo Free Press)

Assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le vendredi soir 16 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de notre Société d'Agriculture. C'en fut une, tout à fait remarquable. Il y avait bonne assistance. Nous étions honorés par la présence de M. le curé, de M. le maire de la municipalité, M. François Legal, et de Mme Legal, de MM. les agronomes, M. W. Van Winsberg, de notre district, et M. Fernand Paquin, du district est. On débuta par la procédure habituelle.

Pour raisons particulières, M. le président Albert Lécuyer pria M. Emmanuel Lemoine, vice-président, de présider à sa place et demanda à l'assemblée de le relever de ses fonctions quand on viendrait à l'élection. On comprit que M. Lécuyer avait fait sa large part pour la société depuis les douze dernières années qu'il en a été le dévoué président.

Quelques instants plus tard, on élisait M. Emmanuel Lemoine, président, et M. Hilaire Gratton, vice-président, et les directeurs sont MM. Marcel Brémaud, Albert Péloquin, Emmanuel Nolette, Gérard Beaudoin et Albert Lécuyer, Mmes Blanche Brémaud, Cyprienne et Eglantine Lemoine et Mlles Marie-Josèphe Lapalisse et Germaine Joyal.

Le nouveau président, M. E. Lemoine, lut une courte adresse à l'honneur de M. Signard Beaudoin qui se retirait du secrétariat de la société. Il a été le plus dévoué des secrétaires pour notre Société d'Agriculture depuis les 40 ans qu'elle existe. En reconnaissance des grands services rendus, on lui offrit un certificat de mérites et une montre-bracelet. M. Beaudoin répondit en termes émus aux marques d'appréciation qui lui furent témoignées et il nous donna l'intéressante description de la société à ses débuts et au cours des années qui suivirent jusqu'à nos jours.

Après quoi, les jeunes des Clubs 4-H prirent la relève des ainés. Ils donnèrent une démonstration de leur manière de procéder à leurs assemblées. Le président, Maurice Péloquin, invita les membres à se lever pour proclamer leur devise, le but qu'ils poursuivent dans leurs clubs, puis la secrétaire, Rita Lemoine, lut les minutes de la dernière assemblée.

A la demande du président, M. l'agronome W. Van Winsberg adressa la parole. Il se dit toujours heureux de se trouver à Ste-Agathe avec les jeunes des Clubs 4-H qui coopèrent si bien avec lui et qui savent prendre au sérieux ce qui l'est et s'amuser quand il en est temps.

Puis, ce fut le tour de M. F. Paquin de s'adresser à l'assemblée. Il commença par féliciter M. le curé d'encourager les mouvements agricoles de sa paroisse qui, aujourd'hui plus que jamais, contribuent à l'éducation particulière indispensable de tout cultivateur qui veut réussir. La compétence et l'instruction sont aussi nécessaires dans l'agriculture que dans n'importe quel autre domaine, a dit M. Paquin, et plus un jeune aura de connaissances générales, plus il aura de chance de faire un cultivateur prospère.

Comme on le lui avait demandé, M. Paquin a expliqué qui pouvait profiter des bourses du gouvernement en matière agricole et comment se les procurer. A la suite, M. le maire F. Legal remercia tout le monde de l'accueil reçu et se dit très content d'assister à cette intéressante assemblée et il commenta brièvement quelques passages de l'allocution de M. Paquin.

A son tour, M. le curé offrit comme tous les autres l'avaient fait des félicitations et des remerciements à M. Beaudoin; des compliments et encouragements aux jeunes des Clubs 4-H, puis il appuya les idées de M. Paquin souhaitant que tous en fasse leur profit.

Suivit alors la distribution des prix à ceux des Clubs 4-H qui avaient exposé leurs produits à la dernière exposition, et on en vint au petit programme spécialement préparé par les jeunes pour la circonstance.

La vice-présidente, Pauline Robert, fit les présentations. D'abord, un chant "Voulez-vous danser, grand-père" par Pierre Beaudoin en hommage à son grand-père. Jeannette Lemoine donna un intéressant compte rendu de la semaine des clubs à laquelle elle avait été déléguée pour représenter Ste-Agathe à Winnipeg au mois de novembre.

Il y eut un chant par un petit groupe, une déclamation fantaisiste de la vache par Mona Joyal, puis on en vint au clou de la soirée.

Rita Lemoine demanda six hommes et six femmes volontaires, les dernières à l'aide de papier-journal et d'épingles devaient confectionner des toilettes à ces messieurs dans un temps record. Quatre juges furent nommés et ceux-ci couronnèrent M. Blatta comme ayant le costume le plus original; sa couturière, Mme Adélard Labelle, reçut le 1er prix. Chacune des autres dames méritait bien aussi des félicitations pour sa dextérité et son goût personnel. Un bon goûter clôtura cette assemblée des plus importantes pour notre milieu rural.

Assemblée des vétérans

L'assemblée annuelle des Vétérans de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation de Ste-Agathe, Unité 304, eut lieu le dimanche après-midi 25 janvier. Il y avait bonne assistance. M. Ken Davidson, président, et M. Jim Alder ,secrétaire provincial de l'association, honoraient l'assemblée de leur présence.

L'exécutif élu pour cette année est composé comme suit: président, M. Albert Péloquin; 1er vice-président, M. Ivy Weir; 2e vice-président, M. Norman Garrett; 3e vice-président, M. Ronald Tolton; secrétaire, M. J.-Elie Dorge; trésorier, M. Gabriel St-Onge.

A côté du courage qui agit, il y a le courage qui accepte.
Mgr LANDRIOT.



L'hiver

Une épaisse couche de neige recouvre la terre; le soleil est radieux et allume mille diamants au blanc manteau de la nature. A l'entrée du village ,on entend le sifflement du vent dans les arbres dépouillés et les cris joyeux des enfants qui s'amusent au grand air.

Maintenant, quoi dire des fameux jeux d'hiver? Cette journée dont je vais parler est une splendide journée, pour les jeux d'hiver. La glace de la rivière, claire comme un miroir bien lavé, invitent les jeunes d'aujourd'hui, à beaucoup de plaisir vigoureux sur cette patinoire; on les voit prendre leur élan et, les bras en l'air, filer comme des flèches. Les rires augmentent et les cris moqueurs viennent de toutes parts lorsqu'un garçon tombe. Aux abords de la rivière, quelques jeunes se lancent des boules de neige; ils soufflent de temps à autre dans leurs petites mains afin de les réchauffer un peu. D'autres ont des traineaux et descendent une pente voisine qui les conduit jusqu'au milieu de la rivière. Les patineurs forment des groupes et s'agitent comme des diables sur la glace vive.

Au pied de la côte, un bonhomme de neige surveille la troupe joyeuse. Quand la nuit sera venue, il demeurera seul au bord de ce miroir, à moins que les jeunes ne se décident, avant de se quitter, de l'abattre à coups de balles de neige.

"Vive le temps froid qui le soustraira pour une fois aux injures coutumières!"

"Vivent au retour de l'école, un foyer aussi chaud et une maman aussi accueillante!"

"Vive la chaleur bienfaisante qui vient soulager les petites mains rougies par le froid!"

"Vive la chaude caresse maternelle qui achève de dégourdir les membres et qui réchauffe la bonne humeur!"

"Vive cette belle saison qui ramène ses joies et ses plaisirs!"

Yvette VERRIER,
6e année no 3,
Ecole Marion.

• • •

Rite occidental et rite oriental

Une messe solennelle du rite byzantin fut célébrée dimanche, en la basilique, par l'archevêque métropolite des Ukrainiens, le Révérendissime Mgr Hermaniuk. Cette cérémonie, dont l'origine date du IXe siècle, ouvrit magnifiquement la semaine de l'Unité de l'Eglise, en faisant connaître à plusieurs quels sont les liens qui nous unissent, nous, les fidèles du rite occidental à ceux du rite oriental. Quoique ce dernier diffère beaucoup du nôtre au point de vue extérieur, il n'en est pas moins uni par la foi et la ferveur. C'est une cérémonie complète, c'est-à-dire qu'elle retrace la vie de Notre-Seigneur depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en s'efforçant d'extérioriser d'une façon tangible, les mystères de notre croyance. C'est également une cérémonie où la piété des fidèles se traduit parfaitement par les nombreuses hymnes religieuses.

Dans son sermon, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a bien précisé qu'il serait impossible que les différentes sectes se réunissent sous une même Eglise, sans qu'elles diffèrent en quelque sorte les unes des autres dans leurs manifestations extérieures, en autant qu'on veuille bien s'entendre sur la question de dogme: "Observez un flocon de neige et essayez si vous pouvez d'en trouver un autre identique. C'est impossible! Et pourtant, la substance demeure. C'est bien un flocon; mais un flocon sous un aspect différent. Admirez les fleurs; humez leurs parfums délicats; fixez les étoiles. Ne sont-ce pas assez de preuves tangibles pour faire comprendre à tous l'infinité, la diversité et l'immensité de Dieu? L'Eglise doit être unie, soit! Mais puisqu'elle représente un Dieu infini, elle peut facilement l'être dans la diversité de ses pratiques extérieures". Et l'on doit s'attendre à ce qu'il en soit ainsi, se rendant compte des diversités, des origines et des coutumes des peuples de la terre.

Donc, tout en restant dans les limites de l'Eglise catholique, le culte divin rendu à la façon orientale est aussi acceptable à Dieu, que le même culte rendu à la façon occidentale.

Danielle BLANCHET,
Grade X,
Cours académique.

• • •

La parade de mode

Chaque année à la fin du premier terme du cours de couture se tient chez nous la parade de mode. Cette année elle eut lieu le 16 janvier, sous la présidence de Mme Gordon, notre commissaire d'école. Celle-ci fut assistée de Soeur Supérieure, de Soeur Directrice, du R. F. Bruns, notre surintendant, de Mmes G. Muller et Scott. De nombreux parents répondirent à l'invitation et vinrent encourager nos efforts.

"Je n'ai jamais vu une aussi belle parade de mode", avoua le Frère Bruns. Aussitôt, il ajouta avec un peu d'humour: "C'est aussi la première à laquelle j'assiste".

Vraiment notre surintendant avait raison, car, à notre avis, elle fut magnifique. Nous étions fascinées par la variété des robes, des jupes et des blouses tant pour la grande diversité des modes que pour le choix des couleurs. Tout cela fut étalé avec beaucoup d'originalité, car les huit classes au programme eurent chacune leur manière bien à elle de se "parader".

Si parfois on accuse l'imagination d'être vagabonde, n'est-ce pas que dans certaines circonstances elle est utile? Toujours est-il qu'à cette occasion les filles surent la mettre à profit. Avec un groupe nous étions dans un magasin de chapeaux; quelques minutes plus tard nous partions pour un voyage à la lune avec une autre classe, puis revenant sur la terre nous nous retrouvions au cirque ou encore à un bazar ou dans un magasin de disques de la Bonne Chanson. Tout fut si charmant qu'on espérât que la parade ne se termine pas.

Cette démonstration fut cependant plus qu'un étalage. Elle dénotait avant tout qu'il est possible sous d'habiles et dévouées professeurs d'apprendre à coudre, d'être très chic et à la page sans suivre certaines modes excentriques. Les filles de la 8e année ont appris à se tailler et à se faire elles-mêmes une blouse et une jupe. Les filles des 9e, 10e et 11e années du cours général choisirent chacune leur patron et leur tissu, taillèrent, ajustèrent et assemblèrent leur robe. Il a fallu parfois défaire, se reprendre, recommencer... Comprenez-vous maintenant pourquoi nos couturières en herbe étaient si fières?

Combien cet art leur sera utile dans la vie. Elles exprimèrent à tour de rôle leur reconnaissance à Soeur Eva-Marie. Toujours elle fut à leur disposition, prête à les tirer d'embarras, à les guider individuellement malgré ses 175 élèves.

C'est nous qui bénéficierons des cours du deuxième terme. Le succès de nos devancières nous donne de l'élan et de l'enthousiasme. A la prochaine parade de mode au début de juin!

Denise CHAPUT et
Danielle MORIN,
8e année.

• • •

Pour nos missions

... 237,275..., 237,276..., 237,277! Enfin nous avons fini de compter les timbres! Oui, c'est vrai: les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph ont ramassé 237,277 timbres dans le but de venir en aide aux missions.

Cette cueillette de timbres est organisée par les Enfants de Marie. Pour encourager les collectionneuses, les chefs offrent des prix: un chapelet, un livre de prières, des médaillons, etc., destinés à celles qui apportent le plus grand nombre de timbres.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ces timbres? A quoi servent-ils?

Ils sont envoyés aux Pères Oblats, une autre partie à la Maison-mère, et de là une partie va aux missions de l'Afrique. Enfin l'autre partie est distribuée aux âmes dévouées et charitables qui fabriquent des tapisseries, des cartes, des fleurs, des couvertures de livres, des bourses à la mode et quantité de choses qui se vendent à prix élevé. L'argent ainsi perçu est envoyé aux missions pour aider les pauvres missionnaires.

Félicitations à toutes celles qui ont participé à cette bonne cause. Nous voulons féliciter particulièrement les élèves des deux grades huit qui ont ramassé à elles seules tout près de 97,000 timbres.

ALINE et JULIA,
Grade XI, no 15.

Chronique de CKSB

Ouverture officielle à 10,000 watts

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous annoncer la date officielle de l'ouverture à notre nouvelle puissance . . . nous attendons l'approbation du Ministère du transport, mais nous espérons que la date définitive sera le dimanche 22 février 1959, à 2 h. de l'après-midi. Le comité responsable de cet après-midi gala est à mettre sur pied un programme musical intéressant et varié et on vous en fera part sous peu.

A l'opéra

La musique classique est de plus en plus en demande. C'est pourquoi le poste vous présente un opéra complet le dimanche après-midi à compter de 2 h. 30. Dimanche prochain vous entendrez l'opéra "Carmen" de Bizet, en 4 actes, avec choeur et orchestre de l'Opéra comique de Paris dirigé par André Cluytens, avec Raoul Jobin, Michel Dens, Marthe Angelici.

Pour les jeunes

A Point d'interrogation, le collège St-Joseph d'Otterburne remportait la victoire sur l'Académie St-Joseph. Il y avait très peu de différence dans les points. Aux deux équipes, nos félicitations.

A Nos écoles à la ronde dimanche prochain vous aurez le plaisir d'entendre les jeunes artistes de Letellier.

Nouveaux programmes

A compter du samedi 7 février, vous aurez le plaisir d'entendre des causeries avec conseils appropriés, le tout présenté par le Rév. Frère Laflamme de la Maison St-Joseph. Le Frère Laflamme parlera d'horticulture, du soin des pelouses, d'embellissement. Si vous avez des questions à poser à la suite de son programme, il se fera un plaisir de vous répondre. Donc, soyez à l'écoute pour entendre cette nouvelle émission qui sera présentée pendant 13 semaines, à compter du 7 février, le samedi à 12 h. 45.

Oubli des noms de la perception de St-Boniface

Dans La Liberté et le Patriote de la semaine dernière, on a oublié dans la liste des noms de la perception de St-Boniface à l'Association d'Education, à la rue Desautels, le nom suivant: M. et Mme Israël Dufault, $5.00.

Des centaines de films français pour tous les Franco manitobains

M. Antonio Vielfaure, depuis le 5 janvier, est le représentant de l'Office National du Film dans le sud-est du Manitoba, et plus spécialement au service de la population franco-manitobaine. Son bureau est situé à 1130, rue Ellice, Winnipeg, mais il dispose en plus d'une cinémathèque à la Société d'Enseignement Post-scolaire, 138, avenue Provencher, St-Boniface, où presque 500 films français documentaires sont en dépôt pour le moment.

Depuis sa nomination, M. Vielfaure n'a perdu aucune occasion d'entrer en contact avec les Franco manitobains. Il a aussi parlé à CKSB, et aux commissaires d'écoles de langue française lors de leur congrès à St-Boniface la semaine dernière. Il est venu à notre bureau de rédaction pour expliquer ses projets...

On sait que le but de l'ONF est de faire connaître le Canada aux Canadiens et... à l'étranger, par tout un ensemble de films documentaires de première qualité et traitant des sujets les plus variés: agriculture, éducation, géographie et histoire du Canada, sports, musique et chansons françaises, etc. Il y en a pour tous: adultes, jeunes gens, adolescents, enfants (films sur marionnettes).

Pour obtenir de tels films, on n'a qu'à s'adresser à M. Vielfaure à l'endroit indiqué plus haut, ou encore lui téléphoner: SPruce 5-4561. Il s'efforcera de satisfaire toutes les demandes venant d'individus ou d'organisations. D'ailleurs, cette semaine même, il visite la région entre les lacs, puis il se propose de rencontrer les autorités paroissiales et scolaires. La coopération de tous lui permettra d'organiser le plus tôt possible des conseils locaux, de donner ici et là des conférences sur le film, d'expliquer comment on peut s'y prendre pour préparer un programme mensuel dans nos écoles ou encore une belle soirée paroissiale de 90 minutes avec documentaires, sujets d'intérêt général sérieux ou mi-légers, etc. Enfin, il montrera comment les gens peuvent s'organiser de telle façon qu'ils pourront se servir eux-mêmes des films mis à leur disposition gratuitement par l'ONF, et il fera connaître le service de questionnaires qui pourraient servir de point de départ dans des discussions de Ciné-Clubs.

Que tous apportent leur collaboration à M. Vielfaure, et avant longtemps la population de langue française du Manitoba tout entier découvrira les richesses que l'Office National du Film veut mettre à sa disposition.

St-Jean-Baptiste

Décès

Mme Arthémise Rajotte, de St-Jean-Baptiste, est décédée le vendredi 23 janvier à l'hospice Taché, à l'âge de 86 ans. Née en province de Québec, elle était résidante de St-Jean-Baptiste depuis 1889. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François.

Lui survivent: trois fils, Rosaire Bérard, de Duck Lake, Sask., Mathias et Antonio Bérard, de St-Boniface; quatre filles, la Rév. Sr Antoine-de-la-Providence, s.n.j.m., de St-Boniface, Mmes D. Desilets, d'Elie, C. Valcourt, de St-Jean-Baptiste, et A. Rajotte, de St-Boniface, et un frère, Arsène Gauthier, de St-Boniface.

Le service fut chanté le lundi 26 janvier en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.6	77¾	78	78	78.2
C.W. no 3	74	74	74½	74.4	74.6
Fourrage no 1	70.2	70¼	70½	70.4	70.6
Fourrage no 2	67.2	67¼	67½	67.4	67.6
Fourrage no 3	64.2	64¼	64½	64.4	64.6
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	112.4	112½	112½	112.4	112.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110½	110½	110.4	110.4
Fourrage no 1	97.2	97½	98	98.4	99
Fourrage no 2	96.6	97	97½	98	98.4
Fourrage no 3	93.6	94	94½	95	95.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	105⅝	106⅜	106	106.4	106.6
C.W. no 3	100⅝	101⅛	100¾	101.2	101.4
C.W. 2 rej.	102⅛	102⅞	102½	103	103.2
C.W. no 4	92	92¾	93¼	93.6	93.6
Ergot	88	88¾	89¼	89.6	89.6
Sur voie net	105⅝	106⅜	106	106.4	106.6
AVOINE —					
Mai	74⅝	74¾	74⅞	75	75⅛
Juillet	73.4	73½	73½	73⅝	73.6
Octobre	73⅛	73¼	73¼	73.2	73⅜
ORGE —					
Mai	100.6	101	101⅜	101⅞	102⅜
Juillet	99⅛	99⅝	99⅝	100⅛	100.4
Octobre	99	99⅛	99⅝	99⅝	100.2
LIN —					
Mai	294.2	293	293¾	292.6	292.4
Juillet	281.6	282¼	283⅛	282.6	281.4
Octobre	275.2	275¼	276⅛	275.4	276.4
SEIGLE —					
Mai	110	110¾	110⅛	110.6	110.6
Juillet	108.2	109	108⅜	108⅞	108.8
Octobre	108.8N	110⅛	110¼N	110	110

300 membres des JMC au concert de Joan Maxwell

Le 2e concert des Jeunesses Musicales à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface a remporté un succès comparable à celui que donnaient MM. Guy Fallot, violoncelliste, Lorne Watson, pianiste, et Guy Lefebvre, commentateur, il y a déjà plusieurs semaines. Cette fois, les auditeurs entendirent Joan Maxwell, mezzo-soprano de Winnipeg, que de grands critiques ont surnommée "l'une des meilleures voix du Canada", et Charles Reiner, éminent pianiste de Montréal (Hongrois d'origine, il demeure au Canada depuis 8 ans) et commentateur.

Ce soir du 26 janvier, plus de 300 membres de la section de St-Boniface avaient envahi la salle, soit près de 75 de plus qu'au premier concert. Des jeunes étaient même venus de St-Charles, de Lorette, etc., permettant d'espérer que le mouvement Jeunesses Musicales aura un jour des adhérents de tout le Manitoba français. Tous manifestèrent un enthousiasme de bon aloi, même si parfois l'un ou l'autre fut trop bruyant ou trop bavard. Les applaudissements chaleureux soulignèrent à maintes reprises que l'on avait su apprécier le "beau" chant entendu, et les nombreux rappels à la fin du programme prouvèrent qu'on ne se lassait pas d'écouter l'artiste de Winnipeg, Joan Maxwell.

Pièces variées

Le programme musical comprenait les pièces les plus variées: des chants en anglais de Marcello et Boyce; des lieder en allemand de Brahms; un aria d'Alceste, opéra de Gluck, "Divinité du Styx" qui sembla toucher tout particulièrement chacun des auditeurs. La deuxième partie du programme comportait des chansons plutôt folkloriques et donc, a-t-il semblé, plus à la portée de tous les jeunes qui emplissaient la salle. Tour à tour, avec Ravel, ils se sentirent plonger dans une atmosphère pastorale (chanson française), de douleur (chanson espagnole), de solitude (chanson italienne) et une atmosphère profondément religieuse (chanson juive). Les cinq chants créoles transportèrent tous et chacun dans cette Louisiane française avec ses Noirs toujours naïvement gais, même sous le joug de l'esclavage.

Les auditeurs ont donc "compris" quelque chose de ces divers messages, grâce à Joan Maxwell qui chante à la fois pour l'art pur et pour ceux qui l'écoutent. Vraiment, cette artiste sait communiquer à autrui son amour du beau chant. S'il le faut, pour qu'on saisisse quelque chose même quand elle chante en une langue étrangère aux auditeurs, elle a recours à certaines petites recettes infaillibles: un geste, un sourire, une intonation particulière appuyée d'un geste de la tête, etc. En un mot, elle chante pour des jeunes qui commencent leur initiation musicale et sait se faire comprendre d'eux.

M. Reiner

D'ailleurs, en tout cela, elle trouva un excellent appui en M. Charles Reiner. Par ses commentaires, en effet, M. Reiner sut faire découvrir aux jeunes les richesses du chant. Qui peut oublier ses remarques sur les diverses voix humaines: soprano, contralto, tenor, basse, soprano-colorature, mezzo-soprano, baryton, etc? Et ses précisions sur l'histoire du chant, à partir du magnifique chant grégorien, jusqu'au folklore, avec leurs ramifications dans les domaines de l'oratorio, l'opéra, etc? Mais surtout, en montrant comment les artistes au cours de l'histoire ont cherché de multiples manières à agencer les qualités de la voix et le message des paroles chantées, il a préparé son auditoire à l'audition des lieder de Brahms, ces petits bijoux de l'Allemagne artistique, comme il disait; à celle du drame de Gluck résumé dans la "Divinité du Styx" où chaque mot revêtait une importance capitale et était si parfaitement souligné par la belle voix de Joan Maxwell; à celle des chants de Ravel ou du folklore créole, qu'il avait commenté de façon si amusante et si agréable.

Il est certain que ce concert de lundi soir aura contribué grandement à la formation musicale de tous ceux qui remplissaient la salle. L'un d'eux disait tout simplement, après le concert: "Je vous assure que je n'ai pas perdu mon temps ce soir. Je me suis enrichi." Celui-là et tous les autres attendent maintenant avec impatience le prochain concert, alors qu'un pianiste de grande réputation permettra à tous de découvrir de nouveaux aspects et de nouvelles richesses de l'art.

Il se perd dans le monde une quantité énorme de talent à cause d'un manque de courage. Tout les jours meurent des tas de gens qui auraient pu faire de grandes choses, n'eut été leur timidité.





Au Juniorat de la Ste-Famille.

Visite de Monseigneur

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux nous honorait de sa présence, le vendredi matin 23 janvier, en venant célébrer la messe de 7 h. La messe fut dialoguée avec l'évêque et, après la messe, Son Excellence nous adressa la parole. Il nous a parlé de son voyage et spécialement de la bénédiction apostolique obtenue pour le Juniorat. Il nous a aussi rappelé nos devoirs, comme Junioristes. Ensuite, chacun eut le bonheur de baiser son anneau et de gagner les indulgences qui y sont attachées. Nous désirons remercier, encore une fois, Son Excellence de son image-souvenir et de l'honneur qu'elle nous a fait de venir célébrer la sainte messe dans notre chapelle.

Bienvenue

Au retour des vacances de Noël, nous avons eu l'heureuse surprise de rencontrer un nouveau membre, adjoint au personnel du Juniorat. En effet, après un vicariat de quelques années à Duluth, Minn., le R. P. Albert Lafrenière était allé passer quelques mois à la maison d'études de Fort William; maintenant, depuis les vacances de Noël, il exerce parmi nous la charge de professeur et de gardien de récréation.

Le R. P. Lafrenière dévoile une foule d'autres talents, entre autres, celui de chantre de premier ordre et aussi, ce qui est même plus merveilleux, celui de directeur de chant.

Je tiens donc à offrir au Père Lafrenière, au nom de tous les élèves, nos meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles tâches et, en plus, à lui assurer notre coopération entière dans cette charge difficile.

Adrien JUBINVILLE,
Belles-Lettres.

• • •

Sports

Deux parties de hockey en trois jours — aucune défaite! . . . mais . . . aucune victoire; ce furent deux parties nulles.

Le vendredi soir 23 janvier, nous recevions la visite de l'équipe du Sacré-Coeur. Malgré le froid intense, ce fut une partie très chaudement disputée. Pendant les deux premières périodes, personne ne réussit à compter. Après une quinzaine de minutes de jeu dans la troisième période, un cri formidable retentit, de la boite des visiteurs, annonçant le premier but. Mais quelques minutes plus tard, Edmond Lacasse égalisait le pointage, assisté de Maurice Emond. Puis, la partie se termina: 1 à 1. Gilbert Sabourin et Robert McDonald méritèrent des punitions. C'était notre deuxième partie avec le Sacré-Coeur; l'autre fut nulle aussi: 4 à 4.

Le dimanche après-midi suivant, on se rendit au collège St-Joseph d'Otterburne. La glace était idéale. La première période se termina, 4 à 2 pour les collégiens; Edmond Lacasse compta nos deux buts. Le pointage monta rapidement dans la deuxième période; on réussit à surpasser nos adversaires par un point, mais ils égalisèrent aussitôt. Cette période se termina 7 à 7. J.-Paul Courcelles et Benoit Rémillard comptèrent une fois chacun et Robert McDonald, trois fois.

Dans la troisième période, les deux gardiens de buts protégèrent bien leurs filets, ne laissant rien passer. La partie se termina donc 7 à 7. Les suivants assistèrent les compteurs: N. Boulanger, deux fois, B. Rémillard et M. Emond, une fois.

Un gros merci à l'équipe du Sacré-Coeur, ainsi qu'aux élèves du collège St-Joseph, pour leur charitable accueil et au R. F. Préfet qui nous avait fait préparer un excellent goûter.

Robert McDONALD,
Belles-Lettres.

• • •

Cinéma

Le dimanche soir 25 janvier, nous avons eu deux séances de cinéma. La première s'intitulait "The Adventure of Huckelberry Finn". Dans ce film, nous revenait encore Mickey Rooney avec son air enfantin; dénouement de la pièce — remise en liberté d'un esclave.

La deuxième: "The Fighting Lady" — un porte-avion, dans le Pacifique. Dans ce film, on nous montrait comment organiser, soit l'attaque, soit la défense contre l'ennemi.

Roger COLLET,
Méthode.

Dunrea

Çà et là

Plusieurs personnes se sont rendues à Mariapolis pour assister aux funérailles de Mme Jake Conrad, mère de Mme G. Boulet, de cette paroisse, décédée à Pilot Mound dernièrement.

M. et Mme T. Knook et leur bébé, de Glenora, étaient en promenade chez M. et Mme Edmond Beaupré, en fin de semaine.

MM. Arthur Paradis et Athanase Lavoie, commissaires pour l'école consolidée, se sont rendus aux conventions des commissaires d'écoles de la province, ces jours derniers.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, sont venus visiter leur parenté, récemment. Mme Auguste Garand profita de l'occasion pour retourner en ville avec eux pour quelques jours.

Félicitations à M. et Mme D. Delaronde (Solange Garand), à l'occasion de la naissance d'une fille, à l'hôpital de Killarney, dernièrement.

Le dimanche 25 janvier, M. et Mme Lucien Légaré se rendaient à St-Boniface, pour assister aux funérailles de M. Hildège Nadeau, frère de Mme Légaré.

M. et Mme Antoine Boulet ont joui en fin de semaine de la présence de M. et Mme Clément Boulet, de Winnipeg.

Le maire de cette localité, M. Félix Fitzpatrick, qui demeurait sur une ferme au sud de Margaret, est déménagé avec sa famille au village, où il a acheté une propriété.

Veillée d'adieu

Une foule de gens se rendaient à la patinoire locale, le vendredi soir 23 janvier, pour offrir leurs voeux de succès dans leur nouveau champ d'action, ainsi que leurs regrets de les voir s'éloigner, à M. et Mme Bobby Dunlop, à l'occasion de leur prochain départ pour Melita. M. Dunlop était propriétaire d'un magasin de quincaillerie depuis de nombreuses années. Ce magasin qui lui venait de son père et de son grand-père, datait de la fin du siècle dernier. C'est dire que M. Dunlop jouissait de l'estime de tous. Une magnifique horloge leur fut offerte comme marque d'estime.

St-Georges

Le samedi 24 janvier avait lieu, dans l'église de St-Georges, une messe à 4 h. de l'après-midi à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Odias Papineau; le souper et la veillée eurent lieu dans la salle Légion. Une belle chaise berceuse bourrée fut présentée à chacun des jubilaires.

Mme Rosa Wilcott et sa fille, Marguerite, sont parties par avion, la semaine dernière, pour un voyage en Californie où elles visiteront parents et amis.

Le dimanche 18 janvier eut lieu une partie de cartes dans la salle paroissiale. 12 tables furent remplies. Il y eut aussi bingo et roue de fortune, ensuite un bon goûter pour clore la soirée.

Le même jour, ce fut l'élection d'un syndic, M. U. Beaubien, qui fut élu pour remplacer M. Raoul Boisjoli, sortant de charge.

Laurier

Çà et là

MM. Alphonse Verley, Louis Saquet et Roméo Gamache se sont rendus à Winnipeg et St-Boniface pour représenter les écoles de Laurier au congrès des commissaires.

La Rév. Mère Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation, visitait le couvent, la semaine dernière.

MM. Adélard Boisvert et Gilbert Jeannotte sont partis en automobile pour un voyage à Montréal et différents autres endroits de l'Est.

Le tournoi local de gouret aura lieu dimanche prochain.

Au gouret, les moins de seize ans ont défait McCreary au compte de 5 à 1, tandis que le grand club imposait une défaite à Bernie au pointage de 7 à 0.

On annonce que deux nouveaux membres font partie du club des "Saleurs d'as": J.D. et A.B., populairement connu sous le nom de T.Z.

N.-D.-de-Lourdes

Premier bébé de 1959

Antoine Fouasse, fils de Pierre Fouasse et d'Alice Robitaille, est le premier bébé né à l'hôpital Notre-Dame en 1959. Voici la liste des donateurs qui ont présenté des cadeaux à cette occasion.

M. l'abbé Marcel Dacquay, curé; les Rév. SS. Chanoinesses des Cinq-Plaies; l'hon. Marcel Boulic; le Dr Hubert Delaquis; M. André Fouasse, taxi; le Dr Louis Delaquis; M. Albert Moulin; le personnel de l'hôpital Notre-Dame; Mlles Jeanne et Lilliane Deleurme, institutrices; M. Joseph Deroche; les Dames Auxiliaires de l'hôpital; Mme Louis Fouasse; Mme Joséphine Rocan; M. Albert Delaquis, du magasin "Solo"; M. Yves Julien, Notre-Dame Electric; M. Jean Delaquis, agent d'assurance; M. Guy Durand, Notre-Dame Transfer; M. Fernand Savoie, pharmacien; M. Albert Augert, maitre de poste; les Frères Meyer, Boulangerie Notre-Dame; la Crémerie Notre-Dame; M. Joseph Le Néal; M. Roméo Dupasquier, agent de Beaver Lumber; M. Auguste Bélanger; les Frères Bazin, magasin Red & White; M. J.-B. Deroche, garagiste; M. Marcel Roch, hôtelier; M. Marcel Delaquis, garagiste; Weicker's Café; H. Josaphat Le Néal; M. Emile Paulhus, électricien; Co-op Notre-Dame; Mme Gustave Vigier, coiffeuse; M. Lionel Brisson, agent du C.N.; Mme J.-B. Pantel.

Le montant de $28.50 a été donné, ainsi que plusieurs articles pour le bébé.

Soirée

Le dimanche 1er février aura lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les jeunes de la patinoire. Qu'on vienne donc en grand nombre les encourager.

Assemblée APM

Le dimanche 25 janvier, environ 80 personnes assistaient à une réunion de parents et maitres. La soirée débuta par quelques mots de bienvenue du président, M. Henri Daudet. Après quoi il présenta les assistants au conférencier, M. Jean Lagassé, président de l'Association Parents et Maitres du Manitoba.

M. Lagassé sut intéresser l'auditoire par sa très instructive causerie. Il expliqua d'abord ce qu'est vraiment l'Association Parents et Maitres, ses buts et ses avantages.

Un court intermède de cinq minutes permit aux gens de formuler des questions sur quelques sujets qui mériteraient de plus amples développements.

M. Lagassé reprit ensuite la parole pour répondre aux questions posées par l'auditoire. Plusieurs personnes se sont inscrites comme membres.

Un ancien de la paroisse, M. René Deleurme, vint ensuite entretenir l'assemblée en rapportant d'intéressantes nouvelles de l'APM de St-Norbert.

Le tout se termina par quelques mots de M. le curé au sujet de la bibliothèque paroissiale et ensuite on servit un goûter.

Assemblée

L'assemblée annuelle de la Commission scolaire du village de Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu le 16 janvier. Plus de 70 personnes étaient présentes à l'assemblée. Cela démontre l'intérêt des contribuables. Le secrétaire donna la lecture des minutes du rapport financier de l'année écoulée, qui furent reçues avec enthousiasme par tous les assistants.

A 8 h. 25 p.m., la nomination fut ouverte pour l'élection de trois commissaires. Furent élus: M. Jean Delaquis, M. le Dr Hubert Delaquis et M. Raphaël Vuignier pour un terme de deux ans. M. Joseph Bazin fut nommé auditeur des contribuables pour 1959.

L'exécutif pour 1959 se compose comme suit: M. Henri Roch, président; M. Marcel Delaquis, vice-président; M. Jean Delaquis, secrétaire-trésorier; M. le Dr Hubert Delaquis et M. Raphaël Vuignier.

MM. Henri Roch et Raphaël Vuignier furent nommés délégués pour la convention des commissaires tenue récemment à St-Boniface et Winnipeg.



Une nouvelle voiture à toit rigide, le sedan sport Bel Air à 4 portes que l'on voit sur le cliché ci-dessus, est le nouveau modèle que General Motors vient d'ajouter à sa série 1959. Cette nouvelle Chevrolet hardtop, avec sa ligne profilée, sa logeabilité supérieure et sa carrosserie Fisher ultra-luxueuse, est une des plus heureuses surprises de l'année dans le monde de l'automobile.

Otterburne

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 25 janvier, le sous-conseil des Chevaliers de Colomb tenait une réunion au presbytère. Avant l'assemblée, une bonne heure s'est écoulée dans un effort conjugué de tous les Frères à maitriser la chèvre en furie. Même le Padre avait pris peur et laissé seule la bergerie en peine.

La prière de règle ramena le calme, la paix et une joie exubérante; alors, dans une atmosphère vraiment colombienne, les Frères, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, choisirent un nouvel exécutif constitué des Frères: Jean Salve, Eugène Genest, Antoine Morin, Charlemagne Vermette, Alphonse Gagné et Rémi Roy.

Soirée

Comme première activité de l'année, les Chevaliers organisent la première soirée paroissiale qui aura lieu le dimanche 1er février.

Elle consistera en une partie de cartes, une dizaine de tours de bingo avec beaux prix en argent et en nature et un programme récréatif. Le tout se terminera par un bon goûter servi gratuitement. Tout le monde est invité, particulièrement les Frères Chevaliers des paroisses voisines.

St-Laurent

Bazar

Les institutrices, Mlles Garand et Préfontaine, aidées des élèves du "high school", sont à organiser un bazar, qui aura lieu à la salle paroissiale au profit de l'église, du 8 au 10 février. Tous sont invités à venir encourager ces jeunes. Il y aura pêche, vente de divers objets, restaurant, loterie, etc., et bingo inclus.

Remerciements

Mme Annette Barlow, ainsi que M. et Mme Alexis Colliou, remercient sincèrement les parents et amis de la sympathie qu'ils leur ont témoignée et de leurs offrandes de messes et de fleurs lors de leur deuil récent.

Powerview

Çà et là

Le 6 janvier, les commissaires de l'école Léonard tenaient leur première assemblée de l'année. M. Albert Pelland fut réélu président, Mme Laura Vincent, vice-présidente, et la secrétaire-trésorière, Mme Eugénie Desilets, fut engagée pour un nouveau terme.

Durant la semaine du 18 janvier, Mmes Laura Vincent et Eugénie Desilets assistèrent aux conventions des commissaires tenues à Winnipeg et St-Boniface.

Après la grand-messe, le dimanche 25 janvier, M. Omer Ste-Croix fut élu syndic pour un terme de trois ans.

En visite chez son oncle, M. François Lafrance, M. Ovide Hubert, accompagné de son épouse.

Prompt et complet rétablissement à Mme Hector Dupont qui a subi une opération à l'hôpital de Pine Falls et Mme Lucien Dupont, une de nos institutrices, qui a fait un séjour à l'hôpital et est encore au repos.

Le dimanche soir 25 janvier eut lieu notre première partie de cartes de la saison sous la direction des Mmes Raoul Lavoie et Arthur Dufour. Cette soirée remporta la somme de $650. Comme toujours, la soirée se termina par un délicieux goûter.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme Victorine Vincent et M. Romain Berthelette; ceux de consolation, par Mlle Rose-Alma Duff et Hector Levesque. Le prix d'entrée alla à M. Hector Dupont; l'objet vendu à l'encan chinois échut à Jeannette Cyr.

Les loteries suivantes furent gagnées par: $25.00, Jennifer McCleod; $10.00, Walter Parisien; $5.00, Mme E. Pelletier, St-Boniface; couvre-pieds, Mme Gérald Cyr; morceaux de crochet; Alfred Kemball, de Silver Falls; une poupée, L. Houston et un paquet-surprise par le jeune Cléophas Lavoie.

Baptêmes

Le 5 janvier: Patricia-Lynn, fille de Léo Tardiff et de Rose Houston, née le 24 décembre, 1958. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Bérard.

Le 18 janvier: Diane-Léona, fille de Gilles Goulet et de Jo-Ann Baillas, née le 31 décembre, 1958. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Duclos.

On joue trop souvent "God Save The Queen!"

LONDRES — Certains Anglais commencent à se rebeller contre le fait de jouer trop souvent le "God Save The Queen".

Ils se plaignent qu'ils ne peuvent pas aller au cinéma, au théâtre, au concert, ni même à une partie de balle, sans avoir à "sauter" sur leurs pieds parce qu'une fanfare, ou plus souvent, un disque éraillé "fausse" l'hymne national.

Leurs plaintes prennent les aspects suivants. D'abord, les gens s'efforcent de quitter les lieux de spectacles, à la course, avant qu'on entonne le "God Save The Queen". Ensuite, cette pratique encourage "l'hypocrisie" nationale parce que les gens qui se lèvent pour entendre l'hymne national, alors qu'ils se trouvent en public, ne font jamais de même quand le même air leur vient de leur appareil de radio ou de télévision, dans leur foyer. Enfin, on apprête le "God Save The Queen" à toutes les sauces pour afficher un faux air de distinction.

Ces propos aussi peu respectueux ont commencé après la publication dans ce sens, dans la colonne des "lettres à l'éditeur" du journal "Manchester Guardian", pourtant renommé pour son sérieux et son dévouement à la cause de la monarchie.











B	I	N	G	O
2	16	32	47	61
5	20	35	51	62
10	22	37	52	67
11	23	40	58	70
14	27			73
15				75



M. Raynald Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon, Man., et président du comité aviseur des Coopératives Fédérées, présente ci-dessus un parchemin-souvenir à M. George Urwin, lors du grand banquet offert à Saskatoon au président démissionnaire des Coopératives Fédérées. Ce document précieux a été décoré avec art par un jeune coopérateur Chinois et il relate les principales étapes des activités coopératives de M. Urwin.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédacteur: René Carrière

Comité de révision: Soeur Marie Ste-Geneviève, M.O., Soeur Marie René-des-Anges, S.N.J.M., Mlles Hélène Marchand, Anita Fillion, Monique Houde, M. Gilles Blois

Docebo-Docemur

C'est avec peine que quelques-uns ont commencé leur enseignement pratique! Ce temps d'essai si nécessaire à la formation d'un pédagogue n'a certainement pas été compris par plusieurs. J'espère que ces derniers se sont vite rendu compte de la situation. Ce n'était pas si pire, eh!

Aide-toi et le ciel t'aidera!

RENE.

Le M.T.S. et l'Ecole normale

Au début du premier semestre, M. Wood, représentant du M.T.S., demanda au conseil des étudiants de former un "local". Le conseil accepta, après quelque temps de délibérations. L'exécutif de ce "local" fut choisi à une réunion récente du conseil. Il se compose des officiers suivants: président, Doug Wallace; vice-présidente, Bernice Zapplitny; secrétaire, Tony Kuz.

En plus du "local", il y a aussi douze "sous-locaux" représentant les douze classes de l'Ecole normale. L'exécutif de cette division est formé du président et du secrétaire de chaque classe.

Pendant les trois dernières semaines, M. Wood et un associé sont venus nous parler après le dîner.

Je suis sûr que ces visites nous aideront à mieux comprendre l'organisation du M.T.S. et le rôle qu'elle joue dans l'éducation au Manitoba. Je tiens à remercier M. Wood et le M.T.S. au nom de tous les étudiants.

Raymond LE NEAL.

Journée des célibataires

Bachelor's Day! Bachelor's Day?

Qu'est-ce que c'est que cette fameuse histoire?

Ah! c'est bien simple. A l'Institut Pédagogique, le 15 janvier dernier fut la journée au cours de laquelle les messieurs (voulant "tester" leur volonté) devaient s'astreindre à parler aux demoiselles.

Les volontés fermes y réussirent malgré la persistance des demoiselles, mais avec quels tourments.

C'est avec joie que quelques-unes parmi nous avons obtenu de brillants succès.

Cécile SORIN.

Evénements

Pendant la semaine du 11 janvier, les inspecteurs des écoles du Manitoba se réunissaient à l'Ecole normale pour leur convention annuelle. Ils discutèrent pendant trois jours avec le personnel enseignant de cette institution. La convention finit avec un banquet en l'honneur des inspecteurs. Une centaine de personnes étaient présentes.

La semaine suivante, les commissaires des écoles furent invités à la fin de leur convention à un grand souper à l'Ecole normale. Le mercredi 21 janvier, plus de 600 personnes se réunirent dans le spacieux gymnase. La soirée fut admirablement préparée. Il y eut des discours entre autres celui de l'honorable Duff Roblin. Quelques chants exercés par M. Wally et entonnés par la chorale de l'école furent fort appréciés.

Priscille LAPOINTE.

Ciné-Club

Encore une fois, la mémoire de James Dean, idole des jeunes amateurs de cinéma pendant plus de deux ans, était honorée au Ciné-Club du 17 janvier. Il s'agissait de son premier film "East of Eden".

C'est le drame d'un garçon qui cherche à gagner l'estime de son père, alors que la préférence de ce dernier s'est toujours portée vers son autre fils.

Il n'est pas difficile de comprendre, lorsqu'on a vu "East of Eden", pourquoi, du jour au lendemain, on voyait le nom de Dean sur les devantures de tous les grands théâtres. Il joue son rôle d'une façon particulièrement convaincante. On a l'impression qu'un drame vécu se déroule devant nous, tant il met de la vie dans son jeu.

Plusieurs "experts" dans l'art d'éduquer les jeunes ont vu dans la personne de James Dean, le portrait par excellence de l'adolescent "typique" de notre civilisation moderne.

Sa vie fut une série d'événements plutôt tragiques. Puisqu'il était acteur et que le public l'acceptait comme tel, les revues, toujours en quête de nouvelles histoires qui pourraient attirer ce public, n'ont pas manqué leur chance d'accentuer tous les côtés "pittoresques" dans l'histoire de ce jeune homme. C'est là un fait qui n'a certainement pas contribué à le faire accepter par les "éducateurs". Les rôles qu'il eut à jouer dans ses films étaient tous à peu près du même genre; un adolescent triste et fougueux qui ne peut trouver de bonheur à cause du désaccord dans sa famille, un jeune homme rejeté par son père qui ne voit en lui qu'un vaut-rien, et enfin un garçon ambitieux qui parvient à des hauteurs incroyables dans le domaine des affaires et qui se perd dans la boisson.

Aujourd'hui déjà, on ne parle plus de James Dean. Il est oublié, même par ses plus fervents admirateurs. C'est le triste sort de la plupart des artistes qui sont passés par Hollywood. Pour ma part, je trouve que les gens, même ceux qui l'admiraient, n'ont pas su reconnaître l'artiste en James Dean. Ils furent plus influencés par son attitude, son apparence et sa vie personnelle qui obstruaient ce qu'il avait fait. Plutôt que de regarder l'oeuvre, ils regardaient l'auteur. Et, comme chez tant de musiciens, sculpteurs, écrivains et peintres, l'auteur jetait une ombre sur l'oeuvre.

Mais James Dean n'a rien écrit, rien peint, il n'a pas laissé d'oeuvre durable et puisque sa vie fut très courte, les revues n'ont pu continuer à parler de lui.

Aujourd'hui, il est oublié...

Jean DAOUST.

Une devinette

Au point de vue psychologique:

Nerveux — ses impulsions proviennent de réflexions mûres.

Sentimental — il n'est blessé que lorsqu'on le frappe.

Sanguin — il se dit cruche, mais regardons la taille.

Flegmatique — comme professeur il n'a en vue qu'un bureau.

Passionné — il se passionne pour l'éducation de la jeunesse.

Colérique — il ne se fâche qu'avec l'intention de corriger.

Amorphe — il a les deux yeux ouverts sauf pendant le sommeil.

Apathique — bien qu'il n'a qu'un coeur, il sait se faire aimer.

Qui est-il? C'est un des nôtres, Gérald Carrière, de La Broquerie.

RENE.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Notre soirée sociale qui eut lieu le lundi 26 janvier fut des plus intéressantes et égayantes, avec les jeux amusants qu'avait organisé Soeur Adrienne Chabldon qui était en charge du programme social. Un joli coussin éponge (foam) fait par Soeur Régina Sylvestre et Thérèse Rocan fut tiré et l'heureuse gagnante fut Soeur Jeannette Kenny. La soirée se termina par un savoureux goûter de brioches à la viande hachée (hamburger), café, etc. Nous sommes assurées que toutes ont joui d'une très belle soirée.

La prochaine assemblée d'affaires aura lieu le 9 février. Il a été suggéré à la dernière réunion que nos assemblées d'affaires commencent plus tôt, c'est-à-dire que les membres fassent un effort pour être présents pour 8 h. 15 précises.

Nos sincères condoléances à une soeur, Mme Florida Leduc, qui eut la grande douleur de perdre son mari la semaine dernière.

Ellebasi d'ELLIF.

Présences au Congrès des Commissaires les 19 et 21 janvier 1959

Paroisses	Ecoles	Représentants	Réunions
Aubigny	Provencher	Clovis Vermette	x
Bruxelles	Ste-Marie	J. Doyon	x x
		J.-L. Hacault	x
Dunrea	Dunrea	J. Lavoie	x x
		A.-G. Paradis	x x
Elie	Elie	P.-E. Désilets	x x
		L. Girard	x x
		Mme L. Girard	x
	Glengarry	O. Legault	x x
Fannystelle	Sacré-Coeur	L. Arnal	x x
		R. Painchaud	x
Fisher Branch	Laval	G. Dandenault	x
	N. Meridian	E. Meilleur	x
Haywood	Dandurand	Jean Dheilly	x x
		V.-L. Bédard	x
	St-Jean	G. Souque	x
Ile-de-Chênes	Coquart	Léon Goovaerts	x x
		Joël d'Auteuil	x
		G. Beauchemin	x
		F. Trudeau	x x
La Broquerie	St-Joachim	P. Laramée	x
		L.-A. Granger	x x
		C. Boily	x
	St-Alexandre	A. Jolicoeur	x x
La Salle	St-Hyacinthe	M. Cormier	x x
		G. Rochon	x x
	Beaudry	Mme M. Labelle	x x
Laurier	Laurier	L. Saquet	x x
		A. Verley	x x
	Champlain	R. Gamache	x x
	Pennarun	J.-B. Maguet	x x
Letellier	Inverness	A. Gallant	x x
	St-Pie	Joseph Leclair	x
Lorette	Centre	Denis Dorge	x x
		G. Jeanson	x x
		R. Gauthier	x
	Est	D. Dupuis	x
	St-Cuthbert	A. Landry	x
Mariapolis	Mariapolis	A. Dumont	x x
		G. Guilbert	x
N.-D.-de-Fatima	Centre	H.-E. Granger	x x
N.-D.-de-Lourdes	N.-D.-de-Lourdes	R. Vuignier	x x
		H. Roch	x x
	Cardinal	F. Yarjau	x
	St-Adélard	H. Pantel	x x
	Montcalm	P. Durand	x
Oak Lake	Hesselwood	J. Masson	x x
Powerview	Léonard	Mme E. Désilets	x x
		Mme L. Vincent	x x
Précieux-Sang	Précieux-Sang	Léo Landry	x x
		G. Boulet	x x
		H. Sala	x
Richer	Richer	P. Gagné, ptre curé	x
		A. Chaput	x
St-Adolphe	Dubuc	E. Lagassé	x
		J.-B. Lagassé	x
Ste-Agathe	Centre	L.-D. Nolette	x
		Théo. Joyal	x
	St-Antoine	C. Courcelles	x
St-Boniface	St-Boniface	P. Raimbault	x x
		R. Bockstael	x x
		B. Léveillé	x x
		Mme M. Gordon	x x
		G. De Cruyenaere	x x
		L. Marcoux	x x
	G. Séminaire	Abbé Antoine Hacault	x x
St-Charles	St-Charles	L. LaFlèche	x
		A. Brière	x
		Mme A. Brière	x
		D. Vachon	x
St-Claude	Centre	Paul Martin	x x
		M. Velle	x
	Parthenay	F. Le Floch	x x
	Emberly	R. Danais	x x
	St-Benoit	H. De Rocquigny	x x
St-Eustache	Centre	P.-A. Perron	x
		C. Lachance	x x
	Baie-St-Paul Ouest	Léo Lacroix	x x
	Chabot	Jos. Rivard	x
	Baie-St-Paul Est	M. et Mme R. Allard	x
St-François-Xavier	Centre	Léon Caron	x
		R.-A. Perras	x
	Todd	L. Allard	x
St-Georges	Allard	E. Martel	x
	Dupont	I. Dupont	x x
St-Jean-Baptiste	Centre	P. Baril	x x
		A. Sabourin	x
		A. St-Hilaire	x
		E. Lavallée	x
	St-Jean Est	A. Touchette	x
St-Joseph	St-Joseph	L. Rémillard	x x
		D. Moquin	x x
	Taché	P. Bérard	x
St-Lazare	Decorby	R. Chartier	x x
		A. Fenez	x x
St-Léon	Village	R. Labossière	x x
	Théobald	R. Labossière	x x
	Cléophas	G. Talbot	x
St-Norbert	Centre	P. Lord	x x
		G. Cloutier	x x
		M. Cloutier	x
St-Pierre	Centre	G. Sabourin	x x
		G. Ritchot	x x
		N. Tétreault	x x
		A. Rioux	x x
		R. Préfontaine	x x
	Ste-Geneviève	H. Labelle	x x
	Carey	A. Desharnais	x x
		P. Lahaie	x
	St-Pierre Sud	Mme Jos. Larivière	x x
St-Malo	Frontenac	Mme M. Comeau	x x
	St-Isidore	Jos. Maynard	x x
	La Rochelle	G. Gosselin	x
Ste-Anne-des-Chênes	Ste-Anne-de-l'Eglise	P. Maurice	x x
		H. Campagne	x x
	Ouest	C. Désautels	x x
	Calédonia	A. Lajoie	x x
Ste-Rose-du-Lac	Village	A. Pineau	x x
	St-Bernard	F.-Y. LeGal	x x
Ste-Amélie	Le Coq	G. Casavant	x x
	St-Vincent de Paul	G. Verhaeghe	x x
Somerset	Richard	A. Nadeau	x
Ste-Elisabeth	Lévis	Noël Alarie	x x
		A. Désaulniers	x
Swan Lake	Oak Hill	R. De Ruyck	x
St-Vital	Ste-Marie	J.-L. Hacault	x
Treherne	Pinkerton	J. Bérard	x



L'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, porte la parole dans plusieurs centres de langue française du Manitoba à l'heure actuelle, au sujet du plan des divisions scolaires.

Parmi les autres orateurs à ces réunions, on remarque l'hon. Duff Roblin, l'hon. Stewart McLean, MM. C. Muller, L. Labossière et R. Lightly. On prépare ainsi un référendum qui aura lieu le 27 février.

Intéressante réunion à St-Boniface

La Fraternité Ste-Rose de Viterbe tiendra sa réunion mensuelle le mercredi 4 février, à 7 h. 30 p.m., en la sacristie de la basilique.

La courte cérémonie sera suivie de la messe, à 8 h. Les tertiaires sont priés d'y amener leurs amis.

Après la messe, tous les assistants pourront descendre à la salle Jubinville où M. l'abbé A.-B. Boulet, curé et directeur, présentera de fort belles vues d'Europe, notamment sur Rome et Lourdes.

Ensuite, un bon café sera servi afin de donner à tous l'occasion de se délier la langue. Bienvenue aux amis de saint François.

LA SECRETAIRE.

Vous trouverez toute chose reposante si vous faites chacun de vos actes comme si c'était le dernier. — Marc AURELE.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
27 janvier 1959

BEURRE

Crémerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.18
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.13-.12
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.9-.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.9
Moins de 4 lbs	.13	.10	.7

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$26.00
Bons	24.50- 26.00
Moyens	22.50- 24.00
Ordinaires	18.00- 22.00
Génisses:	
Bonnes	$22.50-$23.50
Moyennes	21.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$18.50
Moyennes	16.00- 17.00
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 15.50
Taureaux:	
Bons	$20.00-$21.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$32.00-$34.00
Bons	32.00- 34.00
Moyens	27.00- 31.00
Ordinaires	20.00- 26.00
Porcs:	
Grade A	$22.50-$23.00
Truies	12.50- 13.50
Agneaux:	$18.50

Assemblée publique

SUJET:

Le Plan des Divisions Scolaires

Une assemblée publique au sujet des divisions scolaires proposées par la commission sera tenue dans la salle paroissiale de St-Adolphe, le lundi 2 février 1959 à 2 h. 30 p.m.

Tous les intéressés sont invités à y assister.

L'orateur invité sera l'hon. Marcel Boulic.

Faites votre possible pour être présents à cette assemblée importante.

Date: le 2 février 1959
Heure: 2 h. 30 p.m.
Endroit: Salle paroissiale de St-Adolphe

Calendrier trimestriel des retraites fermées

On organise à l'heure actuelle les retraites suivantes. Les noms qui suivent les endroits sont ceux des capitaines et co-capitaines:

2-5 février—Collégiens de Saint-Boniface;
6-8 février—Hommes:
Ste-Anne: le Dr P. Doyle et M. Roger Smith;
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire;
9-12 février—Collégiens de St-Boniface et d'Otterburne;
17-19 février—Hommes:
Ste-Anne: le Dr P. Doyle et M. Roger Smith;
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire;
3-5 mars—Hommes:
St-Eustache: MM. Lucien Rivard et Philippe Perron;
Elie: le Dr R. Champagne et M. Z. Lachance;
10-12 mars—Hommes:
St-Malo: MM. Cyrille Hébert et Marcel Colette;
13-15 mars—Hommes:
Sacré-Coeur de Winnipeg: M. Armand Trudel, Tél.: SPruce 4-7208, M. L. Alary, Tél.: SUnset 3-8034;
17-19 mars—Hommes:
St-Pierre: MM. René Mulaire et Achille Rioux;
Otterburne: M. A. Morin;
Ile-de-Chênes et La Broquerie;
23-25 mars—Dames mariées de Langue Française:
St-Boniface: Mme Cancade, Tél.: WHitehall 3-4646, Mme W. Tétreault, Tél.: WHitehall 3-8844;
26-28 mars—Hommes:
St-Boniface: M. C.-E. Huot, Tél.: CEdar 3-1244;
6-8 avril—Hommes:
St-Jean-Baptiste: MM. Marcel Dorge et Georges Marion;
9 avril—Réunion des Oblats;
14-16 avril—Dames mariées:
Lorette: Mmes Rose Therrien et J. McDougall;
Ste-Anne-des-Chênes; La Broquerie; Ste-Geneviève; Richer; Thibaultville;

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

Le Père Duval

Attention, collégiens et amis du collège! Le R. P. Aimé Duval, S.J., sera des nôtres le samedi 7 février. Un entrefilet semblable, paru dans les journaux de Paris, a rempli à craquer les immenses salles du cinéma Gaumont et du Palais des Sports. La même nouvelle publiée à Londres a attiré à l'Albert Hall près de 13,000 auditeurs — la plupart ne comprenant pas le français. La même nouvelle publiée à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Sudbury . . . a attiré des foules légendaires.

A la demande des Pères du Collège, le Père Duval a bien voulu accepter de venir à St-Boniface. Après sa visite chez nous, il se rendra aux Etats-Unis pour une autre série de concerts. Nous vous attendons le 7 février au gymnase du Collège.

Venez entendre le "Jeune jésuite, rival d'Elvis Presley" ou beaucoup plus justement "le troubadour du Seigneur" et "le missionnaire de la chanson": trois titres que lui prêtent souvent les publications qui ont raconté l'aventure de ce prêtre-chansonnier.

Pour ne pas être déçus, réservez vos billets à l'avance.

* * *

Visiteur

La semaine dernière, le Collège recevait la visite du Père Onate, Provincial des missions jésuites de l'Extrême Orient. Le soir même de son arrivée, le Père rencontrait les parents de trois anciens élèves du Collège actuellement missionnaires en Extrême Orient: les Pères Edouard Laflèche, Jacques Bruyère et Eugène Poirier.

Le lendemain, le Père accepta l'invitation de la "Ligue missionnaire des étudiants" et parla aux élèves sur l'état du catholicisme en Chine communiste. Le Père n'a pas eu le temps de nous raconter toutes les merveilles que la grâce opère en terre chinoise; mais ce qu'il nous a dévoilé restera profondément gravé dans nos coeurs d'apôtres.

Orientation

Dans le cadre des conférences sur l'orientation professionnelle, les philosophes et les rhétoriciens eurent le privilège d'entendre M. Louis Masson, ancien élève du Collège et actuellement psychologue, attaché à l'orientation professionnelle dans les écoles de St-Boniface. Sa causerie porta sur les différentes méthodes d'orientation. Cet exposé ne fut pas sans intérêt pour les collégiens qui doivent sous peu entreprendre leur retraite de décision.

Conventum 59-69

En Rhétorique, les membres du Conventum 59-69 viennent d'élire leur conseil. Rhéal Teffaine a été élu président et Georges Druwé vice-président. Paul Proteau a été nommé au poste de secrétaire, tandis que la charge de trésorier était confiée à Gabriel Lemoine. Jean De Cruyenaere et Benoit Rémillard agiront comme conseillers.

Félicitations au nouveau conseil de Rhétorique et à bientôt pour le dévoilement du cadre du Conventum.

Cinéma

Le 17 janvier, le Ciné-Club présentait à ses habitués le film d'Elia Kazan: "A l'Est d'Eden". Après le visionnement, la discussion s'engagea sur les problèmes de l'adolescence et de la famille soulevés par le sujet du film.

Le prochain Ciné-Club aura lieu le samedi 28 février. On présentera: "Un condamné à mort s'est échappé", une réalisation du cinéaste français Robert Bresson.

Le vendredi 23 janvier, les membres et les amis du "Cercle Molière" assistaient, au Collège, à la représentation du film français: "L'Amour d'une femme".

Le lendemain, les élèves pouvaient voir "L'Affaire Slavko ou les hommes ne comprendront jamais".

Pour favoriser l'éducation par le film, les organisateurs du Cinéma au Collège ont lancé un Ciné-Concours. Ce concours comprend trois catégories: les universitaires, Versification - Méthode et Eléments-Syntaxe. Les concurrents sont invités à répondre à une dizaine de questions concernant le sujet et la technique du film. Le gagnant de chacune des catégories reçoit un dollar en prix.

Toujours dans le domaine du cinéma, les élèves de Belles-Lettres assistèrent, au courant du mois, à la représentation de 3 films sur la peinture canadienne. Ces films venaient "étoffer" un cours sur l'évolution de l'Art.

Festival

Dimanche dernier fut un jour de fête au Collège: le festival d'hiver. Les collégiens abandonnèrent les livres et les salles d'étude, au profit des patinoires et du gymnase. Voici quelques résultats de cette mémorable journée.

Dans une première partie de hockey, le C.S.B. "II" s'avoua vaincu aux mains des porte-couleurs du Canadian Polish Athletic Club, au compte de 2 à 0. Paul Proteau s'est signalé dans les filets.

Le C.S.B. "III" annula 1 à 1 avec l'équipe (bantam B) de Sir John Franklin. Roger Tétrault compta l'unique but du Collège.

Le C.S.B. "V" triompha d'une autre équipe de Sir John Franklin 4 à 0. Rénald Laurencelle se signala avec 2 buts, Michel Monnin et Pierre Verrier en comptèrent chacun un.

Dans une autre partie, le Jardin Langevin fut défait 3 à 2 par notre C.S.B. "VI". Nos compteurs furent Jean-Claude Boulgon, Gérald Poitras et Francis Benoit.

Au ballon-balai, les Philosophes ont fait match nul avec les Rhétoriciens. Gilles Lapointe et Noël Allard furent les compteurs.

Dans une autre partie, les Humanistes l'emportèrent 3 à 0 sur leurs cadets de Versification. Roland Robert, Yves Bruyère et Gilbert Rosset comptèrent pour la Belles-Lettres.

Au ballon-volant, une équipe d'Anciens a défait un club de Pères et d'élèves 2 parties à une.

Dimanche prochain, le C.S.B. "I" reprend ses activités dans la Ligue Provencher en rencontrant les Canadiens de St-Pierre à 2 heures précises, au Collège.

Nous devons avoir pour acquis que lorsque nous privons de sa liberté quelqu'un que nous détestons, nous nous engageons sur un chemin qui conduira à la perte de la liberté de ceux que nous aimons.

La Salle

Baptême

Le 18 janvier: Joseph-Robert-Denis, fils de M. et Mme Philippe Hogue, né le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Hogue, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Le jeudi 15 janvier, MM. Adélard Lagacé et Roger Lavallée, de La Salle, accompagnés de M. Gilles Schaubroeck, de St-Boniface, partaient pour un voyage d'un mois aux États-Unis et au Mexique. A Redland, Californie, ils rendront visite à M. l'abbé Gustave Couture, ancien curé de La Salle; puis à Salina et Santa Gabriel (Los Angeles), ils feront un séjour chez M. l'abbé Maurice Halde et M. Etienne Lagacé, respectivement oncle et cousin de M. A. Lagacé.

MM. Moïse Cormier et Gaston Rochon assistèrent au récent congrès des Commissaires d'écoles du Manitoba en leur qualité de représentants du district scolaire de St-Hyacinthe; alors que M. et Mme Louis Labelle furent délégués pour celui de Beaudry.

Au cours du mois de janvier, M. et Mme Alexandre Jutras, de Churchill, Man., étaient en promenade chez M. et Mme Gaston Rochon et leur famille.

Mme Raoul Rochon fit un agréable séjour d'une semaine chez sa fille, Mme Alain Grouette, de Shilo, Man., récemment.

Le dimanche 18 janvier, M. et Mme Gaston Rochon reçurent la visite de M. et Mme Joseph Jamault, de Norwood.

Le dimanche 25 janvier, MM. et Mmes Charles, Aimé et Lucien Cormier, de même que M. et Mme Raymond Rochon et leurs familles se rendirent à St-Claude, Man., où ils visitèrent MM. et Mmes Arsène Girardin et Alain Cormier.

M. et Mme Pierre Courcelles, de Ste-Agathe, étaient en promenade chez leurs parents, MM. et Mmes Henri et Ovide Gousseau dernièrement.

St-Jean-Baptiste

Décès

M. Arthur Granger, de St-Jean-Baptiste, est décédé le mercredi 21 janvier à la résidence de son fils, Joe, de 741, avenue Scotland. Né au Massachussets, il vint au Canada voilà 81 ans et fut fermier à St-Jean-Baptiste jusqu'à sa retraite en 1934. Il fut membre du conseil municipal de Montcalm durant 21 ans.

Il laisse dans le deuil huit filles, Mmes L. Brown, de La Broquerie, E. Gérard, de Montréal, E. Fillion et R. St-Vincent, de St-Jean-Baptiste, P. Parent et G.-P. Valcourt, de Winnipeg, les Rév. Soeurs Alfred-Marie, de Duluth, Minn., et Bertheline-Marie, du Keewatin; trois fils, le R. P. Arthur Granger, O.P., de Trois-Rivières, P.Q., Joseph et Fred, de Winnipeg; 24 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 24 janvier en l'église de St-Jean. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Mordue Bros. était en charge des funérailles.

Ste-Anne-des-Chênes

Importante assemblée

Lors d'une grande assemblée tenue à Ste-Anne le mardi 20 janvier, près de 200 personnes se sont rendues à la salle paroissiale pour entendre parler l'hon. Duff Roblin, premier ministre de la province, qui expliqua la nouvelle proposition de la législation des écoles supérieures du Manitoba. M. le Dr P. F. Doyle, président de l'assemblée, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, expliqua le but de cette assemblée et présenta les orateurs.

M. Roblin commença son discours en français; M. S. Roberts, M.A.L. pour La Vérendrye, adressa aussi la parole à l'assemblée, ainsi que M. C. Muller, inspecteur d'écoles. Le président invita M. Roger Smith, président de la Chambre de Commerce, à remercier le premier ministre.

Après les discours, les orateurs ont répondu aux questions posées par les auditeurs pendant près de 40 minutes, ce qui montre que les gens veulent vraiment se renseigner sur une question si importante, les écoles. Il faisait plaisir de voir le R. P. L. Guy, S.J., à cette assemblée.

Il ne faudra pas oublier d'aller aux urnes le 27 février et de voter.

Çà et là

Le lundi 19 janvier, près de 60 délégués des Chambres de Commerce du sud-est du Manitoba se sont rendus à Ste-Anne pour une journée d'études qui eut lieu sous la direction de MM. R. Mundle, B. Wolfe et J. M. Frazer.

La soirée sociale, organisée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital le samedi 17 janvier au profit de l'hôpital, fut un beau succès.

Souhaits de rétablissement à Mmes Robert Arbez et Rose Perreault, MM. J. Champagne, E. Neveu et B. Longmuir qui sont hospitalisés.

Ste-Agathe

Départ

Le samedi soir 17 janvier, à la salle de la Légion, eut lieu une soirée en l'honneur de Mlle Annette Péloquin qui fit son entrée chez les Soeurs Blanches Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, le lundi 26 janvier. L'assistance fut nombreuse.

Mlle Péloquin désire remercier tous ceux qui étaient présents à cette soirée et tous les autres qui lui ont offert des témoignages tangibles d'affection avec des souhaits de bonheur.

Elle est partie le mercredi matin 21 janvier, s'arrêtant d'abord chez son frère, Jean-Louis, de North Bay, Ont., puis chez sa cousine, Mme Jos. Thériault, de Rigaud, P.Q., et, de là, se rendait au postulat de Québec.

Çà et là

M. et Mme Arthur Péloquin partaient il y a quelques jours pour un voyage en Californie.

Prompt retour à la santé à Mme Auguste Brémaud, hospitalisée à Morris, et à M. Paul-Emile Péloquin, à St-Boniface.

Lorette

Club sportif

L'assemblée annuelle du Club sportif de Lorette eut lieu le 19 janvier dans le local du club. Un bon nombre de personnes se rendirent montrant ainsi leur intérêt pour les loisirs des jeunes.

Après la lecture du rapport, il y eut élection pour l'année 1959 et les suivants furent choisis pour faire partie de l'exécutif: président, M. Edouard Manaigre; vice-président, M. Louis St-Mars; secrétaire, M. Maurice Therrien; trésorier, M. Aurèle Ross; autres membres de l'exécutif, MM. Léo Dubois, Germain Jeanson et James Lagimodière.

Dimanche dernier, l'équipe de hockey de St-Eustache vint jouer une partie avec le Club sportif de Lorette. De nombreux paroissiens et visiteurs sont venus encourager les joueurs. Ce fut une joute très intéressante qui se termina par le score de 10 à 10. Félicitations à ces jeunes pour leur enthousiasme et leur bel esprit.

Partie de cartes

Le premier groupe de paroissiens donnaient, le dimanche 25 janvier, la première partie de cartes d'une série de cinq au profit de la paroisse. Cette partie de cartes avait été organisée par les contribuables de Lorette Centre dont les noms commencent par les lettres de A à J. MM. A. Dansereau et J. Grossman vendaient les billets d'entrée et M. L. Desmarais s'occupa de la marche du jeu de whist.

Les prix pour hommes échurent à MM. P. Hamel et Joseph Grégoire; pour dames, à Mmes P. Hamel et M. Bernard.

Les principaux animateurs du bingo furent MM. J. Grossman, D. Dorge et L. Desmarais et les heureux gagnants de beaux prix fournis par les membres du groupe en charge furent MM. Jean Cournoyer, Aurèle Ross, Peter Bubrak, B. Manaigre et John Grossman, Mlle Rachel Jeanson, Mmes Alexina Manaigre, E. Gobell, J. Grégoire et E. Manaigre.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Gérald Jeanson. Au tirage, le sort favorisa Mmes Lucien Jeanson et E. Balamatoski et M. René Raynaud.

Félicitations aux organisateurs et merci aux personnes qui se sont rendues pour encourager leurs efforts et contribuer à faire de cette soirée un succès.

La deuxième partie de cartes de la série aura lieu le 8 février et sera organisée par les contribuables de Lorette Est. Bienvenue à tous.

Gain d'indulgence pour la récitation du Saint Rosaire à la radio

CITE DU VATICAN — En réponse à une question qui lui a été posée, la Pénitencerie apostolique a déclaré que les indulgences attachées à la récitation du Saint Rosaire pouvaient être gagnées même lorsque celui-ci était récité à la Radio. Ces indulgences cependant ne peuvent être gagnées, lorsque les prières radiodiffusées ne sont pas récitées directement, mais sont enregistrées.

400 coopérateurs honorent un des leurs à Saskatoon

SASKATOON — "Je suis heureux d'avoir cette occasion de rendre hommage à un homme dont le courage indomptable, l'intégrité inflexible et l'optimisme conquérant ont joué un si important rôle dans l'édification du mouvement coopératif", disait l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, aux 400 convives du grand banquet donné à l'hôtel Bessborough de Saskatoon, en hommage à M. George Urwin, président démissionnaire des Coopératives Fédérées. L'orateur loua aussi chez M. Urwin ses qualités de chef, sa "vision" et son courage, car il n'a jamais cessé de croire que le mouvement coopératif est pour l'homme le meilleur moyen de construire une parfaite société dans le monde moderne.

Après ce discours de M. Douglas et un court programme varié, M. Urwin reçut de nombreux cadeaux. M. Raynald Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon et président du Comité aviseur des Coopératives Fédérées, présenta à M. Urwin au nom de tous les gérants des provinces du Manitoba et de Saskatchewan un précieux document contenant les signatures des membres du Comité aviseur et les principaux points de la longue carrière coopérative de M. Urwin. M. Labossière représentait au banquet de Saskatoon les 600 gérants des deux provinces. Il y avait deux autres délégués de langue française du Manitoba: MM. Joseph de Ambrosis, de la Caisse Centrale de St-Boniface, et Hervé Rondeau, secrétaire de la Coopérative de St-Léon.

Dans son discours de remerciement, M. Urwin loua tout particulièrement le travail d'équipe des membres, des directeurs, de tout le personnel entre eux et avec le président. Il fit ressortir que le mouvement coopératif doit progressivement s'engager davantage dans la production des commodités de la vie quotidienne.

Périgord

Mme Adrien Côté est revenue de son voyage à Ottawa et Detroit où elle a visité ses filles et leurs familles.

MM. Gérard Dubé et Philippe Arsenault sont allés à Yorkton pour affaires dernièrement.

Mme Albert Choquette et son fils, Robert, sont allés à Regina il y a quelque temps visiter leur époux et père hospitalisé. Ils en profitèrent pour visiter leur fille et soeur, Mme Allen Schuster et sa famille, de Markinch, Sask.

Mlle Juliette Côté, garde-malade à l'hôpital de North Battleford, visitait ses parents, M. et Mme Adrien Côté, et ses frères et soeurs, dernièrement.

M. Roland Boisé a fait deux voyages d'affaires à Yorkton, la semaine dernière.

M. et Mme Frank Deitz, de Saskatoon, visitaient les parents de cette dernière, M. et Mme Alfred DesRoches, ainsi que leurs autres parents, il y a quelque temps.

MM. Claude Marquette et Norman Bernier ont été à Saskatoon, la semaine dernière, en voyage d'affaires.

M. et Mme Allen Schuster et leur bébé, Maurice, ramenèrent chez lui M. Albert Choquette, père de Mme Schuster, qui était à l'hôpital de Regina depuis trois semaines.

M. Jean-Marie Bossé est retourné à son emploi à Churchill, Man., après avoir passé la saison des fêtes avec sa famille.

MM. Grégoire et Cyril Fortin et Denis Patenaude sont allés à Tisdale, la semaine dernière.

M. H. Choquette, employé à la coopérative de Kelvington depuis près de deux ans, a été transféré à la coopérative de Lestock, Sask., où il occupera le poste d'assistant-gérant.

Plusieurs paroissiens se firent un devoir d'aller à Chelan, lundi dernier, pour assister aux funérailles de M. Richard Thompson, décédé à l'hôpital de Porcupine, le vendredi 16 janvier.

Sincères condoléances à Mme Thompson (née Rachel Bernier) et à son fils, Garth, ainsi qu'à toute la famille éprouvée.

M. Alpide Bernier est venu d'Edmonton pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Thompson.

Willow-Bunch

M. Sylvio Sylvestre est parti le jeudi 15 janvier, ayant démissionné comme maitre de poste, pour occuper l'emploi de secrétaire-trésorier au bureau municipal. Il remplace son père, M. Léopold Sylvestre, qui s'est retiré pour cause de santé, après avoir tenu cet office durant 25 ans.

En attendant qu'un nouveau maitre de poste soit nommé, Mlle Marcelle Mathieu qui fut aide-assistante depuis quelques années, sera en charge du Bureau de Poste, ayant comme aide-assistant, M. Lionel Rainville.

Il y eut les Quarante-Heures au couvent, du samedi 24 janvier jusqu'au lundi matin 26. Quelques personnes en profitèrent pour faire une heure d'adoration devant Jésus Hostie, lui demandant des grâces pour eux-mêmes et la paroisse.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital: MM. J.-A. Mathieu et Elias Dionne et Mmes Benoit Giraudier, W. Cayer et Robert Philippon.

MM. Albert Martin et Alfred Lalonde ont quitté l'hôpital, dernièrement.

Baptême

Le 25 janvier: Michel-Alain, fils de M. et Mme Roger Duperreault (Evelyne Agarand), né le 5 janvier. Parrain et marraine, M. Guy Balaux et Mlle Juliette Savoie.

Semaine de l'Unité

Durant la semaine de l'Unité Chrétienne, du 18 au 25 janvier, la bénédiction du St-Sacrement eut lieu tous les soirs au couvent à 5 h. 30 et le mercredi 21 janvier eut lieu une messe paroissiale à 4 h., à cette même intention de l'Unité Chrétienne; plusieurs y participèrent.

Victoria

Mme Joseph Rouillard, de Léoville, Sask., est en visite chez ses filles, Mmes D. Miller et R. McCrea.

Les habitudes sont d'abord des fils d'araignées, puis elles deviennent des câbles.

Proverbe espagnol.



Plusieurs artistes canadiens ont uni leurs talents et leurs efforts pour donner un caractère typiquement canadien aux salons et salles de la nouvelle aile de 400 chambres de l'hôtel Royal York, à Toronto, qui sera officiellement inaugurée, le 21 février, par le premier ministre de l'Ontario, l'hon. Leslie M. Frost, en présence du président du Canadian Pacifique, M. N. R. Crump, et de plusieurs autres dignitaires. Avec cette nouvelle annexe, l'hôtel comptera 1,600 chambres et il sera le plus grand du Commonwealth britannique. Au centre, le Royal York tel qu'il apparait avec la nouvelle aile à droite. A gauche, en haut, l'artiste montréalais Charles Greenwood donne le dernier coup de pinceau à une reproduction de 9 pieds sur 19 dont l'original, qui est l'oeuvre de J. D. Kelly, appartient à la collection de la Confederation Life. Cette toile dépeint la scène de l'achat, des Indiens Mississauga, en 1788, du site de la ville de Toronto. En haut, à droite, l'artiste canadien d'origine polonaise Zygmund Mazur, de Laval-des-Rapids, travaille à l'exécution de panneaux décoratifs en aluminium faisant voir le Fort Anne, à Annapolis-Royal, en Nouvelle-Ecosse et le Fort York, à Toronto, qui décorent le foyer des ascenseurs. En bas, à gauche, un artisan de l'Atelier-Ecole d'Artisanat de Pointe-au-Pic, est en train de terminer une magnifique tapisserie crochetée qui décorera la salle Québec. En bas, à droite, Mme Bessie Schween, de Calgary, stylise la marque spécifique du ranch du duc de Windsor, sur un des 91 panneaux en cuir montrant les 342 marques authentiques des ranches de l'Alberta qui seront incorporées dans les murales qui décoreront la salle Alberta.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Jacques Boucher et Jean Hardenne s'en sont donné à coeur joie lors de la 2e soirée récréative organisée par les Canadiens français de Saskatoon. Ils dansèrent évidemment, comme tout le monde, aux rythmes entraînants de l'orchestre, mais ils firent en outre une ample moisson d'interviews. Grâce à l'enregistrement fait par nos deux éclaireurs, les auditeurs ont pu se rendre compte de l'ambiance qui existait dans la salle de la Coopérative, aménagée pour cette danse. La 3e soirée des Canadiens français de Saskatoon aura lieu le dimanche 8 février.

M. Raoul Beaulac, cultivateur à Eldred, est venu boire le café, la semaine dernière, dans le grand studio de CFNS, en compagnie des habitués de l'émission: "En prenant le Café." M. Beaulac, délégué au Congrès de l'Association des éleveurs de porcs de la Saskatchewan, profita de son séjour à Saskatoon pour visiter le Poste. Durant l'émission, M. Beaulac fit connaitre son opinion sur la marche à Ottawa, l'avenir de la culture mixte, l'exode des jeunes vers d'autres cieux.

Durant l'émission qu'il commandite tous les samedis à 6 h., le Wheat Pool de la Saskatchewan tient les auditeurs au courant de la chose agricole et des progrès de la campagne organisée dans les provinces des Prairies pour l'obtention des signatures pour la pétition et des fonds pour l'envoi à Ottawa d'une forte délégation de cultivateurs et d'hommes d'affaires.

La petite Yvette Leblanc, de Vonda, a gagné le dernier concours des Bambins. Félicitations.

Cadillac

Va-et-vient

Mme Maria Défontaine passe quelque temps à Swift Current, comme invitée de sa nièce, Mme Yvonne Rodie. Elle prend des traitements pour les rhumatismes.

M. et Mme Ovide Hubert sont venus en avion des Iles-de-la-Madeleine, P.Q. Ils se rendirent à Vancouver, Edmonton et Saskatoon. Mme Hubert est la soeur de M. Agenor Bédard.

Etaient en visite chez M. et Mme A. Bédard et Mme B. Sylvain au jour de l'an: MM. et Mmes Edgar, Agenor et Gilles Bédard, Lévi Jérôme et Lucien Laverdière, M. H. Sylvain et Alida Sylvain.

La petite Rita Côté a été hospitalisée à Swift Current.

Progrès de la paroisse française de Regina

REGINA — Un rapport qui vient d'être publié par le R. P. Turcotte, O.F.M., curé, fait voir les progrès constants de la jeune paroisse de langue française de cette ville. Lancée officiellement en 1954, la paroisse St-Jean-Baptiste possède maintenant une petite église, un presbytère et un terrain, en plus d'un fonds de construction modeste. Ce qui frappe le plus dans ce rapport est le chiffre des communions qui a passé de 1,250 qu'il était en 1954 au total de 5,425 l'année dernière. Pendant ce temps, les recettes totales se sont doublées pour atteindre les $10,104. La paroisse possède en outre un Conseil des Chevaliers de Colomb de langue française et un bulletin paroissial de la plus haute tenue.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

9.55L-Ouverture-Horaire
10.00R-Voix du Cap
10.15R-Quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-Messe dominicale paroissiale
11.15 -Regards sur le Canada Français
12.00R-Choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00L-Musique
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Les Noirs et leurs "Spirituals"
3.30R-Le mystère de l'amour humain
4.00R-Radio-Journal
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Sérénade
6.30R-Orch. symph. de Radio-Canada
8.00R-Radio-Journal
8.15R-J'ai choisi
8.30R-Récital

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri mus.
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue Principale
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Je vous ai tant aimé
10.59L-Signal Horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Rythmes et mélodies (lundi, mercredi ven.) Quelles nouvelles? (mardi, jeudi)
11.30D-Réveil rural
11.45L-Variétés
11.58L-L'Angélus
12.00L-Panorama fém.
12.15R-L'ami Pierre
12.30L-Nouvelles
12.35L-Sask. agricole
12.45L-Au hasard
1.00D-Les visages de l'amour
1.15D-Arc-en-ciel
1.30L-L'heure de l'Est
1.37R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lundi, mer., ven.) Deux coeurs, une valse (mar., jeu.)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, refrains
3.00R-Clinique du coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv. spor.
4.30R-Reportage
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Assiniboia
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.

LUNDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Idées en marche
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Fest. Européens
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MARDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-D'un océan à l'autre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Rencontre fran.
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MERCREDI

7.00R-Nos missions sur les ondes
7.15L-Musique pour la tombée du jour
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Festivals du mer. ou - Sur toutes les scènes du monde
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

JEUDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Des pays et des hommes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Quand l'opéra se donne des airs
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

VENDREDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-Chasse à l'inconn
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-La rue s'allume
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

SAMEDI

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
8.50R-Etablissement rural
9.00R-Coin des Peres
9.30L-Commentaire, Sask. Wheat Pool
9.45L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30R-Le maraudeur
10.55L-Intermède
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
11.30D-Heure des jeunes
12.00R-Opéra du Met.
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30L-Assiniboia
5.58L-L'Angélus
6.00L-En dinant
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00D-Chron. can.
7.30L-Musique pour la tombée du jour
8.00D-Ca, c'est Montréal
8.25L-Marches légères
8.30D-Revue de la sem.
9.00D-Concert du samedi soir
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

Aménagement de la rivière Saskatchewan-sud

OTTAWA — L'approbation d'un contrat de $2,941,000 marque le début des premiers grands travaux liés à la construction du barrage de la Saskatchewan-sud — plus gros barrage de terre jamais érigé au Canada et l'un des plus gros de ce genre au monde.

Le contrat vise la première étape des travaux de remblayage. L'hon. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, a annoncé qu'il sera accordé à la maison Perini Limited, de Toronto. Les travaux seront exécutés sous l'empire de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Le volume de terre à déplacer pour construire le barrage correspondrait à un trou d'un périmètre égal à celui d'un pâté de maisons et d'une profondeur d'un mille et demi.

Le ministre a aussi annoncé que le contrat relatif à l'aménagement d'une route d'accès en gravier reliant la grande route no 15 au siège de la construction sera adjugé à la maison Taylor Bros., de Regina, dont la soumission de $168,000 était la plus basse des six reçues en offres.

Cette route aura 16 milles de longueur et 24 pieds de largeur.

Un accord fédéral-provincial signé en juillet dernier autorisait la mise en train de l'aménagement de la Saskatchewan-sud dans le but de: 1) stabiliser l'agriculture de la région au moyen de l'irrigation et d'une régularisation des approvisionnements en eau; 2) produire de l'énergie hydro-électrique; 3) accroitre le volume d'eau pour usages domestiques et industriels; 4) diminuer les risques d'inondation par une régularisation du cours des eaux; 5) accroitre les possibilités récréatives de la région.

La Saskatchewan Power Corporation de Regina fournira l'énergie électrique au siège de la construction au prix de $20,395. Elle demeurera propriétaire des installations et aura soin de les exploiter.

L'approbation de ce contrat porte à plus de 5 millions de dollars la valeur des travaux autorisés jusqu'ici pour cette entreprise.

Le Saint-Père convoque un concile . . .

(Suite de la première page)

nous associe aux enfants de tant de nations florissantes autrefois dans la lumière de l'Evangile et qu'attristent aujourd'hui des épreuves inénarrables."

Jean XXIII a terminé en répétant les paroles que saint Paul adressait aux Romains dans son épître: "Ne perdez pas de vue ceux qui sèment la discorde et qui entravent la doctrine que vous avez apprise. Ces gens ne sont pas au service du Christ, mais de leurs passions perverses.

"Ils cherchent par la flatterie à séduire les esprits des simples. Soyez sages en faisant le bien et simples en évitant le mal. Souhaitons que Dieu, donneur de paix, anéantisse satan sous vos pieds et que la grâce de Jésus-Christ soit avec vous."

La déclaration pontificale a suscité beaucoup d'intérêt parmi des chrétiens séparés de Rome. Plusieurs chefs protestants se sont dits prêts à assister au concile à titre d'observateurs.

La première naissance dans un hélicoptère survenue en Bavière

NUREMBERG — Selon une dépêche de l'armée américaine, la cigogne a devancé un hélicoptère et une jeune Américaine a donné naissance à un garçon à la chevelure rouge dans le petit appareil ballotté par la tempête au-dessus de la Bavière.

Un porte-parole de l'armée a révélé que c'était probablement le premier accouchement de l'histoire survenu dans un hélicoptère.

Le garçon de six livres et demi de Mme William S. Nolan, épouse de 21 ans d'un sergent de l'armée américaine cantonné en Allemagne, est né à bord d'un hélicoptère militaire de transport qui se dirigeait vers un hôpital militaire, ici.

L'équipage de trois hommes de l'hélicoptère brava des conditions de vol dangereuses et tourmentées pour accomplir l'envol d'urgence quand on s'est rendu compte que Mme Nolan, jolie brunette, de Charlotte, C.N., ne pouvait pas se rendre à l'hôpital à temps par automobile par suite de l'état insatisfaisant de la route.

Mme Nolan, mère d'un autre enfant de 14 mois, a admis que c'était son premier voyage en hélicoptère.

"C'était un peu froid, s'est-elle exclamée, mais tout le monde fut merveilleux."

Le sergent Nolan, attaché au quartier-général à Bindlack, Bavière, remercia chaleureusement l'équipage de l'hélicoptère.

"Nous avons baptisé le bébé Milton Billy en l'honneur du pilote et du chef de l'équipage de l'hélicoptère", a-t-il révélé.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Le Cercle Molière de St-Boniface à Prince-Albert le mardi 3 mars

PRINCE-ALBERT — Sur l'invitation de Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, la troupe du Cercle Molière de St-Boniface fera une tournée dans l'Ouest canadien à Gravelbourg, Regina, Prince-Albert et Saskatoon, Sask., puis à Edmonton, St-Paul et Calgary, Alta, et terminant sa série de représentations à Maillardville, C.-B.

Le mardi 3 mars, la troupe donnera deux représentations du "Médecin malgré lui" et de "La fable au secret bien gardé" à la salle Arcade de Prince-Albert. Le Club Canadien est en charge de tous les arrangements. Plusieurs comités furent nommés à cet effet. D'autres détails seront donnés dans le journal **La Liberté et le Patriote.**

Voyage à Rome

Son Exc. Mgr L. Blais partira pour Rome dimanche prochain et sera absent durant six semaines. Le trajet se fera par avion aller et retour.

Partie de cartes

La branche française de la Ligue Féminine Catholique donnait une partie de cartes au sous-sol de la cathédrale, dimanche dernier. Vingt mains furent jouées et fortement contestées. Voici les vainqueurs: Mmes W. Charpentier, R.-A. Bernard et W. Houle, ex aequo avec 143 points chacune, cette dernière l'emporta pour le 1er prix des dames, et Mme Rose Charlebois, avec 111 points, prix de consolation; hommes, 1er prix, M. T. Brien (152) et M. Ronald Gladu (109), prix de consolation; prix d'entrée, Mme Hercule Dansereau.

Un goûter fut servi par quelques dames.

Décès

Le samedi 17 janvier, Mme Médéric Sénécal (née Marie-Louise Oligny), au Mont St-Joseph de Prince-Albert depuis une semaine, rendait son âme à Dieu, à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 78 ans. Venue avec sa fille de Sherrington, comté de Napierville, P.Q., Mme Sénécal demeurait à Prince-Albert depuis 1950. L'ont précédée dans la tombe: son époux, en 1942, et ses deux filles, Mme J.-Albert Riendeau (Marie-Jeanne), en 1943, et Rosalie, en 1922.

Lui survivent: une fille, Louise-A., de Prince-Albert, Sask.; une petite-fille, Marie-Jeanne Riendeau, étudiante au couvent Ste-Anne à St-Rémi, comité de Napierville, P.Q.; un frère, Domina, de St-Blaise, comté de St-Jean, P.Q.; deux soeurs, Mme Joséphine Fortin, de Bedford, comté de Missisquoi, P.Q., et Mme Dalphine Tétreault, de Gravelbourg, Sask., et plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Les prières au salon funéraire furent dites par Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., curé, la veille des funérailles qui eurent lieu le jeudi 22 janvier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé M. Leblanc à la cathédrale du Sacré-Coeur. La messe de Requiem fut bien rendue par Mgr J.-A. Boucher, M. l'abbé L. Daoust, MM. A.-L. Pagé, H. LaHaye et E. Guillet et quelques Oblates Missionnaires de l'Immaculée.

Une délégation de la branche française de la Ligue Féminine Catholique formait la garde d'honneur. Les porteurs étaient MM. W. Lapierre, A. Trudeau, E. Blanchard, P. Legault, Jos. Georget et A. Lemieux.

L'inhumation se fit dans le cimetière local où Mgr Boucher récita aussi les prières.

Sont venues de loin: Mme Dalphine Tétreault, de Gravelbourg, et ses deux filles, Mme René Chevrier, de Mazenod, Sask., et Mme René Ceulemans, de Regina, Sask.

Remerciements

Mlle Louise Sénécal remercie très sincèrement pour tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de la mort de sa mère.

Bellegarde

Çà et là

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, était de passage dans la paroisse, ces jours derniers. Il présenta un film très intéressant sur son voyage en Europe.

M. Arthur Sylvestre a passé quelques jours chez ses frères, Alphonse et Albert, de St-Boniface. Il visita également ses neveux et nièces.

MM. Henri Wilvers et Wilfrid Cop, Mmes Prosper Perraux et Antoine Roussel ont été hospitalisés à Redvers.

M. Arthur George, qui avait été transporté à l'hôpital d'Estevan il y a quelques jours, est revenu chez lui, en bonne voie de guérison.

M. et Mme Marcel Kenler, de Maryfield, passent quelques jours chez M. Antoine Roussel pour remplacer ce dernier qui est indisposé. Il prendra charge de l'élévateur Searle pour une couple de semaines.

Durant le mois de janvier, les Pee-Wees se sont rendus à Storthoaks pour une partie de gouret et gagnèrent par un pointage de 3 à 2. Ils furent moins chanceux sur la patinoire de Bellegarde lorsque Alida gagna par un pointage de 10 à 3.

M. et Mme Emile Fourny, de Cadillac, sont en promenade chez leurs filles, Mmes Arthur Moreau, Louis Perrault et Yvonne Hamel.

M. et Mme Alphonse George et leurs fillettes sont allés passer quelques jours chez leurs parents de Ponteix, à l'occasion du jour de l'an.

Baptêmes

Claudette-Marie, fille d'Albert Tinant et de Minta Dittmer.

Gilles-Joseph-Léo, fils de Joseph Martine et de Laurence Paulhus.

Laflèche

M. l'abbé A. Guénette venait dérouler le film intitulé "Le Gros Bill", le mardi 13 janvier. La nombreuse assistance a certainement joui de ce beau film canadien.

Le 14 janvier avait lieu la réunion mensuelle de Foyer-Ecole, sous la présidence de M. l'abbé G. Couture, chancelier. La prochaine réunion aura lieu le 12 février.

M. Maurice Leblanc, actuellement à Fort San, venait passer quelques jours avec son épouse à Laflèche.

Mme J. Alexandre, de Montréal, visitait, dernièrement son père, M. Le Barzic, et sa soeur, Mme J. S. Moore.

Mme Charles Carrière, de Dryden, Ont., était en visite, pendant une couple de semaines, chez ses soeurs, Mmes H. Lizée et E. Tétreault, et quelques amis.

M. Hervé Morrissette est revenu de Calgary pour quelques mois et est à parfaire ses études.

M. François Poliquin, nouvel agent de "Case", est revenu très enchanté d'un voyage de quatre jours aux Bermudes, octroyé par la compagnie "Case". Pendant qu'on grelottait, François jouissait d'une température de 70 au-dessus de zéro. François est le fils de M. et Mme Fortunat Poliquin et l'époux de Georgette Millette, autrefois de Storthoaks.

M. l'abbé M. Minne, vicaire de Ponteix, est venu passer quelques jours de repos chez ses parents.

M. Clément Périgny vient de partir pour le reste de l'hiver qu'il passera chez sa soeur, Mme F. Ribardy, de Montréal.

M. Eugène Clermont passait quelques jours à Regina où il assistait à une convention de coopératives.

Le gouvernement provincial vient d'octroyer une somme de $1,000.00 pour l'amélioration du district, situé à 5 milles au nord du village. Plusieurs municipalités, villages et villes se sont donné la main pour embellir ces lieux.

Décès

M. John O'Neill est décédé à l'hôpital de Laflèche, à l'âge de 77 ans. Il était un des premiers pionniers du district, étant arrivé en 1911. Il était un homme charitable et un fervent chrétien.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Délia Delage; un fils; trois filles et 11 petits-enfants. Sa fille, Frances, de Walnut Creek, Cal., était présente aux funérailles.

M. Louis Joseph Maria Beel, âgé de 56 ans, est le premier ministre catholique de la Hollande. Il est à la tête d'un gouvernement composé de ministres catholiques et protestants, formé le 22 décembre dernier. Ancien premier ministre et aussi ancien ministre des Affaires Intérieures, il est professeur de droit à l'Université catholique de Nijmegen. (Photo NC)

Ferland

Baptême

Joseph-Robert-André, fils de Léandre Chabot et de Juliette Morin, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Chabot.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Walter Morrissette et Adrien Brisbois, patientes à l'hôpital de Regina, à Mmes Joseph Audet et Joseph Chabot, à l'hôpital de Mankota, ainsi qu'à Mme Joseph Couture et M. Antonio Turgeon, qui ont été hospitalisés à Gravelbourg quelques jours.

Va-et-vient

Mme Ephrëm Bouffard et M. et Mme Léonard Bouffard, de Vanguard, sont allés visiter des parents à Champion, Alberta.

Mme Rosaire Chabot, ainsi que M. et Mme Adrien Larose, se sont rendus aux funérailles de leur beau-frère, M. Roger Leduc, à Winnipeg, la semaine dernière.

M. et Mme Wesley Parks et leurs enfants sont allés visiter des parents aux Etats-Unis, à Regina et à Parbeg.

Sont allés à Regina par affaires, M. l'abbé J. Bernier, M. et Mme V. Couture et MM. J. Morin et Noé Chabot.

MM. et Mmes Aristide Fournier, Joseph Morin et Noé Chabot ont assisté au banquet des Chevaliers de Colomb, tenu à Ponteix, le dimanche 13 janvier.

Communion mensuelle

La Croisade Eucharistique avait leur 1ère communion mensuelle le vendredi 23 janvier.

Les enfants aidés des religieuses rendirent de beaux cantiques. M. l'abbé J. Bernier, curé, fit l'action de grâce avec les enfants, tout en leur expliquant la manière de bien remercier le Bon Dieu, et de lui demander les grâces nécessaires pour soi-même et les autres.

M. l'abbé Bernier, curé, MM. Artistide Fournier et Noé Chabot et Rachel Laurette sont allés à Wilcox pour affaires.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série par les groupes I et II fut un succès. Les premiers prix furent gagnés par Mme Henri Laberge et M. Aristide Fournier; consolation, Mme Alfred Chabot et M. Avila Chabot; prix d'entrée, M. Marcel Thibault, de Ponteix; poupée, M. Robert Chabot; service de verres, M. René Couture. Plusieurs autres prix furent aussi gagnés. Un cordial merci à M. l'abbé J. Bernier, curé, et à tous ceux qui sont venus encourager les paroissiens.

A.C.F.C.

Percepteurs: Rosaire Chabot, Alfred Chabot, René Couture, Lucien Beaudoin.

$20.00: M. l'abbé Joseph Bernier.

5.00: Le Couvent (2 institutrices), Rosaire Chabot, Noé Chabot, Alex Laberge, Roger Fournier, Aristide Fournier, Avila Chabot, Paul Morin, Joseph Morin, Fernand Morin, Alfred Chabot, Viateur Chabot, Charles Fournier, Aimé Fournier, Hector Hébert, Hector Massé, Claude Chabot, Ephrem Bouffard, William Patoine, Trefflé Brisebois, Robert Chabot, René Fauchon, Gérard Desharnais, René Couture, Aimé Brisebois, Alphonse Dion, Edmond Tardif, Joseph Couture, Antonio Turgeon, Wilfrid Lacasse, Paul-Emile Lacasse, Joseph Chabot, Valmore Couture, Lucien Beaudoin, Médelger Chabot, Antonio Chabot, Georges Lacasse, Léandre Chabot.

3.00: Laurier Chabot.

2.00: Adrien Brisebois, Mme Georges Massé, Fernand Fortin, Roméo Morin, H.-A. Barsalou.

1.50: Victor Clermont.

1.00: Silvio Clermont, Ernest Patoine, Walter Morrissette, Yvonne Bouffard, Adrien Bouffard, Laurette Hébert.

Conférencier: le R. P. Benoit Paris, O.M.I.

19.50: recettes de soirée de films présentés par M. l'abbé Roger Ducharme.

100% de l'objectif.

Total: $250.00

Au Collège St. Thomas More

Un dimanche soir

Le dimanche soir 18 janvier, après la bénédiction du St-Sacrement, les filles de la résidence des Soeurs de Service se sont chargées de divertir les étudiants du collège St. Thomas More de Saskatoon. Ce programme annuel est toujours anticipé avec intérêt et reçu avec enthousiasme. Que ces soirées soient de petits chefs-d'oeuvre est mis en évidence par le fait que le trophée du Club Newman pour le meilleur programme de l'année leur a été discerné déjà plusieurs fois.

Les filles, cette année, ont conservé la tradition. Le clou de la soirée fut une petite pièce intitulée "Shakespears's Ladies Reincarnated" où des caractères féminins de Shakespeare étaient mis ensemble dans une scène typique du club — le café de 3 h. 30. M. A. Roumaldez, professeur d'anglais au collège St. Thomas More, a prêté une main experte à la mise en scène.

En plus, on fit voir deux épigrammes d'après quelques aspects de la vie universitaire. Ceux qui se régalent de bonne musique ont pu entendre un chant par Mlle Margaret Parker et un morceau de piano par Mlle Marianne Brisebois. Les filles ont terminé leur programme en donnant leur version de la "Chanson de SOS". La maîtresse de cérémonies était Mlle Doris Maranda.

Chacune avait un rôle à jouer dans cette délicieuse petite représentation. Les jeunes filles qui habitent chez les Soeurs de Service, 942, Sask. Cres. E., sont: Betty Jo Antonini, de Regina, Marianne Brisebois, de Kincaid, Clotilde Dion, de Ferland, Mary Pat Franklin, de Rosetown, Helen Kusior, de Regina, Norma MacDonald, de Moose Jaw, Doris Maranda, de Prince-Albert, Geraldine Medernach, de Cudworth, Margaret Parker, de Humboldt, Anne Phelan, de Regina, Rosemary Steil, de North Battleford, Joan Wedderspoon, de Rosetown, Violet Wielgoz, de Bankend, et Veronica Winterhalt, de Unity.

St-Brieux

Mariage

Le vendredi 2 janvier, M. Arsène Gallays épousait Mme B. Solomon, de Hamilton, Ont. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., en la chapelle du couvent.

Etaient présents à la cérémonie: la famille entière de M. Gallays et sa mère, Mme R. Gallays; les parents de la mariée, M. et Mme A. Nie, son frère, Orvil, et ses fille et gendre, M. et Mme R. Mayne.

L'heureux couple partit en voyage de noces à Hamilton, Ont.

Va-et-vient

Mme Armande Blandin, Mme Emile Creurer et ses deux fillettes sont parties pour un voyage d'un mois à Toronto et Hamilton, Ont.

Mlle Solange Coquet et son frère, Maurice, tous deux enseignant à Ottawa, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Dominique Coquet, pour les fêtes. Après les vacances, Maurice alla enseigner à Radville.

Le vendredi 16 janvier, douze couples qui suivent des leçons de danses carrées, ainsi que leurs professeurs, M. et Mme McPherson, assistaient à un souper aux crevettes, servi au restaurant par M. Stan Dow.

M. Camille Rohel est parti travailler en Ontario au début de janvier.

M. et Mme Myron Shalley ont assisté aux funérailles du père de M. Shalley qui eurent lieu à Yorkton le 13 janvier.

MM. Laurent Happ, Henry Mohninger et Edouard Tétreault ont conduit les joueurs de hockey des ligues Pee-Wee et Midget à Lac Lenore, le samedi 17 janvier. Les Pee-Wees l'emportèrent sur Lac Lenore 2 à 1, tandis que le compte des Midgets contre Lac Lenore était de 5 à 5. Les joueurs de la ligue des Pee-Wee sont: Gérard Tétreault, Ted Gaillard, Donald Mohninger, Marcel Gallays, Gérald Assié, Franklin Gaillard, Alain et Albert Lavoie, Denis Dubé, Harold Baron et Elmer Mohninger. Les Midgets comprennent: Maurice Mahussier, Edouard Tétreault, Marcel Coquet, Léo et Edmond Gallays, David Baran, Gérald Carfantan et Allan Bédard. Ted et Franklin Gaillard et Alain Lavoie ont joué aussi avec les Midgets.

Prompt rétablissement à MM. S. Faurit et Louis Carfantan, à Mmes M. Assié et R. Querry et au jeune Dwayne Mumby, fils de M. et Mme Robert Mumby.

Baptêmes

Le 9 novembre: Linda-Marie, fille de M. et Mme Edouard Lefebvre, née le 19 octobre. Parrain et marraine, M. Médard Lefebvre et Mme Y. Rallon.

Le 25 novembre: Joyce-Marie, fille de M. et Mme Andrew Pratchler, née le 20 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme F. Draude.

Le 30 novembre: Bernadette-Marguerite-Marie, fille de M. et Mme Similien Ferré, née le 21 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme J. LeMoal, remplacés par M. et Mme Marcel Ferré.

Le 30 novembre: Ross Edward, fils de M. et Mme Lucien Fagnou, né le 12 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme J. Jacoz, remplacés par M. et Mme Alec Mudrik.

Le 14 décembre: Jacqueline-Marie, fille de M. et Mme Brieux Gallais, née le 6 décembre. Parrain et marraine, M. Honoré Gallais et Mme F. Zurburg.

Le 12 janvier: Claire-Marie-Raymonde, fille de M. et Mme Wilfrid Dubé, née le 31 décembre. Parrain et marraine, M. Raymond Dubé, remplacé par M. Louis Dubé, et Mlle Denise Dubé.

Le 15 janvier: Ian Patrick, fils de M. et Mme Frank Martin, né le 25 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Garnet Martin.

Gravelbourg

Les parents, amis et connaissances de M. Roger Péreux seront heureux d'apprendre qu'il a été nommé maire de la ville de Gravelbourg, en remplacement de M. Forcier, démissionnaire. Le nouveau maire a pris charge de ses fonctions, le 1er janvier dernier.

Mme E. Sheer est partie passer quelques jours chez ses parents à St-Boniface et chez ses frères et soeurs à Powerview, Pine Falls, Fort Alexandre et Selkirk.

Montmartre

M. et Mme Edwin Lavoy, de Unity, Sask., vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Walter Lavoy, et leurs frères et soeurs.

M. le Dr et Mme Préfontaine partirent le 15 janvier pour un voyage de un ou deux mois à Honolulu, Hawaii. M. et Mme Poulie, parents de Mme Préfontaine, ont eu la charge de prendre soin de leurs petits-enfants. M. le Dr Pomeroy, de Regina, remplace M. le Dr Préfontaine durant son absence.

M. Albert Bachelu se remet d'une opération aux yeux.

Prompt rétablissement à M. H.-P. Martel, gravement malade.

Mme Ayotte, mère de Mme E. Toupin, est venue se promener chez ses fille et gendre.

Marcelin

Mariage

Le lundi 29 décembre, M. Valmore Gauthier, fils de M. et Mme François Gauthier, de Marcelin, épousait Mlle Lucille-Denise Pelletier, fille de M. et Mme Emile Pelletier, de Duck Lake. La cérémonie du mariage eut lieu à Duck Lake, ainsi que le diner offert par les parents de la mariée.

Le soir, quelque 100 invités prenaient part au souper préparé par les parents du marié dans la salle paroissiale de Marcelin. A l'issue du souper, un grand nombre de parents et d'amis se joignirent à l'heureux couple pour une soirée-dansante.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces à Vancouver. A leur retour, ils résideront sur la ferme de M. François Gauthier, ce dernier ayant l'intention de se retirer.

Çà et là

Etaient en visite chez M. et Mme François Gauthier à l'occasion du mariage Gauthier-Pelletier: M. et Mme François Apchin, de Vimy, Alta, beau-frère et soeur de la mariée, et leurs deux enfants, Jocelyne et Denis, M. Raymond Baert et ses soeur et frère, Carol et Robert.

Sincères condoléances à la famille L. Marin et à M. et Mme François Gauthier à l'occasion du décès de M. Louis Marin, de Spiritwood, le 28 décembre.

Le conseil du village a remis en vigueur la loi de la fermeture des maisons d'affaires tous les jeudis après-midi. Cette loi prenait effet le jeudi 22 janvier.

Ponteix

Election d'un syndic

Le dimanche 25 janvier, à une assemblée de la paroisse, M. Edouard Carignan a été élu syndic pour trois ans. Il remplace M. Alcide Desharnais, sortant de charge. Mgr Louis Lussier, curé, remercia M. Desharnais en son nom et au nom des paroissiens pour ses bons services.

Va-et-vient

Mmes Odile Lagacé, de Lebret, et Marie Lagacé, de La Salle, Man., ont passé une semaine chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Vallée.

M. Arthur Vallée a passé quelques jours au bureau chef de l'école du Wheat Pool à Regina. Il a rendu visite à ses fils et bru, M. et Mme Gérald Vallée.

Mme Zéphirine Thibault et M. et Mme Alfred Thibault ont passé quelques jours chez M. et Mme Jos. Thibault, de Regina, et chez M. et Mme Paul Thibault, de Moose Jaw.

MM. et Mmes Albert Provençal et Alex. Vermette sont revenus de North Battleford où ils ont assisté aux funérailles de leur soeur et tante, Mlle Amanda Provençal.

M. et Mme Jean Gagné ont assisté aux noces d'or des parents de M. Gagné, à North Battleford.

M. et Mme Roland Gervais, de Swift Current, ont visité M. et Mme Armand Gervais.

M. et Mme René Privé sont revenus d'un voyage de quelques semaines à St-Boniface, Fannystelle et Elie.

M. et Mme Emery Douville sont de retour d'un voyage à Ottawa où ils visitèrent leur fils, M. le Dr E.-L. Douville, spécialiste en chirurgie thoracique et générale. Ils assistèrent au mariage de leur fille, Rita, garde-malade diplômée, de New-York, avec M. Alfred Franciscus, avocat à New-York, célébré dans l'église Notre-Dame de Lourdes d'Ottawa. Mme Douville s'est rendue à Lowell, Mass., et au Rhode Island pour visiter ses frère et soeurs.

Dumas

Mme Antoine Larrivée est allée passer une semaine chez ses enfants de Regina.

M. Aristide Dumont, de Regina, était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

M. et Mme R. Jacques et leurs enfants, M. et Mme Maurice Zébière et leur famille rendirent visite à M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight.

Le dimanche 25 janvier, un groupe de parents et d'amis se réunirent chez M. et Mme Georges Filteau afin de souhaiter une bonne fête à M. Filteau à l'occasion de son anniversaire de naissance. On joua aux cartes et des chants furent exécutés. Vers la fin de la soirée, un délicieux goûter fut servi.

M. René Bourgon est de retour chez lui après un séjour d'un mois à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Radville

M. et Mme Horace Bourassa ont reconduit Mme Lucien Bourassa à l'aéroport de Regina, le 20 janvier, où elle prenait l'avion pour retourner à Edmonton, Alta, après avoir passé un mois à visiter des parents.

Le 23 janvier, M. et Mme Adams Reichert, de Surrey, Colombie-Britannique, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Charles Bélanger.

La ligue du curling bat son plein. 23 groupes des villages environnants se sont présentés pour prendre part au concours.

Le 24 janvier, une partie de cartes avait lieu au sous-sol de l'église. Les gagnants furent Mme Horace Bourassa et M. Wilfrid Bouchard.

Le 23 janvier, M. Gerald Cook, de Winnipeg, est venu visiter sa mère dangereusement malade à l'hôpital St-Joseph.

Sont hospitalisés actuellement: MM. Antoine Morissette, Fernand Fradette et Mmes Joanes Labelle et Earl Van de Sype.

Storthoaks

M. et Mme François Poliquin et leur fils et Mlle Lucienne Millette, de Laflèche, sont venus rendre visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

Mlle Mariette Dumaine, de Laflèche, a passé quelques jours chez son père, M. Jean Dumaine.

M. et Mme Henri Paradis se sont rendus visiter leurs parents, M. et Mme Léon Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes.

M. et Mme L. W. Smith sont partis en Californie pour l'hiver.

M. et Mme Félicien Henrion et leur fils, Paul, sont allés en promenade à Winnipeg.

Mme A. Boulet, de Dumas, a rendu visite à MM. et Mmes Osias Beaudoin et T. Martin.

M. et Mme Gilbert Paradis et leurs enfants, de Regina, sont venus rendre visite à leurs parents, MM. et Mmes Osias Beaudoin et Jean Paradis.

MM. et Mmes Gérard et Elisé Beaudoin, d'Alberta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, sont de retour de la Colombie-Britannique après une absence de trois mois.

M. et Mme Audette, de Torquay, sont en visite chez leurs gendre et fille, M. et Mme Paul Carrière.

Malades

Mme J.-B. Paradis est revenue chez elle après un séjour de six semaines à l'hôpital de Redvers.

Mme Aimé Carrière est de retour de l'hôpital de Regina où elle a subi une opération.

Ont passé quelques jours à l'hôpital de Redvers: Mme Arthur Handfield et son fils, Roland, M. Jean Paradis, fils, et le bébé de M. et Mme Georges Rogg, ainsi que M. Willie Toupin, qui a subi une opération.

Mlle Mélina Gentes est malade chez elle.

Complet rétablissement à tous ces malades.

Baptême

Le 11 janvier: Francis-Ernest, fils de M. et Mme Lawrence C. Smith. Parrain et marraine, M. Omer Smith et Mme Bernadette Hansen, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 janvier: Ralph-Joseph, fils de M. et Mme Steve Yaskow. Parrain et marraine, M. et Mme Toussaint Bourgeois, grands-parents de l'enfant.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Fête patronale du collège

Le dimanche 18 janvier, nous avons célébré comme à l'accoutumée la fête du collège: la chaire de St-Pierre à Rome. La journée se passa bien simplement: la messe solennelle fut chantée par le R. P. Recteur et le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Sicotte: il traita du sens de cette fête et dégagea quelques leçons pratiques pour les collégiens.

Comme cela convient, on souligna la fête par un congé: ceci nous permit d'assister à une partie entre collégiens inexpérimentés au gouret. Edouard Rymek enregistra un blanchissage de 2-0. Les Etoiles de cette partie ne se comptent pas: Denis Bourbonnais, Raymond Geoffrion, Gérard Marchand, Normand Boisvert, Jean-Paul Grimard, Gilbert Comte et Albert Fauchon nous démontrèrent leur savoir-faire.

La fête de St-Pierre ouvrait aussi la semaine des prières pour l'Unité de l'Eglise: un salut du St-Sacrement souligna cette octave tous les jours de la semaine.

Que notre saint patron veille sur son collège et comble de ses grâces professeurs et étudiants!

LA REDACTION.

Chronique sportive

Les Alouettes

Le mercredi 21 janvier, nos "Alouettes" se rendirent à Laflèche pour une joute de ligue: tous étaient bien déterminés à gagner leur première partie.

La joute se termina au compte de 8-5: Philippe Gosselin et Serge Poulin enregistrèrent deux points chacun, tandis que Robert Béchard, Ovide Dion, Donald Sirois et Roger Sylvestre y allèrent d'un but. On décerna les étoiles à Philippe Gosselin et Serge Poulin; la troisième alla à un joueur de Laflèche.

Félicitations à ces deux "Alouettes", ainsi qu'à nos porte-couleurs pour cette belle victoire, et souhaitons-leur en de nombreuses autres.

Roger BENOIT,
Arts II.

Les Midgets

Le 15 janvier, à 6 h. p.m., la camionnette partait en ronflant, chargée qu'elle était de 12 joueurs de gouret en plus de l'entraîneur, du chauffeur, de l'arbitre et de quelques autres qui avaient au moins ... fonction de spectateurs.

A 7 h. 50, les voilà à destination, Limerick, village situé à 30 milles de Gravelbourg.

Les uniformes sont vite endossés et la partie commence. Un vétéran des Midgets, R. Tourigny, ouvre le compte à la 2e minute de jeu. A. Thul l'imite bientôt avec l'aide de P. Lafrance. C. Giroux enfile deux buts et G. Houde, le capitaine, réussit le tour du chapeau. Nos adversaires trouvent le fond du but à 2 reprises. A la fin de la première période, le compte est 7-2 pour les collégiens.

La 2e période amène un léger répit, mais les nôtres réussissent tout de même 5 autres buts: la première ligne y va de 2, Lambert et Houde, et trois externes de Gravelbourg, Hébert, Blouin et Lafrance, en ajoutent un chacun.

Les canons continuent de tonner à la 3e reprise. Demas et Thul enfilent chacun un but, puis Blouin et Lambert complètent le tour de chapeau en comptant chacun 2 fois.

En cette 3e période, notre gardien, R. Lagacé, reçut 4 visiteurs déplaisants et 4 rondelles se logèrent successivement derrière ses jambières: ce qui porta le compte final à 18-7.

Philippe LAFRANCE,
Méthode.

Les Bantams entrent dans la ligue

La cédule des Bantams a été organisée cette saison par la ligue Wood-River qui doit donner au meilleur club un trophée. Nous aurons deux parties contre chaque club.

Le 14 janvier, nous avions une partie d'exhibition contre le club de Gravelbourg qui nous surprit en nous battant au compte de 6 à 3. Il faut avouer que le club était incomplet, puisque quelques-uns devaient étudier pour des reprises d'examens.

A la fin de la 1ère période, le compte était 2 à 1. Les collégiens s'élancèrent à l'attaque et la deuxième période se termina 2 à 2. A la 3e période, la confiance régnait dans le club, mais Gravelbourg l'emporta tout de même par 6 à 3. Les trois buts du collège furent comptés par Gamble, assisté de Louis Pinel, Léonard Chicoine, assisté de Roger Delveaux, Roger Huel, assisté d'André Huel. Nous attendons la prochaine partie pour nous reprendre.

Voici pour votre information la liste des joueurs du collège: Denis Brisebois, de Gravelbourg, André Huel, de Ponteix, Gaétan Allard, de Gravelbourg, Léonard Chicoine, de Storthoaks, Albert Gaboriau, d'Atikokan, Ont., Robert Gamble, de Gravelbourg, Claude Léost, de Marieval, Roger Bauche, d'Antler, Roger Delveaux, de Ste-Rose-du-Lac, Man., Roger Huel, de Ponteix, Guy Bourgeois, de Gravelbourg, Réal Forest, de Gravelbourg, Richard Kesslar, de Mazenod, André Moquin, de Gravelbourg, et Louis Pinel, de Moose Jaw, et de l'entraîneur, le R. P. Desautels.

Roger BAUCHE,
Syntaxe.

Les ligues intra-murales

Pendant que nos représentants sportifs à l'extérieur s'efforcent de maintenir l'honneur du collège, les autres collégiens ne chôment pas et nombreux sont les élèves qui participent aux ligues intra-murales: ils sont divisés en quatre groupes.

Voici brièvement le classement: chez les grands "A", les équipes d'Orville Amyotte, Omer et Gérard LeStrat sont en première position avec chacune 4 points et les étoiles d'Ernest Tremblay n'ont pas encore gagné de partie.

Chez les grands "B", le classement est le suivant: Mohawks et Canadiens sont respectivement en première et deuxième places, les Ramps et les Satellites se partagent la troisième. Dans la ligue des "moyens", les Warriors tiennent le premier rang, les Flyers le deuxième et en troisième les Red Wings et les Braves. Les "petits" sont tous égaux: les Ours, les Tigres et les Lions semblent tous aussi féroces.

Enfin, le jeudi 22 janvier, les élèves du Jardin de l'Enfance sont venus rencontrer nos Pee-Wees: malheureusement ils durent retourner avec une défaite. Nous leur souhaitons une meilleure chance pour la prochaine fois...

Roger BENOIT,
Arts II.

Classement

Voici le classement de la ligue Wood-River du 22 janvier:

	J	G	P	Pts
Assiniboia	11	8	3	16
Gravelbourg	9	6	3	12
Willow-Bunch	7	4	3	8
Collège de Grav.	4	2	2	4
Laflèche	9	0	9	0

Edouard RYMEK,
secrétaire.

Frenchville

M. et Mme René Nadeau, de Val Marie, étaient de passage chez MM. Daniel, Lionel et Hector Ruest, dimanche dernier.

M. et Mme Paul Hayner, d'Admiral, sont venus chez M. Jos. Lavallée, le 4 janvier.

MM. Léo et Omer Hamel sont partis dernièrement pour un emploi à Calgary, Alta.

M. Jean LeGallon, autrefois de Frenchville, est de passage pour quelque temps chez ses parents et amis.

M. Gaston Goddu est allé à Chinook, Montana, pour affaires.

M. et Mme Jean Entem sont allés chez M. Léo Carignan, de Ponteix, dimanche dernier.



"Le coin des jeunes"

Non "survivance", mais "rayonnement"

Les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface ont eu l'heureuse initiative d'organiser, l'automne dernier, un concours pour les étudiants de l'Ouest. 350 jeunes ont répondu à leur appel. Bravo! Les compositions des six gagnants paraissent dans le Coin des Jeunes au rythme de une par semaine à partir d'aujourd'hui.

Le sujet a demandé un travail assez intense de la part des écrivains et les copies ont exigé plusieurs heures de dévouement de la part des correcteurs, des étudiants du collège. Félicitations à tous! "Les jeunes qui écrivent et qui ont comme juges leurs propres contemporains d'âge, voilà qui fait croire non plus à "survivance", mais à "rayonnement", pouvait-on lire en première page du journal, la semaine dernière.

Cette semaine, la place est aux plus jeunes dans notre coin. J'ai consacré les deux derniers "coins" aux plus grands, alors qu'aujourd'hui je ne leur dirai que quelques mots pour annoncer un concours.

Normalement, les jeunes ont droit à trois colonnes. Mais comme j'ai reçu plusieurs lettres toutes plus intéressantes les unes que les autres, je vole un peu plus d'espace dans la page pour publier ces gentilles lettres. Et encore il me faut en laisser pour la semaine prochaine. Mais patience, chers petits cousins, vos lettres paraîtront toutes, en entier ou en partie.

J'adresse mes remerciements sincères à deux maîtresses, une de St-Boniface et une de La Salle, qui savent intéresser leurs élèves à leur coin dans le journal. Avec un tel encouragement, mon désir de me dévouer pour les jeunes dans le but de leur faire aimer, parler et écrire leur français, ne fait que grandir. Et je souhaite de tout coeur que ces deux institutrices aient de nombreux imitateurs. Le concours de Noël m'a d'ailleurs prouvé que j'ai l'appui de plusieurs instituteurs et institutrices dans les deux provinces. Merci à tous!

Déjà, j'ai reçu cinq belles lettres de remerciement pour les prix que j'ai envoyés. Les voici avec trois lettres de St-Boniface et deux de La Salle. Ceux qui sont curieux de connaître le portrait de cousine Josette feront bien de lire jusqu'au bout!

Cousine JOSETTE.

Merci beaucoup pour le prix de deux dollars que vous m'avez envoyé par la poste pour ma composition de Noël. Je l'ai bien apprécié.

Puisque la composition est mon sujet préféré, je vais encore essayer de remporter un prix à votre prochain concours.

Une Franco-canadienne de la Saskatchewan,

Marguerite LEPAGE,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Je suis fier de vous remercier pour le prix de composition que j'ai reçu dernièrement.

J'espère que vous aurez encore d'autres concours auxquels je pourrais prendre part.

Un élève de la Saskatchewan,

Richard HARHUS,
Dana, Sask.

☆ ☆ ☆

C'était une grande joie pour moi de prendre part à votre concours de composition. Je ne pensais pas gagner un prix, mais je voulais dire ce que je pensais des cadeaux de Noël, donner à d'autres mon opinion sur ce sujet. Je suis donc très heureuse de voir que ma composition a été choisie parmi les autres. J'ai reçu les deux dollars et je vous en remercie. Cela m'encourage à travailler encore davantage à mon français.

Une élève de français de la Saskatchewan,

Louise PENKALA,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Je vous remercie immensément de m'avoir envoyé les deux dollars que j'ai gagnés pour ma composition de la crèche. Soyez assurée que je me servirai utilement de ce prix. Je remercie aussi mon institutrice, Soeur Marie-Rose-des-Anges, de m'avoir très bien enseigné comment faire de belles compositions. Merci beaucoup!

Affectueusement,

Denise SOULODRE,
Grade VI,
515, rue Langevin,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Je vous remercie beaucoup pour les deux dollars. Mon père va le changer à la banque. Ensuite, j'irai à un magasin et je lui achèterai un ou deux cadeaux pour sa fête, le 17 janvier.

Le jour de Noël, j'ai fait tout ce que j'ai dit dans ma composition. Maman était fière de moi, ainsi que mes soeurs et mon frère.

Ah! j'ai oublié de vous dire ce que j'aime le mieux. C'est jouer avec ma petite soeur, Michelle, qui n'a même pas encore un an.

Respectueusement,

Louise BELANGER,
Grade IV,
460, rue Notre-Dame,
St-Boniface.

★ ★ ★

Pour Noël, j'ai eu une belle poupée. Elle a des beaux cheveux blancs et une belle robe blanche avec de la dentelle. Elle se nomme Susanne.

J'ai beaucoup joué avec ma poupée. J'ai dit un gros "merci" à ma tante. J'ai laissé ma soeur et mon frère jouer avec Susanne. Maintenant, elle a vingt-six jours. Je l'aime beaucoup.

Votre cousine,

Hélène Proteau,
Grade IV,
166, boulevard Dollard.

Attention!

Chers cousins,

Comme les examens français s'en viennent à grands pas, il est probable que vous vous pratiquez à la composition. J'ai pensé qu'un autre concours de composition tomberait à point.

Les plus jeunes (grades IV, V et VI), continuez à m'écrire sur toutes sortes de sujets ou, si vous le préférez, prenez part au concours. Dans quelques semaines, il y aura distribution générale des prix. Alors, hâtez-vous d'adresser lettres ou compositions à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.

Voici le choix des sujets pour le concours:

1) "Mon plus beau voyage" — ça peut être un voyage d'une journée ou de trois semaines, de 10 milles ou de 2,000 milles, voyage accompli, à faire ou dont vous rêvez, n'importe;

2) "Comment j'occupe mes heures de loisir" — une composition originale, vivante, intéressante;

3) "Ce que je pense du 'Going Steady'" — vos parents envoient leur opinion à Rosette (page des dames), envoyez-moi les vôtres.

Mentionnez vos nom, âge, grade, école, adresse et le nom de votre maître ou maîtresse. Bonne chance!

Cousine JOSETTE.

La semaine dernière, notre maîtresse nous a donné comme sujet de composition de faire le portrait de cousine Josette, tel que nous la voyions dans notre imagination. Alors, moi, j'ai fermé les yeux et j'ai pensé fort; puis j'ai écrit ce que je voyais. Quand la Soeur a eu corrigé les copies, elle me dit: "Maintenant, recopiez la vôtre et envoyez-la à Cousine Josette avec un mot d'explication."

La voici:

Portrait de cousine Josette

Ma cousine Josette est très charmante. Son âge? . . . , je n'en suis pas sûre. Elle doit avoir entre 25 et 30 ans. En tout cas, c'est une personne très sérieuse et en même temps très gaie. C'est une petite brune de taille moyenne qui marche vite parce qu'elle est toujours très occupée. Pourtant elle trouve le temps d'être aimable avec tout le monde. Ce qu'elle aime le plus? . . . Ça, c'est facile à savoir, ce sont les jeunes. Elle leur donne tout son temps et s'intéresse à ce qu'ils aiment. Elle les écoute avec un bon sourire et les jeunes l'aiment tant que s'ils ne peuvent la voir pour lui parler, ils lui écrivent.

Je disais aussi que vous portiez des lunettes à l'ancienne mode et que vous aviez les cheveux bruns en "Petit Page" et des yeux bruns, mais ma maîtresse a barré ça.

Vous allez peut-être rire de ma description. En tout cas, même si je ne vous ai jamais vue, je vous aime bien.

Votre petite cousine et amie,

Patricia CORMIER,
Grade V,
La Salle, Man.

Chère Patricia,

Ton imagination ne t'a pas beaucoup trompée. Je suis une brune aux yeux bruns, de taille et de grandeur moyennes. Je marche vite. Les jeunes sont mes grands amis. Le carême qui vient sera le dernier où je ne jeûnerai pas! Je puis être charmante . . . comme toute femme. Je suis sérieuse, mais gaie de nature . . . pas toujours! Enfin, je suis à la page . . . lunettes et tout!

Cousine JOSETTE.

Une toute petite histoire vraie en passant. Voici: la maîtresse de la petite classe me demande le service de lui copier des questions d'histoire du Canada au tableau. La leçon est sur Marguerite Bourgeois. Je m'applique à copier tel que sur la feuille qu'on m'a donnée. Le nom est en abréviation; j'écris donc Marg. Bourg.

A 1 h., la classe recommence et la maîtresse fait travailler les grades 1 et 2 pendant que les autres grades répondent aux questions d'histoire. Tout à coup, Denis, grade IV, lève la main et demande: "Ma soeur, est-ce qu'on peut mettre Marguerite Bourgeois en "shorts" nous autres aussi?".

Vous devinez la face de la soeur . . . et l'éclat de rire qui suivit!

Je vous reviendrai prochainement. Aurevoir cousine.

Un ami,

Roland LANOIE,
Grade VI,
La Salle, Man.

☆ ☆ ☆

J'ai beaucoup de nouvelles à vous dire. La plus belle nouvelle, c'est que maman va avoir un bébé et elle dit que si c'est une fille, elle va l'appeler Nicole et si c'est un garçon, elle n'est pas encore décidé. Maman a dit que si Louis et moi avions eu l'âge, nous aurions été parrain et marraine.

J'ai d'autres nouvelles à vous dire. J'ai eu dix ans le jour de l'an. Lorsque c'est ma fête le jour de l'an, tous me disent: "Bonne et heureuse année et bonne fête". J'admire bien ça. Pour ma fête, maman m'a acheté un beau chapeau rouge en velours et une paire de beaux gants blancs. Le 6 janvier, c'est la fête de mon petit frère, Marcel.

De votre petite cousine,

Claudette LECLERC,
Grade IV,
500, avenue Provencher.

☆ ☆ ☆

Depuis longtemps, je désirais venir causer avec vous et vous raconter ce qui se passe dans ma vie d'écolière.

Je me nomme Julie Emond et je demeure sur la rue St-Jean-Baptiste. J'ai onze ans et je suis dans la sixième année. Ma maîtresse s'appelle Soeur Marie-Rose-des-Anges et je l'aime beaucoup.

Depuis quelques jours, nous sommes à travailler un album sur notre nouveau Pontife, le Pape Jean XXIII. Nous sommes trois élèves qui travaillons ensemble et désirons prendre part à un concours de croisés qui vient de Montréal. Nous travaillons fort pour être au nombre des chanceuses gagnantes. Nous avons eu la visite du visiteur français des écoles. Il nous a encouragées à étudier notre français et à parler notre belle langue française.

Je lis votre page dans le journal **La Liberté et le Patriote** et je trouve cela très intéressant. Je prends part à tous vos concours et je les aime tous.

Je termine espérant un jour avoir le plaisir de vous rencontrer.

Une petite amie,

Julie EMOND,
Grade VI,
266, rue St-Jean-Baptiste.

Un esprit pauvre est plus démuni qu'une bourse pauvre.
HORACE.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 4

Images de Marie Pignal



1 - Nous ignorons la disposition des parties réservées à l'éducation des enfants dans le Temple; aucun auteur n'en fait mention. Mais voilà la disposition de la grande cour entourée de bâtiments réservés aux femmes, appelée "Parvis des femmes". Cette cour entourée de galeries avait environ 60 mètres carrés. C'est là, très probablement, que s'écoula l'enfance de Marie.



2 - L'enseignement des Ecritures chez les Juifs était donné oralement. La maîtresse prononçait les paroles des Saintes Ecritures et les enfants assises sur des nattes à la manière orientale répétaient ces textes jusqu'à ce qu'elles les aient retenus. Ainsi se pratique encore l'enseignement chez les Arabes d'aujourd'hui.



3 - Les femmes juives étaient très habiles dans le tissage des étoffes, et la broderie dont leurs vêtements étaient ornés. Voici Marie assise devant le métier à broder qui apprend à nuancer les couleurs. Les cérémonies du Temple devaient demander des tentures, des vêtements somptueusement brodés, et les récits sacrés font mention du rideau du Saint des Saints aux broderies magnifiques à la signification mystérieuse.



4 - La prière devait être la joie de l'âme de Marie, la voici priant, droite, les mains levées, le visage tourné vers le ciel. Suivant la coutume, elle a mis sur son front le phylactère, et au poteau de la porte est fixé le "Mezuza", roseau creux renfermant un texte sacré duquel seul le nom de Dieu "Yahweh" en hébreu était visible, en vertu de ce passage du Deutéronome. "Tu écriras mes commandements sur les poteaux de ta maison et sur tes portes" — Chap. VI, verset 9.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Compositions primées du Concours J.F.M.

Nous publierons sur cette page à partir de cette semaine les meilleures compositions du Concours J.F.M.

Voici des extraits du travail qui a mérité le premier prix de la première division.

(extrait)

Saint-Boniface

L'endroit où s'élèvent aujourd'hui les villes de St-Boniface et Winnipeg était connu sous le nom de "Fourche de la rivière Rouge" au temps de La Vérendrye. C'était l'habitat des Assiniboines. L'origine véritable de St-Boniface remonte en réalité à 1818 et la venue des prêtres-missionnaires, MM. les abbés Provencher et Dumoulin, qui, répondant à l'invitation de Lord Selkirk, vinrent s'établir sur la vaste propriété que leur avait donnée Selkirk, sur le côté est de la rivière Rouge. Au cours de la lutte entre les deux grandes compagnies de fourrure, Selkirk avait engagé, en 1816, une vingtaine de soldats d'anciens régiments européens désaffectés et leur avait distribué des terres le long de la rivière la Seine. Dès son arrivée, M. l'abbé Provencher se mit à construire une petite chapelle sur son terrain, à proximité de la rivière. Cette chapelle, qui mesurait 50 pieds sur 30 pieds, fut ouverte au culte le 1er novembre 1818.

La présence des prêtres à St-Boniface y attira de partout les anciens "voyageurs" des compagnies de fourrure et les traiteurs indépendants. La plupart avaient épousé des Indiennes et avaient des familles nombreuses. Ce fut là l'origine des Métis de l'Ouest canadien, qui demeurèrent l'élément le plus considérable pendant trois quarts de siècle à St-Boniface. Dès les débuts, il y eut à St-Boniface des écoles primaires et Mgr Provencher y établit aussitôt les cadres de l'instruction secondaire.

En 1838, s'ouvrit une école technique où on enseigna aux femmes du pays le tissage et autres arts ménagers. Cette école fonctionna plusieurs années et rendit de grands services.

En 1844, arrivèrent les Soeurs Grises qui ouvrirent aussitôt un dispensaire. Elles ont parcouru 1,800 milles en canot d'écorce, bravant le froid, la fatigue et la faim, pénible chemin de Croix qui dura 59 jours. Ames vraiment missionnaires, elles se sont données sans compter à toutes les oeuvres de bienfaisance que leur confia leur évêque au grand coeur: Education de la jeunesse, hospitalisation, soins des pauvres et des vieillards, visites aux domiciles. Elles continuent avec dévouement et succès leur oeuvre éducatrice jusqu'aux plages glacées du nord. Ainsi, à St-Boniface, le minuscule hôpital de 4 lits de 1871 deviendra un édifice de huit étages, qui élèvera à 750 le nombre de lits. Il sera pourvu de salles d'opération climatisées, de départements de radiologie et de pathélogie, de laboratoires, modernes, etc. . .

En 1869 et 1870, sous la conduite de Louis Riel, les Métis de St-Boniface et des environs, avec ceux de langue anglaise, se virent forcés de prendre leurs intérêts en main.

Avec 1870 et l'entrée du Manitoba dans la Confédération s'ouvre une ère nouvelle. Le mouvement de colonisation amena à la Rivière-Rouge et à St-Boniface quelques milliers de familles venues des Etats-Unis et surtout du Québec. La petite communauté urbaine se vit enrichie de plusieurs fonctionnaires, professionnels, hommes d'affaires et industriels. Peu à peu la partie nord de la ville se couvrit de demeures spacieuses et élégantes. En 1880, St-Boniface devenait une municipalité rurale et, en 1883, on lui conféra le titre de "Ville de St-Boniface" avec division en quatre quartiers municipaux. La population était alors de 600 âmes. En 1878, St-Boniface devint le terminus du premier chemin de fer, reliant la Rivière-Rouge à l'est du Canada par voie des Etats-Unis.

"La cathédrale de St-Boniface", l'imposant monument qui domine la belle ville de St-Boniface, remonte à 1908. Sans doute, Mgr Provencher n'entrevoyait pas une telle splendeur lorsque vers la fin d'avril 1818, il écrivait à l'évêque de Québec: "Notre maison se taille; elle aura 50 pieds sur 30. Nous n'en rendrons qu'une partie logeable cet automne; le reste demeurera vaste pour servir de chapelle". Deux ans plus tard, Mgr Provencher annonçait la construction d'une nouvelle église: "Ma chapelle de St-Boniface est à peu près équarrie; elle sera de 80 pieds et 35 pieds". Cette modeste construction fut la première cathédrale de St-Boniface jusqu'en 1839. Le 14 décembre 1860, le feu détruisait la deuxième cathédrale. La générosité de la chère province de Québec permit à Mgr Taché la construction de la troisième cathédrale en 1863.

Cependant, St-Boniface grandissait d'année en année; il fallait de nouveau construire. Mgr Langevin, confiant en l'avenir du catholicisme au Manitoba, élevait en 1908 la vaste et superbe cathédrale actuelle. Les cloches de la cathédrale de St-Boniface ont une histoire mouvementée. Fondues en Angleterre en 1840, elles traversèrent l'océan, descendirent la Baie d'Hudson, remontèrent le fleuve Nelson jusqu'à Norway House. Les hommes, qui maniaient souvent à force de bras ces cloches de 1,600 livres, refusent d'aller plus loin; c'est la première grève à la Rivière-Rouge. Mgr Provencher règle l'affaire et les cloches débarquaient enfin à St-Boniface. La cathédrale actuelle fut bénite le 4 octobre 1908, solennellement consacrée le 4 juin 1949 par Son Exc. Mgr Georges Cabana et élevée au rang de basilique mineure, le 10 juin suivant, par un bref de Sa Sainteté Pie XII.

Huguette DUPUIS,
Grade X,
Institut Collégial St-Joseph.



Cette photo montre S. E. le cardinal Giovanni Montini, archevêque de Milan, qui vient de recevoir en cadeau du pape Jean XXIII la machine à écrire de S. S. Pie XII. L'on sait que le cardinal Montini fut intimement lié pendant de très longues années avec le pontife défunt à la Secrétairerie d'Etat.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 31 janvier sera à l'affiche de midi à 2 h. 30 p.m. On présentera "Courrier du Roy", "Rivière Perdue", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Les trois mousquetaires".

Le dimanche 1er février, les films suivants seront présentés de 2 h. 30 à 4 h. p.m.: "Quand Paris reçoit Paris", "Roman de la Science" et "Inspecteur Blaise".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Une peste: celui qui parle pendant que vous voudriez être écouté.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Nous étions tous rassemblés dans un vestiaire surchauffé. Des amis m'avaient dit: "Viens rencontrer Yvon Durelle", et j'y étais allé, un peu avec l'espoir d'obtenir une entrevue exclusive pour mes lecteurs, un peu aussi pour le simple plaisir de revoir un athlète que la gloire sportive avait frôlé de très près. Il ne devait pas y avoir d'entrevue exclusive, car, dans la petite pièce trop éclairée, dix journalistes, autant de curieux et d'amis d'occasion entouraient celui qui aurait pu facilement être le champion du monde.

"Chaque fois que j'y songe, je deviens furieux. Mais à quoi bon revivre toute cette affaire. C'est passé et je ne puis rien changer. Mais c'est quand même décourageant quand on y songe trop longuement."

Durelle nous a semblé las. Il n'est plus le batailleur farouche qui ne poursuivait qu'un seul but: détruire Moore. Yvon n'est peut-être plus aussi confiant de vaincre Moore; il a peut-être abandonné tout espoir d'obtenir de nouveau la même chance. Il ne semble plus intéressé qu'à une seule chose: réaliser beaucoup d'argent avec son prochain combat, puis fuir l'arène pour se consacrer uniquement à sa famille.

"A l'avenir, quand je vais m'entraîner, je ne veux plus me séparer de ma famille. Je n'ai pas honte de le dire, quand je demeure longtemps éloigné de chez moi, je m'ennuie à en pleurer. J'aime mes enfants et je les veux près de moi."

Le champion de l'Empire parle ensuite du plaisir qu'il éprouve à rentrer chez lui après quelques jours en mer. Il est resté un pêcheur avant tout, et quand il en aura fini de la boxe, c'est à la mer qu'il va retourner.

"Ceux qui cherchent la fortune dans l'arène sont bien fous. Il n'y a pas tant d'argent que cela à y faire, et on le gagne durement. Mes garçons ne feront pas des boxeurs. Ils iront au collège pour devenir quelqu'un. Je vous en dirai long sur la boxe quand j'aurai terminé ma carrière. J'attends maintenant une autre chance de faire face à Moore. Cette fois-là . . ." et on sent encore le regret pointer dans les remarques de cet homme à l'écorce si rude, mais au coeur sensible, qui, après avoir connu la gloire, en a trouvé le poids fort lourd, et tous les tributs bien onéreux.

Et l'entrevue s'éternisait. En écoutant Durelle, nous avions l'impression d'entendre tous ces pugilistes que nous avons connus et qui, à l'unanimité, nous ont tous raconté la même histoire. La boxe est un sport rude, il y a peu d'argent à y faire, et la gloire y est éphémère.

Puis nous avons pensé à ceux qui ont trouvé des débouchés pour leur enthousiasme, par la suite. Ceux-là parlent plus facilement de leur ancien gagne-pain. Ils ont moins d'amertume dans la voix, car le souci du pain quotidien à gagner difficilement amène souvent les hommes à se montrer plus dépités qu'ils ne le sont.

Durelle se balançait sur la table du masseur. Il parlait de son avenir avec la certitude et le courage d'un homme qui sait qu'il n'aura pas à quêter ses trois repas par jour. Mais quand il parlait de la boxe, on entendait toujours la petite note amère, issue d'une victoire certaine changée en défaite, glorieuse, peut-être, mais difficilement acceptable par celui qui aurait pu changer le cours de l'histoire sportive de notre pays.

Un autre son

Presque en même temps, à Montréal, Maurice Richard reprenait ses béquilles. Blessé sérieusement une autre fois, le Rocket ne voulait pas parler de l'avenir. Il attendrait jusqu'au jour de sa guérison. Si son plâtre parvenait à lui redonner une cheville solide, le Rocket retournerait au jeu. Autrement, il abandonnerait le hockey. Mais cette seule idée nous semble à tous absolument inadmissible. Le Rocket jouait tellement bien depuis les débuts de l'hiver. Avec quel entrain il se lançait dans la mêlée, et combien de victoires ne semblait-t-il pas devoir donner au Tricolore. Un accident stupide le mettait au rancart et menaçait sa carrière. On songeait à Toe Blake forcé d'abandonner le hockey à cause d'une fracture à une jambe, et on se demandait si le Rocket allait connaître le même sort que son ami Blake, et que son copain Elmer Lach? La réponse ne nous sera donnée que dans six semaines. Frank Selke, le gérant général des Canadiens, demeure confiant. Il connaît Richard et sait très bien que si ce dernier retrouve toute sa force, qu'il sera au jeu à temps pour les éliminatoires. "Bien reposé, Maurice nous aidera à remporter le championnat de la ligue et une autre coupe Stanley", affirme Selke.

Par contraste avec Durelle, Richard ne parle pas avec amertume du sport qu'il pratique depuis 17 ans dans la Nationale. Il ne parle pas des chances perdues, des injustices, des mauvais coups et de toutes les difficultés, dont il a dû triompher pour réussir. Le Rocket ne songe plus au passé. Il pense à demain: pourra-t-il revenir au jeu? Il avait promis à sa famille de quitter le jeu s'il se blessait sérieusement une autre fois. Personne, pas même chez lui, ne l'a pris trop au sérieux. On a bien fait semblant de le croire, mais, au fond, tout le monde savait que tant qu'il serait capable de compter, que le Rocket resterait dans la Nationale. Seuls ses adversaires, sans lui souhaiter de mal, aimeraient le voir se retirer du jeu. Il leur a fait tellement de tort depuis 17 ans, qu'il pourrait bien donner une chance à un autre. Mais qui remplacera un joueur du calibre de Richard? Personne, dit Maurice, car je retournerai au jeu, vous verrez.

Championnes des larmes

LONDRES — Le Dr James Miller a complété ses recherches en Angleterre et a révélé que les femmes peuvent verser de véritables larmes durant 58 minutes sans arrêt, alors que les hommes ne le peuvent que durant 34 minutes.

Notes agricoles

Nécessité d'un bon programme d'élevage

QUEBEC — L'exploitation d'un troupeau laitier est une entreprise profitable quand elle est bien conduite, mais elle est soumise à des risques nombreux qui exigent de l'exploitant une attention constante. De plus le troupeau lui-même représente un capital très important qui est ordinairement la principale source de revenu sur une ferme à culture mixte.

Une affaire d'une telle envergure, affirme M. Armand Ouellet, agronome au Service provincial de l'Industrie Animale de Québec, ne peut évidemment pas se conduire toute seule et, qu'il s'agisse d'un troupeau de commençant ou d'un excellent troupeau de race pure, il faut absolument un solide programme d'élevage auquel l'exploitant doit adhérer très étroitement s'il veut réduire au minimum les risques de son entreprise.

Ce programme peut varier sensiblement d'une ferme à l'autre, mais il doit toujours être centré sur l'amélioration de la qualité des bêtes et sur la pratique constante de l'alimentation rationnelle. Comme il est impossible de travailler avec des animaux malades, il faut d'abord tenir compte de l'état de santé du troupeau. Pour cela le programme doit comprendre les épreuves bien connues en vue du contrôle des maladies contagieuses et de l'assainissement complet du troupeau afin qu'il soit exempt de tuberculose, de brucellose et de mammite.

Il ne faut pas oublier non plus les pratiques élémentaires d'hygiène se rattachant à la propreté de l'étable et à sa bonne ventilation.

Quant au programme d'élevage proprement dit, il va de soi qu'il est toujours basé sur une sélection rigoureuse des laitières et sur le choix le plus judicieux possible des reproducteurs.

L'oeil exercé d'un bon cultivateur qui vit avec ses bêtes tous les jours de l'année peut sans doute effectuer un choix convenable, mais rien ne peut remplacer le contrôle laitier pour donner les renseignements requis en vue d'une sélection sérieuse. Le contrôle laitier devrait donc être un article permanent au programme de tout éleveur qui désire vraiment maintenir son troupeau au plus haut niveau de production. Il en est de même du registre de troupeau bien tenu qui demeure l'instrument le plus sûr pour conduire un élevage en connaissant vraiment tous les faits.

C'est le choix des taureaux reproducteurs, il faut bien le rappeler, qui déterminera en très grande partie la qualité du troupeau de demain. Voilà un autre article au premier plan du programme d'élevage et un article sur lequel il n'est jamais permis de marchander.

Enfin il faut prévoir une excellente alimentation qui sera en même temps la plus économique. Ici, c'est le plan de culture qui doit prévoir tous les fourrages requis en volume et en qualité et au moins une bonne partie des concentrés.

Les quelques points que nous venons de toucher montrent suffisamment les problèmes fort variés qui se posent dans l'exploitation d'un troupeau laitier, pour conclure à la nécessité d'un bon programme d'élevage. Si vous n'en avez pas et que cela vous intéresse, voyez votre agronome. Il vous aidera à en établir un qui sera adapté à vos besoins.

* * *

Protégeons le lait et la crème contre le gel

QUEBEC — Le lait et la crème doivent être refroidis adéquatement durant l'hiver aussi bien qu'en été, si l'on veut obtenir la qualité désirée. Lorsqu'ils arrivent à la fabrique dans un état de congélation partielle ou totale, il est certain que le producteur ou le camionneur n'a pas pris les précautions nécessaires pour la prévenir efficacement.

Le lait et la crème gelés peuvent occasionner au producteur une perte assez appréciable, étant donné qu'il est impossible d'en prélever un échantillon bien représentatif pour fin d'analyse au babcock. Lorsque ces produits arrivent à la fabrique dans cet état, ils sont dégelés complètement et bien brassés, pour redistribuer le gras uniformément et assurer aussi un prélèvement d'échantillon normal le plus possible. A la fromagerie, le lait congelé risque d'amoindrir le rendement en fromage; à la beurrerie, la texture du beurre peut devenir farineuse.

Rappelons-nous que le lait et la crème gelés sont difficiles à analyser au babcock, diminuent la qualité des produits fabriqués et occasionnent une perte financière au producteur.

Ces recommandations sont de M. J.-L. Bélanger, assistant inspecteur général des produits laitiers au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

— Je ne puis vous offrir qu'une place de garde-chasse, Monsieur Trélaunay.

— J'en serai très content.

— Demain, je vous montrerai un pavillon où vous pourrez vous installer. Ce soir, vous serez notre hôte.

L'hôte se prouva un homme très agréable. Il avait beaucoup voyagé et parlait avec charme des pays étrangers, de leurs coutumes.

M. Fayolle lui parla du comte.

— M. de Pomereuc n'a-t-il pas l'intention de revenir bientôt?

— Je ne sais pas. Il se dirigeait vers l'Espagne et ses projets restaient assez vagues. Il est en bonne santé.

Avec la facilité de la jeunesse, la jolie Léone parla de Mme de Pomereuc. Trélaunay l'écoutait, intéressé.

— Elle est très belle; mais vous la verrez, Monsieur, et vous apprécierez son charme. Elle nous a tous conquis.

Elle nomma le jeune Montcan, et cette fois encore, Trélaunay prêta une oreille attentive.

La soirée passa agréablement. Léone s'intéressait à cet étranger comme lui paraissait prendre intérêt à tout ce qui concernait Kergentelec.

Le lendemain, dans la matinée, Fayolle conduisit le nouveau garde-chasse au pavillon que Gaëlle avait vu le jour de sa première promenade aux environs.

— Nous en ferons une habitation aussi confortable que possible, promit le régisseur.

— N'en prenez pas la peine. La vie rude ne me déplait pas. Ce sentier conduit au château, je suppose?

— Oui, la comtesse le prend souvent.

CHAPITRE XIX

Ce jour-là, Gaëlle et Corentin de Montcan faisaient une promenade à cheval. La jeune femme prenait plaisir à la société de ce jeune compagnon, gai, aimable, racontant avec entrain ses aventures dans le maquis. La pensée de Raymond, qui ne la quittait pas, la gardait d'un sentiment plus tendre. Corentin lui avait voué une sorte d'admiration et ses yeux ne manquaient pas de parler pour lui; pourtant, jamais le respectueux amoureux n'avait dit un mot que tous n'eussent pu entendre.

Fréquemment, il emmenait la jeune femme chez sa mère; l'accueil de la vieille dame était toujours affectueux.

Le marquis de Rosvellec voyait d'un bon oeil cette intimité entre les jeunes amis. L'agréable diversion faisait oublier à sa fille, mariée sans l'être, sa position bizarre. Plus tard . . . Les Montcan n'étaient pas riches, mais de bonne noblesse, au moins aussi ancienne que celle des Rosvellec.

Le garde-chasse Trélaunay avait rôdé autour de la maison, écrin de son trésor, il avait pu s'en approcher assez près pour avoir jeté un coup d'oeil sur les pièces du rez-de-chaussée. Parfois, le soir, il avait entendu le son d'un piano et il avait reconnu la voix de l'aimée, jamais encore il ne l'avait aperçue et il souhaitait d'un ardent désir de la voir.

Ce jour, comme il s'enfonçait dans le bois, il entendit le pas des chevaux. Caché derrière un arbre, il vit passer les cavaliers. Ciel! qu'elle était gracieuse dans son costume d'amazone; la promenade et le grand air avaient avivé son teint, ses yeux brillaient. Elle paraissait heureuse . . . l'absence de son mari ne lui pesait pas.

Son compagnon était un garçon jeune aux cheveux très blonds, aux yeux bleus, qui brillaient en regardant Gaëlle.

Le coeur de Raymond battit violemment quand il entendit la jeune femme causer avec Corentin. Il se rappela que Léone avait parlé devant lui de la camaraderie entre sa femme et le jeune Montcan. Pourtant, aucune pensée jalouse ne l'effleura.

En passant devant le pavillon qu'elle avait vu inhabité, Gaëlle remarqua les fenêtres ouvertes.

— Le pavillon est maintenant occupé, dit-elle.

— Je vais descendre demander pour vous une tasse de lait

— J'y entrerai aussi. Je voudrais savoir qui est l'habitant.

Corentin souleva le heurtoir il n'y eut pas de réponse. Il entra et ne vit personne.

Gaëlle l'avait suivi. Le pavillon était bien meublé. Sur une table, des livres; sur l'un d'eux, le nom de Léone Fayolle.

— C'est bizarre, dit-elle.

— Laissez donc ces livres. C'est un rafraichissement que je veux pour vous.

— J'ai entendu parler d'un nouveau garde-chasse; ce doit être son habitation, elle est agréable.

L'habitant ne se montra pas. Quand elle rentra au château, Juliette l'attendait.

— Vous prendrez une tasse de thé, Madame?

— Très volontiers.

La jeune femme enleva son chapeau et s'assit devant un guéridon, près de la fenêtre.

Quand elle était seule, c'était à Raymond qu'allait aussitôt sa pensée. Il ne lui avait jamais écrit, pas une seule fois. Où était-il? Elle le voyait au loin, sur une terre étrangère, malade, sans soins, peut-être mourant . . . Ah! s'il avait voulu.

Juliette apporta la tasse de thé. Gaëlle la but presque avidement.

— Il est bientôt l'heure de vous habiller pour le diner de ce soir, Madame, dit la femme de chambre. J'ai choisi pour vous une des robes qui vous plaisent le mieux, puisque les invités sont nombreux, et j'ai préparé aussi votre collier de perles.

Gaëlle leva des yeux un peu vagues; elle semblait n'avoir pas entendu.

— Il est temps de vous habiller, Madame, répéta la jeune fille.

Gaëlle se mit debout et retomba sur sa chaise. Elle était très pâle.

— Je suis fatiguée, Liette.

Madame a fait cet après-midi une trop longue promenade.

— Mais non, même moins longue que d'habitude; j'ai grande envie de dormir, il me semble que je voudrais me coucher. C'est la première fois que je sens ce malaise.

Juliette la regarda longuement.

— Dois-je prévenir M. le marquis que Madame est souffrante?

— Non, non, je ferai un effort.

— Madame ne souffre pas?

— Pas du tout; c'est seulement une étrange faiblesse; il est nécessaire de la combattre. Habillez-moi vite.

Dès qu'elle fut prête, elle descendit recevoir ses hôtes. La soirée lui parut longue, mais son malaise n'avait pas augmenté.

CHAPITRE XX

Dans l'après-midi, Juliette avait reçu de Philippe de Pomereuc une lettre pressante, désespérée. Il fallait agir.

Après le diner, les convives dansaient dans le grand salon. Le marquis de Rosvellec, dans son élément, exerçait une large hospitalité.

— Comme la comtesse est jolie! fit remarquer une jeune fille à son partenaire.

— Oui, mais elle semble bien délicate. On dit qu'elle n'était pas assez forte pour accompagner son mari dans le voyage en mer.

Corentin de Montcan n'avait pas manqué de venir près de Gaëlle.

— Vous paraissez fatiguée, ce soir.

— Je le suis.

Il lui prit la main, la trouva brûlante.

— Vous devriez voir un docteur.

— J'ai tour à tour chaud et froid; et de temps en temps tout semble tourner. J'ai l'impression d'être ivre, mais demain je serai bien.

Elle s'éloigna au bras d'un cavalier venu réclamer la danse promise.

Après la valse, elle sortit pour prendre un peu d'air, et sans s'en apercevoir, s'éloigna du château. Se sentant faiblir, elle s'appuya contre un arbre. Elle n'entendit pas un pas se rapprocher.

C'était le garde-chasse: Raymond de Pomereuc. Frappé de sa pâleur qu'il distinguait, de son abattement, il se rappela son rêve. Il l'avait vue ainsi, seule, dans cette attitude, une expression de terreur dans les yeux. Elle paraissait sur le point de s'évanouir. Il s'avançait pour la soutenir, quand elle porta la main à sa tête et appela:

— Corentin! Corentin!

Un homme bondit et la prit dans ses bras. C'était le jeune Montcan.

Raymond se rejeta derrière un arbre, ses mains serrant son fusil.

— Que faites-vous ici? demandait Montcan. Vous étiez seule? J'ai entendu quelqu'un.

— Il n'y a personne, rentrons.

Il passa son bras sous le sien et la reconduisit au château.

Raymond s'éloigna. Visiblement, Montcan l'adorait — il était jeune, beau, d'un dévouement passionné. Combien de temps résisterait-elle à tant d'amour? Quelle était la part de vérité dans le songe qu'il avait eu? Etait-ce un avertissement?

Il revint dans le bois. S'il s'était avancé vers le château, il aurait rencontré Juliette. La femme de chambre s'adossa contre l'arbre où Gaëlle s'était appuyée et donna un léger coup de sifflet.

Un coup de sifflet lui répondit. Un homme s'approcha, Philippe de Pomereuc.

— As-tu reçu ma lettre, Liette?

— Pourquoi venez-vous ce soir?

— Quelle question! Je ne pouvais vivre un jour de plus sans te voir, ma bien-aimée. Ne désirais-tu pas toi-même que je vienne?

— Non.

— Qu'as-tu donc? On te prendrait pour un spectre.

— Quelle raison vous a poussé?

— Je te l'ai dit: pour te voir.

— Dites plutôt pour voir comment les choses se passent, pour vous assurer que j'ai exécuté votre diabolique travail.

— Chut! On pourrait t'entendre. L'as-tu fait?

— Que diriez-vous si je vous répondais que je ne m'y suis pas décidée?

— Je dirais que tu es une sotte, que tu as oublié le prix d'un geste facile. Tout dépend de ta volonté, l'échec ou le succès. Tu as vu ce soir la salle de bal. C'est toi qui devrais être la reine au lieu d'une simple servante. Tu as ma promesse, je la tiendrai, je te le jure . . . si tu tiens la tienne.

— C'est un assassinat.

— Le vilain mot!

— Le mot juste.

— Tu ne m'aimes pas, mon bonheur te laisse indifférente.

Il lui parla longtemps de son amour, de tout ce qu'il attendait pour lui-même et qu'elle partagerait.

Elle courbait la tête.

— Le feras-tu?

— Je l'ai fait une fois.

— Quand?

— Ce soir même. Mais j'en ai pitié, elle est si douce, si bonne.

— Elle prend ta place. Où s'est rendu ce Pomereuc?

— Je ne sais.

— Il ne peut vivre longtemps. S'il mourait d'un moment à l'autre, notre mariage deviendrait impossible. Et tu dis que tu m'aimes . . .

— Vous savez bien que je vous aime . . .

Il la prit dans ses bras.

CHAPITRE XXI

Le lendemain matin, Gaëlle se sentit un peu faible, mais sans aucun malaise.

Après le déjeuner, Corentin de Montcan vint prendre de ses nouvelles et, la trouvant bien, la pressa de prendre part à la chasse au cerf qu'il avait organisée pour l'après-midi.

Gaëlle refusa, elle préférait garder la maison.

— Vous m'apporterez les bois du cerf, dit-elle.

— Les plus beaux que vous ayez vus. Pour vous, je découvrirais la pierre philosophale.

Quand les chasseurs eurent quitté le château, Gaëlle descendit dans le parc. Un sentiment de solitude l'étreignit. Ici, elle était la souveraine, et celui qui devait être le maître errait sur la mer. Où était-il maintenant?

En passant devant la maison du régisseur, elle vit Léone qui en sortait. (à suivre)

"FRÉQUENTATION DES JEUNES"

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro du journal, nous publions cette semaine une des lettres reçues au sujet de la fréquentation des jeunes.

Chère Rosette,

Comment s'y prendre pour empêcher le "Going Steady" des jeunes de 12 à 16 ans de s'établir dans nos foyers canadiens-français et catholiques?

Je crois que c'est en ayant des soirées familiales, amusements, jeux, chants, musique, dessins et travaux manuels; réunions entre parents et voisins, comme au bon vieux temps; réunions paroissiales, tel que le pique-nique de la St-Jean-Baptiste, etc.; exposition de travaux manuels, de jardins, fleurs, grains, animaux, etc.

Ensuite, après les devoirs d'état de chacun en premier lieu, exercer des oeuvres de charités au sein de la famille, aider aux plus jeunes et aux parents, secourir parents et voisins dans les temps libres, réciter la prière et le chapelet en famille et assister à la messe le dimanche, toute la famille ensemble autant que possible.

C'est très bien, si on le désire devenir membre de congrégations religieuses.

Pour les autres cercles récréatifs, pensez-y deux fois, les meilleurs soient-ils? A moins que vous puissiez accompagner vos jeunes de 12 à 16 ans. Il n'y a pas beaucoup d'agréments à y avoir, souvent des disputes et surtout une dépense d'énergie inutile et d'argent.

En dehors du foyer, des heures scolaires et des messes et exercices religieux à l'église, il ne devrait pas y avoir trop d'attractions pour les jeunes, même organisées par des bonnes âmes bien intentionnées, qui veulent faire du bien et qui n'ont que désappointements et tracas.

En premier lieu, l'enfant appartient aux parents pour le conduire à Dieu. A part, cela peut-être que le grand garçon a-t-il du travail autour de la maison, travaux d'été, travaux d'hiver, commissions.

La grande fille aussi doit aider à sa mère, entretenir son linge et prendre du temps pour l'étude. Puis, ceux qui font une marche de un ou deux milles pour aller à l'école, je ne crois pas qu'il leur reste beaucoup de temps pour le "Going Steady".

Mais s'il reste encore du temps libre, la lecture de bons livres est un excellent passe-temps. Et je dirai aux jeunes de 12 à 16 ans que s'ils ont de l'argent à dépenser, de devenir membres de la Caisse populaire ou scolaire, c'est une manière de préparer leur avenir.

Sincèrement,

PERSEVERANTE.

* * *

Cette première lettre sur l'important et délicat problème à résoudre en suscitera certainement d'autres . . . de parents intéressés à la parfaite éducation de leurs jeunes. Pas de gêne! . . . Il n'y a rien comme écrire ses pensées pour les rendre plus claires, et dès lors être en meilleur posture pour trouver la solution.

ROSETTE.

Pour obtenir la beauté de l'âme

Sur tes lèvres, mets la vérité:
Elles seront belles.
Dans tes yeux, la compassion:
Ils seront bons.
Dans ta voix, la prière:
Elle sera céleste.
Dans tes mains, la charité:
Elles seront généreuses.
Dans ton coeur, la bonté:
Il sera indulgent.
Dans ta tenue, la droiture:
Elle inspirera la confiance.
Dans ta coiffure, la simplicité:
Elle charmera.
Dans ton caractère, de la fermeté:
Il aidera les faibles.

Fantaisie numérique

Voici une lettre reçue d'un lecteur de la page féminine:

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre "Fantaisie alphabétique" dans **La Liberté et le Patriote** du 16 janvier et ceci me rappela une fantaisie numérique, apprise à Paris au collège il y a plus de 50 ans et, quoique passée d'actualité, je crois qu'elle pourrait intéresser certains de vos lecteurs. Je l'ai donc copiée telle que je me la rappelle de mémoire.

Votre dévoué,

E. HEYSER,
St-Boniface, Man.

L'épitaphe du mathématicien

Ci-gît l'ami de chaqu 1
Il avait le visage hi 2
Il était de la ville de 3
Pour ses amis il se mettait en ... 4
Il buvait et mangeait comme 5
Il ne vivait que de sauc 6
Maintenant il est dans le fos 7
Avec son frère jés 8
Dans un cercueil de bois 9
Dites-lui un de profun 10

Courrier de Louise

Q. — **Il me fait plaisir à titre de Canadienne française de la province de Québec, de venir féliciter le journal "La Liberté et le Patriote" pour le beau travail qu'il accomplit. Il y a quelque temps deja que je reçois cet hebdomadaire. Je le trouve fort intéressant, car je peux, grâce à lui, me tenir au courant de la vie de mes compatriotes des belles provinces de l'Ouest. Comme je suis institutrice, j'aimerais beaucoup correspondre avec un professeur du Manitoba. Cela me permettrait d'échanger quelques idées sur l'éducation, l'enseignement, le système scolaire, etc. Serait-il possible de faire passer ma demande dans votre courrier? Je souhaite "longue vie" à votre journal.**

INSTITUTRICE.

R. — Croyez, Mademoiselle, que tous ici apprécient vos bonnes remarques, ainsi que vos voeux. Nous sommes très heureux que vous portiez un si vif intérêt à notre journal et à vos compatriotes de l'"Ouest éloigné" (Far West), car nous avons souvent l'impression d'être très loin des nôtres du Québec. Un grand nombre se montrent très généreux à notre endroit, mais beaucoup d'autres ne se préoccupent nullement de leurs compatriotes en dehors de la vieille province. Le courrier ne transmet pas d'adresses personnelles, mais je crois que si vous écriviez au bureau de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man., la direction trouverait certainement des correspondants tels que vous désirez. Merci encore de vos remarques.

* * *

Au sujet des Lacordaires

Il y a au-delà de vingt ans que nous sommes abonnés à **La Liberté et le Patriote** et nous aimons tellement notre journal que ce serait une véritable privation pour nous d'avoir à nous en passer. Entre autres articles qui paraissent régulièrement, nous lisons assidûment votre courrier et, discrètement, nous profitons de tous les bons conseils que vous donnez à tous et à chacun avec tant de zèle. Avec cette lettre, je vous envoie une découpure du courrier au sujet des "Alcoholics Anonymous".

Je sais que cette association fait beaucoup de bien, mais j'en connais une autre qui en fait plus encore, l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc au Canada. J'en suis membre depuis onze ans et je bénirai toujours le jour où j'ai décidé d'en faire partie. Sa devise est Honneur, Santé, Bonheur et Dieu premier servi. Les règlements de cette société sont très simples: ne pas faire usage d'alcool soi-même, ne pas en servir, ne pas en acheter, ne pas en vendre, ne pas en transporter pour d'autres et aider les malheureuses victimes de l'alcool à se remettre sur la bonne voie en les encourageant à lutter avec nous. On peut devenir membre dès l'âge de 14 ans, prévenant ainsi le mal, et le demeurer jusqu'à sa mort.

La question financière ne se pose vraiment pas: $2.00 par année pour les hommes et $1.50 pour les dames. Ces frais nous donnent droit aussi à un abonnement à notre journal mensuel qui est très beau, et dont je vous envoie un exemplaire avec notre calendrier.

Ayant quitté Québec pour vivre dans une ville de l'Ontario, nous avons fondé un mouvement Lacordaire dans notre paroisse. Nous sommes heureux de le voir progresser. Nous organisons des soirées et des forums où nos membres peuvent se distraire honnêtement et s'instruire. Ils y reçoivent aussi les encouragements dont ils ont besoin, et nos jeunes apprennent à s'amuser sainement sans alcool. La partie la plus difficile et la plus importante est sûrement le relèvement de ceux qui ont le malheur de tomber. C'est pourtant celle qui nous donne le plus de satisfaction.

J'espère avoir pu intéresser vos lecteurs de l'Ouest qui n'ont peut-être pas l'avantage d'avoir nos cercles.

Propagandiste enragée.

Note: Je vous remercie de votre appréciation du journal et du magnifique calendier, ainsi que de l'intéressant journal de l'Association Lacordaire. J'espère que votre très belle lettre saura intéresser ceux des nôtres qui aimeraient former des cercles Lacordaire. Je ne crois pas que nous en ayons au Manitoba, bien que des propagandistes soient venus donner des conférences dans les trois provinces des Prairies. A ceux qui désirent des renseignements, vous n'avez qu'à écrire au Centre Lacordaire, 85, rue Franklyn, Québec, P.Q.

LOUISE.

Le poulet et le spaghetti se marient parfaitement



S'il y a des aliments en boites sur l'étagère de votre dépense, vous épargnez du temps dans la cuisine!

Et si vous êtes l'une des nombreuses ménagères qui participent à des activités extérieures . . . travail auxiliaire dans un hôpital, oeuvres de charité, ou même une carrière . . . vous savez que le temps disponible pour préparer les repas est souvent réduit à un minimum. Mais, malgré un emploi du temps chargé, il faut quand même préparer des repas copieux. Laissez les aliments en boites, si pratiques, vous aider à résoudre ce problème important.

Le poulet désossé en boites et le spaghetti à la sauce tomate avec fromage, en boites, sont deux des nombreux item qui devraient se trouver sur l'étagère d'une dépense bien garnie. Leurs saveurs se marient merveilleusement pour faire un mets principal délicieux que l'on peut faire chauffer sur le dessus du poêle et qui est prêt à être servi en moins de 20 minutes.

Le spaghetti à la sicilienne remportera un vif succès à n'importe quel diner ou souper. Avec une salade verte et du pain italien croustillant, vous pouvez rêver que vous êtes en Italie. Comme dessert . . . fruits frais et fromage. Comme breuvage, du café, bien entendu.

Spaghetti à la Sicilienne

¼ tasse de piment vert haché
1 cuillerée à soupe de beurre ou de margarine
1 boite (5 onces) de poulet ou de dinde, désossés
2 boites (15 onces chacune) de spaghetti à la sauce tomate avec fromage
2 à 3 cuillerées à soupe de vin rouge sec (facultatif)

Faites cuire le piment vert dans le shortening jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajoutez le poulet, le spaghetti, et le vin, si désiré. Faites chauffer. 4 à 6 portions.

Chaussures à la mode

Pourquoi pas? Pas d'erreur possible ça irait bien avec sa garde-robe. Soulier Canadien à l'empeigne échancré et lacé. Lacets garnis de glands à bouts de cuir. Double usage — pour la toilette soignée, il est en superbe veau bleu de tons dégradants, avec talon haut et pointe très effilée. Pour les autres occasions, il se fait en suède ou veau noir avec le talon Louis, mince et bas.

Commencez l'année du bon pied . . .

Avez-vous songé à commencer l'année du bon pied . . ., en portant des souliers confortables? Etant donné les services continuels que vous rendent vos pieds et les abus auxquels vous les exposez, il sera bon de prendre la résolution de bien traiter vos pieds en 1959.

Voici donc quelques résolutions faciles à tenir, qui vous aideront à partir du bon pied. Ce sont de sages conseils mis de l'avant par des experts en la matière.

1. Portez des souliers bien ajustés et jetez ceux qui sont inconfortables. Pour qu'un soulier "fasse bien" il faut que vos orteils y soient à l'aise, non pas à l'étroit, de sorte que les nerfs et les muscles ne soient pas coïncés, ce qui nuit à la bonne circulation du sang. Par ailleurs, votre soulier doit être bien ajusté au talon, ne glissant pas de façon à causer des ampoules.

2. Assurez-vous que vos souliers sont de cuir, le dessus comme le dessous. L'empeigne de cuir offre le support nécessaire au pied tout en étant suffisamment flexible. La semelle de cuir sert à absorber les chocs, forme un coussin pour la plante des pieds et diminue la fatigue de la jambe et même de tout le corps. Enfin, la doublure de cuir reste unie et ne forme pas de plis pouvant causer des ampoules.

3. Autre jour, autre soulier. Prenez la résolution de ne pas porter la même paire de souliers deux jours de suite. Donnez du repos à vos souliers et un changement à vos pieds; et vos souliers et vos pieds dureront plus longtemps.

4. Changez de genre de chaussure. Ne portez pas que des souliers à talon haut, et ne les portez pas toute la journée. Prenez l'habitude de chausser des souliers à talon bas après avoir porté des souliers à talon haut. Habituez ainsi les muscles de vos jambes au talon haut et au soulier plat.

5. Jetez vos vieux souliers. Oui, débarrassez-vous de vos vieilles chaussures, car elles ne peuvent que causer du tort à vos pieds. De même, ne portez pas de souliers légers, en tissu, quand vous travaillez ferme au ménage: pas de pantoufles pour faire du ménage. Donnez à vos pieds un bon support grâce à des souliers de cuir plats ou à talon plein, de préférence le genre qui s'attache avec une boucle et qui reste en place sur le pied bien pris.

Comment détruire une organisation

Au début de chaque année, les comités de différents mouvements, soit religieux ou sociaux, organisent des assemblées générales dans le but de présenter un compte rendu de leurs activités, d'étudier avec les membres les problèmes rencontrés au cours de l'année écoulée et de discuter ensemble des moyens à prendre pour rendre les groupes plus prospères.

Parmi ces membres qui font partie de l'une ou de l'autre organisation et qui travaillent sans compter à sa réussite, il s'en trouve généralement quelques-uns qui, soit par ignorance ou manque de bonne volonté, semblent vouloir nuire au mouvement en suivant très minutieusement une recette infaillible pour détruire toute organisation. Les vingt ingrédients qui la composent se lisent comme suit:

1. Ne venez pas aux assemblées.

2. Si vous venez, arrivez en retard.

3. Si la température ne vous va pas, ne vous donnez pas la peine de venir.

4. Si vous n'assistez pas aux assemblées, je vous en prie, trouvez à redire sur la conduite des membres qui y étaient.

5. N'acceptez jamais de charge, c'est tellement plus facile de critiquer une tâche que de l'accomplir.

6. Ne manquez cependant jamais de vous vexer si l'on ne vous désigne pas à un comité. Si, par hasard, on vous désigne, faites-vous un devoir strict de vous abstenir des assemblées.

7. Si le président sollicite votre opinion sur une question d'importance, répondez sans hésiter que vous n'avez rien à dire. Mais, après l'assemblée . . . dites à chacun comment on aurait dû régler la question.

8. Ne faites que l'absolu nécessaire, et quand vos collègues se retroussent les manches et se dévouent corps et âme dans l'intérêt général, poussez les hauts cris: "l'organisation est entre les mains d'une clique".

9. Retardez le plus possible le paiement de votre cotisation . . . ou ne la payez pas du tout.

10. Ne vous abaissez pas à recruter des nouveaux membres. C'est la tâche du secrétariat.

11. Quand votre organisation organise un banquet, dites à qui veut l'entendre, qu'on gaspille les fonds en frais somptuaires faisant beaucoup de bruit . . . inutile.

12. Quand on n'organise pas de banquet, dites que votre organisation se meurt et qu'il ne reste plus qu'à l'enterrer.

13. Si on vous invite à la table d'honneur, refusez avec modestie.

14. Si on ne vous invite pas à la table d'honneur, n'attendez pas, c'est pressé, envoyez immédiatement votre démission.

15. Si on oublie de vous la facturer, évitez soigneusement de payer votre cotisation.

16. Si, par erreur, on vous facture après que vous avez payé, démissionnez, quoi!

17. Déclarez-vous d'accord avec tout ce qu'on dit en assemblée . . . mais n'oubliez pas de vous déclarer "contre" dès votre sortie.

18. Quand on vous demande un renseignement . . . refusez-le.

19. Acceptez tout ce que l'organisation vous donne, mais ne lui donnez jamais rien.

20. Sollicitez le concours des autres membres, mais refusez-leur systématiquement le vôtre.

Source: C. PAVOU.

Si, après la lecture de cette recette, vous vous apercevez que vous vous servez plus ou moins consciemment de certains des ingrédients susmentionnés, arrêtez-vous un moment pour réfléchir, mais ne vous découragez pas, tâchez plutôt de les remplacer en suivant les directions en sens inverse.

Avec un peu de bonne volonté, vous serez, au bout d'un certain temps, fiers de vous-mêmes et vous constaterez que votre vie n'en est que plus heureuse, parce que vous aurez contribué au bien-être général du milieu dont vous faites partie.

ROSETTE.

Celles qui rougissent sont charmantes

Et quel est le gros souci de bien des jeunes filles? C'est la timidité, ce mal qui noue la gorge, paralyse l'esprit et les membres. La timidité est une maladie qui peut se soigner, et plusieurs méthodes ont été proposées par des spécialistes. Elles exigent volonté, persévérance et, à ces conditions, assurent des résultats réels.

Mais, tout d'abord, qu'est-ce que la timidité? Un mélange égal de manque de confiance en soi et d'orgueil. Si l'on peut appeler orgueil une certaine arrogance née par réaction contre un complexe d'infériorité. Et ce n'est pas du paradoxe. Orgueil, la hantise de faire bonne impression. Orgueil aussi l'importance attachée à nos propres faits et gestes et que nous croyons le point de mire de tous les regards. Orgueil blessé, l'opinion défavorable que nous avons de nous-mêmes.

Quand on connait la cause profonde du mal, il est peut-être plus facile de lutter. Mais, orgueil ou non, ce qu'il y a de pire dans la timidité, c'est de rougir. Rougir, petit supplice humiliant qui obsède par avance et contre lequel la volonté subit de cuisantes défaites. Plus on veut résister, plus violent est l'afflux de sang qui brûle, envahit, paralyse. On rougit pour rien, pour tout, avec ou sans raison et tout plaisir en est gâché.

Pour vous consoler, je voudrais vous faire une révélation: ce n'est pas rougir qui est redoutable, mais bien de ne pas savoir rougir.

Cette manifestation d'émotivité peut, au contraire, vous parer d'une grâce que vous ne soupçonnez pas. Il faut être jeune et sensible, pour rougir. Deux bien jolies qualités. Au lieu de détourner et de baisser la tête, regardez bien en face votre interlocuteur. Quand vous rougissez, portez crânement votre rougeur, respirez lentement et profondément pour la faire disparaitre et vous serez charmante. On dira de vous: "Elle est charmante quand elle rougit . . ."

Alors vous ne rougirez plus de rougir!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 42

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco 137-T.F

DESIREZ-VOUS BON CHEZ-VOUS — Chambre, pension et salaire, près de tout à St-Boniface. Pour information, signalez: CEdar 3-2668. 42-674-42C.

ON DEMANDE pour St-Boniface, femme ou fille qui s'occupera de la maison et prendra soin d'un enfant de 3 ans pendant que mère travaille. Commencer aussitôt que possible. Position permanente si désirée. Chaque dimanche et plusieurs samedis libres. Réponse immédiate, donnant adresse et téléphone à Boite 671, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 42-671-42P.

A LOUER — St-Boniface. 146, rue Notre-Dame. Chambre fournie. 1er étage. Lingerie fournie. Signalez: CEdar 3-3323. 41-663-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre 31 janvier. Signalez: CEdar 3-4546. 40-658-42C.

A LOUER — St-Boniface. 343, ave Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5168. 40-659-T.F.

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

OPERATEURS DE RADIO
$282.50 - $320

Certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis; pour le Département du Transport à divers centres du district des Services de l'Air à Winnipeg. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 39-W512

A LOUER — St-Boniface. 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 36-624-T.F

A LOUER — St-Boniface. 268, rue La-Vérendrye. Grande chambre complètement meublée. Signalez: WHitehall 2-6718. 42-672-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Windsor Park. Logis: 4 pièces. Entièrement privé dans nouveau duplex. Signalez: CHapel 7-9494. 42-673-43C.

DESIRE ACHETER MAISON: 4 ou 6 pièces. St-Boniface, St-Vital, Norwood. Paierais comptant. S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 39-643-43C.

A VENDRE — St-Pierre. Grand lot central: 280x81'. Téléphone: St-Pierre 312—22. 41-661-43C.

A VENDRE — Angle des rues Bertrand et Youville. Lot commercial: 70x122'. Signalez: ALpine 3-8219. 42-670-42C.

A VENDRE — Café et salon de barbier. S'adresser à M. Omer Gagné, Haywood, Manitoba. 42-675-42C.

A VENDRE — Elégant manteau de dame en "mouton lamb" grandeur 16 ans, en très bonne condition. Signalez: WHitehall 3-0174. 41-664-43C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

Association de l'Adoration perpétuelle à Winnipeg

Représentant M. Stephen Juba, maire de Winnipeg, le conseiller Slaw Rebchuk présidera à l'ouverture du thé, organisé par l'Association de l'Adoration perpétuelle, qui aura lieu le 8 février, de 1 h. 70 à 6 h. p.m., au couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, avenue Jarvis.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock bénira les vêtements sacerdotaux, les linges d'autel, etc., confectionnés par les membres de l'Association et offerts à Son Excellence pour être distribués aux paroisses pauvres de l'archidiocèse.

Les curés des paroisses rurales sont aussi invités à l'exposition de ces travaux d'église.

HEURE SAINTE A WINNIPEG

Les membres de l'archiconfrérie de prières pour Israël qui ont pris part à l'heure sainte de réparation tenue dans la chapelle du Grand Séminaire de St-Boniface, le 25 janvier, ont eu l'avantage de visiter l'édifice au cours de la soirée. Depuis leur visite antérieure qui avait lieu au mois de janvier 1958, la magnifique chapelle a été terminée.

L'heure sainte, à laquelle les séminaristes assistaient, fut enregistrée sur ruban magnétique et envoyée à la première organisatrice de l'A.P.I., dans Winnipeg, la Rév. Mère Fidelis, religieuse de Sion, maintenant à Trieste.

La prochaine heure sainte aura lieu dans l'église de Notre-Dame de Fatima, angle des rues Main et Magnus, le dimanche 22 février.

La fièvre se répand

Le Dr W. G. French, de la région de la rivière Rouge, fait savoir que la fièvre scarlatine se manifeste ici et là dans la région. Symptômes: mal à la gorge, décharge du nez, éruption rouge légère sur le visage et sur le corps. La quarantaine de sept jours de la victime et des membres de l'entourage est de rigueur: Faites venir le médecin immédiatement.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Bnoiface — Duplex: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,000.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-646-42C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — 511, rue Cherrier. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Chemin Ste-Marie. Prix: $10,850. Bungalow en stuc: 4 pièces. Grands salon, cuisine. 2 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement complet Chauffage à l'huile. Près écoles catholiques et autobus.
East Kildonan — Près église et école catholiques. Prix: $10,600. Bungalow en stuc: 4 pièces, 4 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de jeu au soubassement complet. Comptant requis substantiel.
Norwood — Près Holy Cross. Maison en stuc: 6 pièces. Cuisine, salle à manger et salon; 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $3,500.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2077
41-647-42C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-42C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-390-T.F.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Déjeuner-communion

Organisé par le président des activités catholiques, frère R.-A.-L. Mercier, le déjeuner-communion du 25 janvier remporta un succès signalé. Belle et pieuse messe en l'église du Sacré-Coeur, à 9 h., suivie d'un excellent déjeuner servi avec la gracieuseté bien connue des Dames de Ste-Anne. Oeufs garnis de jambon, le tout accompagné d'un café excellent. Les 31 frères qui assistaient à ces agapes fraternelles y mirent beaucoup d'enthousiasme.

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., chapelain du Conseil, nous fit une courte conférence sur les problèmes d'éducation toujours présents en notre milieu mixte. Ces problèmes peuvent s'intensifier à la suite de l'enquête provinciale actuelle. Nos frères séparés ont besoin de renseignements que des Chevaliers avisés doivent être en mesure de leur fournir. L'étude des encycliques papales à ce sujet est recommandée. La meilleure façon de procéder serait la formation d'un cercle d'études.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce déjeuner-communion.

Autre hospitalisé

L'effort fut peut-être considérable, car, au lendemain de son succès, le frère Mercier entrait à l'hôpital de la Miséricorde. Son état n'a rien d'inquiétant; une légère hernie le retiendra à l'hôpital encore quelques jours après une intervention chirurgicale. Il doit être déjà sur pied et en profite sans doute pour visiter assidûment le frère Côté. Ce dernier en a encore pour quelques semaines.

A tous deux, nous souhaitons un prompt rétablissement sous tous rapports.

Exemples de fidélité

Encore quelques noms de frères partis du Manitoba, il y a belle lurette, mais toujours fidèles membres de Provencher: J.-A. Rhéaume, Beauharnois, P.Q.; Watson Fournier, Outremont, P.Q., et David Fontaine, Kenora, Ont. Ces frères passent la soixantaine et sont de vieux Chevaliers. Mais nous en avons de tout âge et nous y reviendrons.

Assemblées

Les assemblées régulières de février auront lieu les 12 et 26. Retenons d'avance ces soirées. Portons l'insigne et soyons en dignes.

BISTOURI.



Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de notre journal, est parti mardi soir pour prendre part à la réunion hivernale de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada qui a lieu à Montréal. On y attend 58 journalistes.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JEAN MARIE DACQUAY, late of the District of St. Claude, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of March, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of January, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Raynald Labossiere and Henri Dacquay, executors.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of HANS L. QUANRUD, late of the Town of Spring Grove, in the State of Minnesota, United States of America, Lumber Dealer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of March, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of January, A.D. 1959.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Administrator of the above estate.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of CLARA QUANRUD, late of the Town of Spring Grove, in the State of Minnesota, United States of America, widow, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of March, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of January, A.D. 1959.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Administrator of the above estate.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of GUSTIE TODD, late of the Town of Harmony, in the State of Minnesota, United States of America, wife of George A. Todd, of the same place, farmer.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of March, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of January, A.D. 1959.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Administrator of the above estate.

Au Sacré-Coeur

Les jeunes

Les jeunes s'en donnent à coeur joie . . . La saison d'hiver est réellement favorable à des sports variés. Pour les plus petits, c'est la glissade sur la neige empilée, et il y en a cette année, les plus habiles s'essaient à patiner; enfin le gouret, le favori d'un grand nombre de jeunes au Sacré-Coeur. Malheureusement nous n'avons pas de patinoires; mais nous avons une équipe . . . et c'est toute une équipe.

Depuis le début de la saison, l'équipe du Sacré-Coeur a pris part dans huit joutes. Réalisant un esprit de bonne entente, l'équipe a à son crédit quatre victoires, trois parties nulles, et comme toute bonne équipe, une défaite.

Voulez-vous vous distraire, venez encourager votre équipe, vos jeunes. Je suis certain que plusieurs d'entre vous n'ont pas encore vu le nouveau costume, gilet bleu et blanc avec écusson sur la poitrine "Sacré-Coeur".

Merci aux équipes adversaires qui nous ont reçus avec tant d'amabilité, Juniorat, St-Norbert, Otterburne, La Broquerie, Fannystelle et autres que nous rencontrerons très bientôt.

Amateur du "hockey", joignez-vous à nous pour crier trois fois: "Hourras! pour le Sacré-Coeur".

Décès

M. Georges-E. Hogue

M. Georges-Edouard Hogue, de 7, avenue Manitoba, est décédé le mercredi 21 janvier à Ste-Rose-du-Lac, à l'âge de 76 ans. Il dirigeait autrefois un ranch à Cayer et fut aussi fermier à Dauphin. Depuis sept ans, il résidait à Winnipeg.

Il laisse dans le deuil un fils, Edouard; deux filles, Mme E. Smith et Irène; trois frères, Harry, William et Jack; deux soeurs, Mmes F. Dutour et J. McPherson.

Le service fut chanté le lundi 26 janvier en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

FOOTHILLS PIPE LINES LTD.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, pendant sa prochaine session ou sa session suivante, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de FOOTHILLS PIPE LINES LTD. pour:

a) construire, développer et mettre en service des pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux en vue du transport du pétrole, du gaz naturel ou artificiel ou de tout produit ou sous-produit liquide ou gazeux en l'espèce, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada; et

b) acheter, détenir, louer, vendre, améliorer ou échanger des biens immobiliers et tous intérêts et droits y afférents, en droit, en équité ou autres, et, d'une manière générale, en faire l'objet d'opérations.

le tout sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, adoptée par le Parlement du Canada.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et dispositions corporatives qui seront jugés nécessaires à la réalisation des objets de la Compagnie.

DATE, à Toronto, du 1er janvier 1959.

Le Procureur des requérants,
PATRICK S. DUFFY,
171 Yonge Street,
Toronto 1, Ontario.

Deux lectures de pièces fort goûtées à l'Alliance

Deux lectures de pièces furent présentées à la soirée de l'Alliance française tenue le lundi 19 janvier au University Women's Club, Westgate: "La Grammaire" de Labiche et "La Paix chez soi" de Courteline.

La direction du premier de ces spectacles avait été confiée au professeur Victor Leathers, réputé pour son sens aigu du comique: celui-ci a fait ressortir avec une extrême subtilité la rare qualité de ce divertissement qui, même après tant d'années, a conservé toute sa fraicheur et sa vivacité. Les autres participants étaient: Mlle Ingrid Schroeder, Brian Bender-Samuel, D. A. Mitchell et S. Rubingeld.

La bonne marche de "La Paix chez soi" de Courteline, le Molière moderne, une pièce d'une profondeur remarquable, voisine de la tristesse, la tristesse irrémédiable des ménages dépourvus de joie, a été assurée avec infiniment de dextérité et de talent par le professeur Richard que secondait fort adroitement Mlle Enid Goldstine.

M. Godias Brunet adressa des remerciements aux lecteurs, au nom de l'auditoire.

* * *

L'Alliance française que préside depuis quelques mois Mme E. T. Etsell a fait preuve depuis octobre d'une étonnante activité. Non contente d'offrir à ses membres la faculté d'entendre des conférenciers envoyés spécialement de France, elle a eu l'excellente idée de leur présenter quelques-uns des plus récents films français. Enfin, ces jours derniers, les membres de l'Alliance ont eu le privilège d'assister à la lecture des deux pièces de hautes qualités, fines et divertissantes à la fois dont nous avons fait l'appréciation plus haut.

PETITE NOTE

Thé annuel

L'Association de l'Adoration Perpétuelle offrira son thé annuel le dimanche 8 février, de 1 h. 30 à 6 h. p.m., au couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, avenue Jarvis. Des vêtements d'église, confectionnés par les membres de l'Association, seront à l'exposition. Ils seront bénits par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, pour être donnés ensuite à des paroisses et missions moins fortunées du diocèse.